

L'hôtellerie de la gare Viger rouvrira ses portes, ou la gare fermera les siennes

A propos de ce transfert à Toronto du service de la manoeuvre des trains du Pacifique Canadien

Nous recevons une pièce intéressante dont on trouvera le texte plus bas. Il s'agit d'un complément de ce que les autres journaux et le nôtre ont publié à l'entour de la déclaration de sir Edward Beatty, à Winnipeg, ces jours derniers.

Voici le texte de ce mémoire :

MEMOIRE

UN PROJET DU PACIFIQUE CANADIEN

Le Devoir de mercredi, le 27 janvier, a publié sous les initiales E.B., l'essentiel du présent mémoire.

Pour votre information et afin de confirmer ce qui a déjà été publié, voici ce que nous avons appris d'une source très sûre :

10. L'«Operating Dept» du Pacifique Canadien, ou tout au moins la plus importante partie de ce service, serait incessamment transporté à Toronto;

20. On a averti les officiers et plusieurs employés de ne pas renouveler de bail. La maison de l'un des hauts officiers du service en question est déjà effectivement mise en vente;

30. On a recommandé la discrétion à ce sujet, afin de ne pas alerter la population. On ira même, à prétendu un informateur de langue anglaise, lui-même mécontent d'être transféré à Toronto, jusqu'à nier ces faits, alléguant rumeur. On l'a déjà à moitié tenté en déclarant qu'il ne s'agit là que d'une question de régie interne sans conséquence;

40. Soixante-dix personnes au moins seraient affectées, les bureaux de ce service au Windsor évacués; des démarches ont déjà été faites afin de trouver un local approprié, à Toronto; il ne resterait à Montréal que sept ou huit employés;

50. Est-ce un cadeau postélectoral de M. Houde? Ignorait-il ces projets, ou sachant tout ce qui se traitait, n'en a-t-il rien déclaré pour en rejeter tout l'odieux sur son successeur éventuel?

60. On devine la conséquence de cette décision. Ce n'est là qu'un prélude. Demain, on alléguera qu'il faut transférer à Toronto le service des statistiques, ou un autre, parce qu'il est impossible de le tenir éloigné de l'«Operating Dept», et après-demain, un autre suivra;

70. A l'heure actuelle, on sait que, même sur la ligne de Québec, des employés unilingues, ou tout comme, imposent souvent avec morgue leur langue aux voyageurs. Cette situation sera-t-elle améliorée quand la direction générale de ce service partira de Toronto?

CONCLUSION

Le port de Montréal est en détresse! Un Américain aux Transports! Des industries qui s'en vont! S'apprête-t-on à consommer la décadence de Montréal en lui portant d'autres coups bas? Quelle est l'ampleur de ce déplacement fait en sourdine? La nouvelle administration de Montréal est à peine à l'oeuvre. A elle incombe le soin de s'enquérir de la vérité de ces avancées.

Il y a longtemps que Toronto jalouse Montréal et la préférence que décline celle-ci, à cause de son port, aussi parce que les bureaux centraux des deux grands réseaux s'y trouvent, de même que les bureaux de direction de grandes institutions de banque.

Certains facteurs, dont le coût exorbitant de l'énergie électrique, font que Montréal a rétrogradé. Les faits ci-dessus énumérés sont graves et ne peuvent laisser insensibles ceux qui voient clair. Du sein même de l'administration du Pacifique Canadien on dénonce cette tendance à tout reporter de Montréal vers Toronto. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir et être de parti pris pour ne pas convenir qu'il y a anguille sous roche.

Nous ne prenons pas à notre compte toutes les conclusions de notre informateur. Nous souhaitons au contraire qu'elles soient teintées d'un pessimisme outré.

Billet du soir

Banquets...

Selon un journal du matin, M. l'échevin Allan Bray a fait, jeudi, une sortie contre les banquets. L'ancien bras droit de l'ex-maire Houde a refusé qu'on lui organise un banquet, il a même refusé d'assister aux banquets que l'on pourra donner à ses collègues de l'hôtel de ville. M. Bray se demande pourquoi on lui fait tant de banquets, on ne s'occupe pas plutôt d'augmenter les secours aux chômeurs. Il ajoute que ce n'est pas un spectacle bien réconfortant pour un chômeur que de voir dans les journaux la photographie d'un échevin, d'un député ou d'un ministre assis à un banquet et «se bourrant plantureusement».

La petite colère — d'ailleurs partiellement justifiée — de M. Bray relativement au banquet ne changera rien à cette vénérable institution qu'est celle des banquets. Que M. Bray remonte jusqu'aux temps les plus reculés de l'histoire, et il trouvera des rois, des princes, des nobles, des petits bourgeois et des gens du peuple qui festoient, en certaines occasions, pour marquer leurs joies — et parfois même leurs deuils. D'ailleurs, il ne faut pas médire à la légère des banquets, car nos festins modernes n'ont rien des boustifailles orageuses en honneur au temps de Sardanapale, de Balthazar ou même de l'ex-Négus.

Un certain nombre de nos banquets ont plutôt l'allure de joyeuses fêtes de famille et ne sont certes pas condamnable.

Un grand nombre d'autres ne sont pas plus nocifs, car ceux-là s'inscrivent l'ennui. Et si le chômeur voyait la mine souvent fuyante de ces convives en tenue de gala qui s'astreignent, comme à une corvée, au rite des banquets payants, qui mangent souvent de la vieille poêle et boivent un vin médiocre, certes le chômeur ne serait plus tenté

Quoi qu'il en soit, la meilleure pratique, c'est de se tenir en éveil.

Le passé — un passé tout proche — est là pour nous instruire. La grande société ferroviaire dont il est question semble suivre des méthodes toujours identiques. Elle fait les coups déplaçants pour la population de Montréal assez loin de la date d'une élection municipale pour que, celle-ci venue, ceux-là soient oubliés. Qu'on se rappelle l'affaire du Viger!

Dans la présente occurrence, ce qui nous frappe c'est le silence, en colonnes éditoriales, de la presse anglaise. Il est difficile de conclure après cela que celle-ci n'a pas deux poids et deux mesures. En effet, c'est à la veille de l'élection fédérale de 1921 que le Star donna jour à son retentissant Rooback, l'un des plus fameux de notre histoire politique.

A la suite de ce coup de Jarnac contre le ministre Meighen, le parti libéral réussit à élire soixante-cinq sur soixante-cinq de ses candidats dans notre province. C'est-à-dire que même les collèges électoraux traditionnellement toriens de l'île de Montréal votèrent en majorité pour les candidats de M. King.

Or que s'était-il passé? On avait répandu, quelques heures avant l'élection, la rumeur que l'administration des Chemins de fer nationaux devait transporter partie ou totalité de ses services administratifs dans la ville de Toronto.

Aujourd'hui, quand une tactique analogue se dessine, on fait le silence. Il s'agit, il est vrai, non pas d'un geste des C. N. mais du C. P.

On nous opposera que c'est peu de chose que ce transfert de 70 fonctionnaires. Notre correspondant répond à cette objection: c'est un premier détachement. Si on ne fait bonne garde, d'autres suivront.

Nous n'en voulons pas à la ville-reine de se développer rapidement et de gagner petit à petit du terrain sur la métropole.

Ce ne sont sûrement pas les gens de Toronto qui sont à blâmer, si nous avons eu jusqu'ici des administrations municipales faiblantes et à Ottawa une députation partisane qui prend ses mots d'ordre non pas de ses mandants, mais de ses chefs. Et ces chefs ne sont pas de la province de Québec.

Mais il est grand temps de réagir. L'heure et le manque d'espace nous interdisent d'insister sur ce point. Contentons-nous donc de quelques formules tassées.

A ces tactiques nous devons répondre par une offensive! Un proverbe nous prévient que qu'on avance pas recule. Rentrons-nous bien dans l'esprit qu'il arrivera, de deux choses l'une, au sujet du Viger : ou l'hôtellerie rouvrira ses portes et la gare sera maintenue; ou les portes de l'hôtellerie resteront fermées et la gare fermera bientôt les siennes.

Ajoutons que le meilleur, sinon le seul moyen, de forcer au maintien de la gare et à la réouverture de l'hôtellerie c'est d'organiser la gare-terminus de l'est, d'utiliser conjointement pour les deux chemins de fer la gare Viger.

Si incroyables que cela puisse paraître, il n'y avait qu'un seul obstacle jusqu'ici qui réussissait pourtant à tenir en échec la volonté manifeste de toute la population de l'Est : l'opposition d'un seul conseiller municipal qui défendrait là-dedans l'intérêt d'un seul électeur, tavernier de son état.

La commission des chemins de fer n'est pas faite pour des prunes. La province y compte un commissaire, et il est actif. Que la ville s'adresse donc à ce corps. Si cela est insuffisant, la population doit pouvoir compter sur les députés de la ville à Ottawa, qui ne sont pas envoyés là uniquement pour voter l'augmentation du budget des armements, puisqu'ils n'ont jamais été mandatés en ce sens.

Louis DUPIRE

trois des lois, lois ouvrières. C'était s'en remettre au Conseil privé, reprendre pour ainsi dire l'attitude de Caïphe et Pilate. Si l'appel au Conseil privé avait été aboli, la Cour Suprême eût dû se prononcer.

Le tribunal d'Ottawa avait déclaré valides certaines parties et invalides d'autres parties de la loi (1935) qui institue une Commission fédérale du commerce et de l'industrie. Cette commission, issue de l'enquête Stevens sur les pratiques commerciales et industrielles, a le pouvoir de contrôler le commerce dans les diverses provinces, le commerce interprovincial et le commerce extérieur de l'ensemble du Canada. Le Conseil privé décide que toute la loi est valide. Il resterait à savoir si le Conseil privé était plus compétent que le haut tribunal canadien pour juger convenablement en la matière.

Cette nouvelle tournée de jugements londoniens n'est pas de nature à servir d'argument à ceux qui veulent le maintien des appels au Conseil privé mais plutôt à ceux qui en demandent au plus vite l'abolition.

Hebdomadaire et non dominical

Les trois lois ouvrières déclarées invalides ont trait à la journée de repos hebdomadaire, aux salaires minima, à la limitation des heures de travail. Là-dessus, le tribunal canadien, parce qu'incomplet en cette occurrence fortuite, en était arrivé au partage égal des opinions, les uns pour la validité, les autres pour l'invalidité. Il eût été intéressant tout de même de connaître la décision d'une Cour Suprême mise en face de la nécessité de rendre un arrêt majoritaire. Pareille nécessité rigoureuse existerait en permanence, et fort heureusement, si la Cour Suprême du Canada ne pouvait plus compter sur leurs Seigneuries londoniennes pour partager des plaideurs canadiens. Londres prononce l'invalidité de trois lois ouvrières, y compris celle de la journée de repos hebdomadaire. Il s'agit, on l'aura remarqué, du repos hebdomadaire et non pas du repos dominical, comme l'on pourrait s'attendre à ce que cela soit en pays supposément chrétien. Ça n'est pas sur le caractère dominical ou hebdomadaire du repos que les hauts tribunaux ont eu à se prononcer, mais sur une question d'ordre constitutionnel.

Si le repos simplement hebdomadaire a été momentanément substitué dans un texte de loi de chez nous au repos dominical, la responsabilité retombe sur le Parlement et sur ceux qui lui avaient soumis ce texte. Par suite de la décision de notre Cour Suprême et de la décision du Conseil privé, ce même texte est à reprendre. Espérons que nos législateurs, fédéraux ou provinciaux, sauront alors se rappeler que le Canada est pays chrétien.

Il est bien beau d'être de la S. D. N., de participer aux doctes conversations de Genève, mais encore faut-il se méfier de la mauvaise influence que cela peut avoir sur notre législation, plus particulièrement sur notre législation ouvrière. Elle doit être à base chrétienne et respecter le dimanche.

E. B.

Le carnet du grincheux

Quel est le ministre le plus voisin de la perfection? Celui qui se cache le mieux de ses électeurs. Chacun sait, en effet, que la perfection est difficile à atteindre...

L'inventeur du one man one vote est sûrement le plus grand niveleur de tous les temps: quand tout le monde a même valeur, la valeur de personne ne compte plus pour personne.

Chacun trouve que les hommes politiques, à Ottawa comme à Québec, n'ont bouillonné à rien et chacun s'empare par ses importunités à grignoter leur temps le mieux qu'il peut.

Qu'en est toujours la vieille barbe de quelqu'un: ceux de soixante ans le sont pour ceux de quarante; ceux de cinquante pour les moins de trente.

En démocratie l'échelle des valeurs est renversée ou, plutôt, elle est à plat par terre: tout le monde la foule de plain-pied.

Jamais les vieilles barbes n'ont été figurativement plus nombreuses que depuis qu'il ne se porte plus de barbes, ni vieilles ni jeunes.

M. Allan Bray voudrait que l'on supprime les banquets. Il veut faire de la démagogie. Mais le meilleur moyen de passer toute envie aux chômeurs — à commencer par celle d'aller aux banquets — ce serait de les forcer d'y assister pendant huit jours d'affilée.

Un banquet, c'est un rendez-vous où on se met sur son trente-six pour manger des choses qu'on ne mangerait pas, chez soi, sur le pouce. On y fait de grands compliments d'une bonne chère qui si elle était servie par sa cuisinière lui vaudrait ses huit jours immédiats.

Le banquet est la dernière école de tenue, de retenue, voire d'héroïsme. Son tort, c'est de faire dépenser de si nobles vertus à seule fin d'écouter sans bâiller des âneries ou, au mieux, des aas rassassés.

A un banquet, tout le monde est triste, même les serveurs qui ont pourtant le privilège de ne pas manger et le devoir de ne pas écouter. Mais les pourboires sont, hélas! minces et espacés...

Le Grincheux

Treize Russes condamnés à mort

Le Canada et la guerre d'Espagne

Mort de M. Charles Marcil (Voir page 3)

Le problème rural

L'Office provincial du prêt agricole

Les grandes lignes de la nouvelle loi — Comparaison avec l'organisme fédéral — Ce qu'il en coûterait pour un emprunt de \$1,000 sous l'ancienne loi; et avec la nouvelle

Qui pourra emprunter et à quelles conditions

(Par Alexis GAGNON)

La première session du nouveau gouvernement québécois s'est terminée au moment où la campagne municipale battait son plein à Montréal. Il était préférable d'attendre la fin de l'agitation électorale pour étudier et discuter plus librement la législation et les réformes apportées dans l'organisme social et économique de la province.

Cette première session a marqué le début de la réaction générale contre les vingt dernières années de l'ancien régime provincial; c'est le début d'une orientation nouvelle de notre vie économique. Elle s'est en même temps accompagnée d'un vif réveil de l'opinion publique, après un sommeil qui n'avait d'égal que l'ignorance où la plus grande partie de la population était des problèmes du gouvernement provincial.

Comme la session prochaine va s'ouvrir en février et qu'elle continuera en somme l'oeuvre commencée en octobre dernier, il paraît utile d'examiner le travail déjà accompli.

Il importe, tout d'abord, de situer cette session dans son cadre véritable.

Une session d'urgence

Elle a été avant tout une réunion d'urgence pour voter les subsides de l'année 1936-37 restés en plan depuis la déroute du gouvernement Taschereau en juin 1936. La province n'était administrée depuis le 1er juillet 1936 que par arrêtés ministériels et mandats spéciaux, qui ne sont admissibles que pour les cas de force majeure.

On a donc convoqué sans délai la session et l'on y a présenté, en même temps, un certain nombre de mesures d'urgence. On ne peut pas s'attendre à y trouver toutes les réformes préconisées au temps de l'élection; car il en est qui exigent non seulement une étude approfondie mais des conditions appropriées.

Certaines personnes, de la meilleure foi du monde, s'étonnent si après quatre ou cinq mois l'on n'a pas encore adopté tant et tant de mesures importantes. Il n'importe pas seulement d'adopter certaines mesures, mais aussi de les appliquer à point et au temps voulu. On ne peut changer l'économie de quarante ans d'un pays en quelques semaines. Non seulement la chose serait impraticable; elle serait dangereuse, elle aboutirait à de nombreuses injustices et à des échecs là où un peu de patience et de logique aurait pu donner pleine réussite. C'est comme si l'on allait pratiquer une trouée dans la rive d'un lac avant d'avoir organisé l'emploi des eaux dérivées. Au lieu de forces disciplinées et canalisées vers les usines et les réservoirs, ce serait l'inondation, les champs dévastés, les maisons détruites, les bestiaux et les hommes noyés.

Ce serait aussi lancer par exemple un formidable courant électrique dans un réseau insuffisant. Aussi, s'il convient de rendre justice aux animateurs qui poussent aux réformes nécessaires, si l'on a même le devoir de les encourager l'on doit également reconnaître qu'il faut de la prudence pour effectuer les transitions sans provoquer échecs et ruines.

Il reste qu'avec tout cela, le gouvernement nouveau doit accomplir au cours de la dernière session un travail sérieux, voire considérable.

L'agriculture

Dans ce domaine la principale mesure a été la formation d'un Office du prêt agricole.

Nos cultivateurs trouvaient autrefois une source constante de crédit chez les rentiers. Le grand lavage de l'épargne rurale par les ventes de débetures ou d'actions bonnes ou mauvaises, a supprimé ce crédit, pour toutes fins pratiques, parce que les cultivateurs ont besoin de prêts à long terme et à intérêt très modéré, alors que la banque ne prête qu'à court terme, sans garantie hypothécaire, et à des taux nécessairement élevés.

Puis, la crise économique de

Bribes de grammaire

Un peu de tout

(Par JEAN-MARIE LAURENCE)

Un consultant me présente une nouvelle revue de médecine qui me semble fort bien faite. Toutefois, à l'intérieur de la couverture, une phrase a scandalisé mon lecteur: "Nous insérons gratuitement vos annonces, à condition que la demande soit faite sur papier à entête médicale". Cet emploi de l'adjectif n'est-il pas insolite?

Notons d'abord que *en-tête* est masculin. Mais ne chicanons pas trop sur cette erreur de genre, qui n'est peut-être qu'une coquille. La faute se justifie d'ailleurs phonétiquement, car la tendance à féminiser les mots à initiale vocalique est bien attestée. Ce n'est pas sans une répugnance instinctive qu'on écrit un *hémisphère* (surtout quand on songe à *sphère*, qui est féminin comme *tête*), un *armistice*, voire un *escalier*. La loi du genre est sans doute la plus arbitraire, la plus illogique qu'il y ait jamais eue dans la grammaire française. Je l'avoue à ma courte honte et j'y reviendrai.

Pour l'instant, discutons plutôt la valeur sémantique de l'épithète *médical* dans le texte incriminé. En règle générale, il convient de préférer à l'adjectif le complément nominal, plus analytique et partant plus français. *Histoire de la littérature* vaut mieux que *Histoire littéraire*. La première forme permet surtout d'éviter les chapelets d'adjectifs comme *Histoire littéraire française moderne*.

Ajoutons que le rapport entre l'adjectif et le nom qu'il qualifie doit toujours être clair. Or *médical* évoque d'abord l'idée de médecine; celle de médecin n'y apparaît que secondairement. Un *en-tête médical* serait donc un *en-tête de médecin*, ce qui n'a aucun sens, ou un *en-tête portant sur la médecine*, ce qui est absurde comme *en-tête pédagogique* ou *en-tête sacerdotal*. L'auteur de la phrase incriminée voulait parler de papier destiné à l'usage professionnel.

Inversement, l'adjectif *électrique* se prend au sens concret. On dit bien une *étincelle électrique*, mais les journaux qui parlent de *monopole électrique* forcent un peu la note, et je crains qu'ils n'écrivent un jour *question électrique* pour *question de l'électricité*, et *causerie électrique* pour *causerie sur la question de l'électricité*.

Des pédagogues se sont insurgés contre la prononciation *protégère* (avec l'e ouvert) dans l'hymne national: "...protégère nos foyers et nos droits". Mais un phonéticien ne prise guère cet ostracisme et trouve légitime l'usage populaire.

Il s'agit du phénomène de l'harmonisation vocale, dont la constance a fait une loi que Grammont définit ainsi: "Les voyelles contenues dans deux syllabes consécutives ont une tendance à s'assimiler au point de vue du timbre, la première prenant le même timbre que la seconde." Ainsi, dit bien *Il serre (sère) la poigne, mais il joue serré (séré)*. Cette attraction de la voyelle tonique se fait même sentir par-dessus l'e inaccusé: *Évidemment* se prononce de toute nécessité: *Eùèment*. Donc: *protégère*, malgré l'orthographe.

D'ailleurs, la formation du futur et du conditionnel par l'infinifit français est loin d'être conforme aux données historiques. Les pédagogues qui en sont encore à la grammaire dogmatique et formelle n'ont qu'une vue bien étroite et bien fragmentaire de la langue. Puissent-ils étudier la phonétique et l'histoire au lieu de s'imaginer qu'ils en savent assez pour légiférer.

Quant à la liaison de *foyers* avec *et* dans *Nos foyers et nos droits*, elle est détestable, parce que la construction de la phrase musicale interdit en ce cas le port de voix et fixe l'accent sur *et*, qui devient avec la liaison zé. N'insistons pas...

Un consultant me demande mon sentiment sur les deux phrases suivantes: *De quelle oeuvre en particulier aimez-vous à vous intéresser?* et encore: *Etre en charge de*.

La première est d'une syntaxe barbare et la seconde offre un exemple d'anglicisme vulgaire. Ceux qui possèdent leur rudiment savent que *s'intéresser* réclame la préposition *à* et qu'il faut dire: *à quelle oeuvre aimez-vous à vous intéresser?* L'inversion, pourtant simple et usuelle, aura déroulé l'auteur. Encore la phrase est-elle gauche et lourde.

Etre en charge de se traduit en français: *Avoir charge de*.

La crainte de l'anglicisme est chez nous le commencement du progrès en matière de langage. Gardons-nous toutefois du scrupule, ennemi de tout bien.

Un consultant condamne l'expression: *Je prends la liberté de*... à cause de la tournure anglaise: *I take the liberty of*... J'avoue qu'en pareil cas on a raison de craindre; c'est la rançon du bilinguisme.

(Suite à la page 2)

(Suite à la page 2)

Au couronnement du Roi et à l'Exposition de Paris

Un voyage-aubaine organisé par le "Devoir" — Logement à bord du navire pour éviter les prix exorbitants des hôtels — Trois jours à Londres et sept à Paris — Visites intéressantes — Privilège de prolongation

Outre des voyages individuels en partance toutes les semaines à destination de l'Europe et un voyage avec escorte dont le départ est fixé au 26 juin, le Service des Voyages du Devoir a préparé, à l'occasion du couronnement du roi George VI, un itinéraire qui, en plus de l'assistance aux fêtes de Londres, permet la visite de l'Exposition internationale de Paris, le tout dans des conditions particulièrement avantageuses.

Pour assurer un logement à un prix raisonnable à cette époque des fêtes londonniennes, alors que les exigences des hôtels sont démesurées, le Devoir fournira le couvert et le coucher à bord du navire employé à la traversée.

Ce sera le *Pilsudski*, de la Ligne Polonaise, paquebot moderne que le tout Montréal a pu admirer au cours d'une visite dans notre port. Le 3 mai, pour faire une escale à Londres, du 11 au 13 de ce mois, depuis la veille au matin jusqu'au lendemain soir de couronnement, c'est-à-dire en pleine période de grandes manifestations dont la métropole britannique offrira le spectacle inoubliable.

Le *Pilsudski* mouillera à Gravesend, au grand air, au milieu de la vie pittoresque de la Tamise. Un service de vedettes amènera les voyageurs à quai, d'où des trains rapides les conduiront au cœur de Londres en moins d'une heure. Le retour au navire, où une excellente table et un bon confort les attendent, sera de même. Ainsi sera résolue la question de l'hébergement à un prix raisonnable et dans les meilleures conditions de confort.

Le soir du 13, nos représentants verront à diriger les voyageurs vers Paris, où les attendront d'autres spectacles mémorables, suivant l'itinéraire ci-contre, y compris tous les services mentionnés.

MAI 1937:

Dim. 2: De Montréal, le soir, chemin de fer et lit bas pullman, à destination de New-York — ou par train du matin — y compris hébergement à New-York.

Lun. 3: Transfert au quai du *Pilsudski*, 10 h. a.m.: Départ de New-York.

Mar. 4: Escale à Halifax (les voyageurs des Provinces Maritimes pourront s'embarquer à ce port — billet chemin de fer fourni sans supplément).

Mer. 5: A New-Haven, le soir, chemin de fer et lit bas pullman, à destination de New-York — ou par train du matin — y compris hébergement à New-York.

Jeu. 6: Le soir, de Londres à New-Haven. Traversée de la Manche de nuit, couchette comprise. Le matin, à Dieppe, puis train pour Paris. Transfert à excellent hôtel du centre de la ville. Hébergement chambre à deux, sans bainoire, et petits déjeuners pour tout le séjour.

REMERCIEMENTS

HIBOUR: — Madame Omer Hibour et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Omer Hibour.

NECROLOGIE

BOURDEAU — A Montréal, le 28, à 79 ans, Marie-Louise Laricinière, veuve de Théodore-Joseph Bourdeau, autruche de Laprairie.

BOYER — A Montréal, le 28, à 68 ans, Magloire Boyer, époux d'Émile Constantineau.

BRISBOIS — A Montréal, le 28, Thérèse Brisbois, fille de David Brisbois.

CATELLIER — A Montréal, le 28, à 22 ans, Mlle Maria Cattel, fille de Mme veuve Alphonse Cattel.

DEGUERRE — A Laval des Rapides, le 28, à 32 ans, M. Albert Deguerre, époux de Jeanne Guénée.

FORGET — A Montréal, le 29, à 89 ans, Philomène Planté, épouse de feu Charles Forget.

LALONDE — A Montréal, le 28, à 87 ans, Clémentine Taylor, épouse de feu Pierre Joseph Lalonde, autruche de St-Foy.

LAMARRE — A Montréal, le 28, à 60 ans, Alfred Lamarre, époux de Victoire Monchamps.

LARIN — A Montréal, le 27, à 83 ans, Léandre Larin, époux de feu Philomène Raymond.

LEGAULT — A Pte-Claire, le 28, à 72 ans, M. Valérie Legault, époux d'Anne Tessier.

LUPIN — A Montréal, le 27, à 77 ans, Mme veuve Samuel Lupin, née Marie-Louise Biquette.

MANDEVILLE — A Montréal, le 27, à 23 ans, Mme Roland Mandeville (née Cécile Soucy).

MATHIEU — A Montréal, le 28, à 20 ans, Jeannette, fille de Paul Mathieu et d'Antoinette Pélipin.

METHOT — A L'Abord à Plouffe, le 27, à 76 ans, Jovite Méthot.

PLANTE — A Montréal, le 28, à 55 ans, Déla Mercier, épouse en première nocce de Damase Lorange et en deuxième nocce de Adolphe Plante.

REEVES — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 29, à 61 ans, Pierre-Émile Reeves, de St-Hyacinthe.

ST-PIERRE — A Montréal, le 28, Mme veuve Lambert St-Pierre, née Eulalie Bissonnette.

VALLIÈRES — A Montréal, le 28, à 51 ans, M. J.-Hector Vallières, époux de feu Eva Bernard.

VILLENEUVE — A St-Jérôme, le 28, à 55 ans, Louis Villeneuve, époux en premières nocces de Louise Lavoie et en secondes nocces d'Annette Champagne.

dition que les emprunteurs lui versent un intérêt de 5 pour cent. Autrement dit, le gouvernement fédéral est dans la position du banquier qui consent à vous prêter \$100 à condition que vous lui payiez un intérêt de \$5 par an et qu'au bout de 20 ans, par exemple, vous lui remboursiez intégralement le capital de \$100.

Parler de la part perdue par Québec, dans l'argent du fédéral, dans ces conditions, c'est se moquer des gens. Prenons un cas concret.

A supposer que le gouvernement fédéral place une somme de \$20,000,000 à la disposition de Québec, à 5 pour cent, cela signifie tout simplement que chaque année, les cultivateurs de Québec et le gouvernement envoient à Ottawa une somme de \$1,000,000 qui ne nous reviendra plus, et qu'au bout de 20 ans, les cultivateurs de Québec devront rembourser \$20,000,000, faute de quoi leurs terres seront vendues.

L'ancien gouvernement provincial qui en tenait, lui, pour le crédit agricole fédéral, payait une partie de l'intérêt, en sorte que l'emprunteur ne payait que 3 pour cent pour sa part.

C'est Québec qui paie, de toute façon

C'est une autre modalité de payer le 5 pour cent au fédéral. Car que le 5 pour cent soit payé entièrement par le cultivateur, ou conjointement avec le gouvernement provincial, c'est tout de même une partie de Québec qui paie de toute façon.

Or, le gouvernement provincial actuel emprunte les \$20,000,000 à 2 1/2 pour cent ou 3 pour cent et les prête aux cultivateurs de Québec à 2 1/2 pour cent. La finance agricole aura donc été faite à 2 1/2 pour cent ou 3 pour cent, au lieu de 5 pour cent.

Le système fédéral serait bon, si Québec ne pouvait emprunter à moins de 5 pour cent par exemple; car alors Ottawa offrirait de meilleures conditions et nous épargnerait de l'argent. Mais, en fait, le contraire se produit.

Du simple point de vue économique, sans tenir compte des conditions autrement souples et pratiques du nouveau système, ce dernier paraît plus avantageux, moins coûteux que le système fédéral.

Systèmes comparés

Des politiciens traitent la question du prêt agricole, surtout du point de vue politique. Si nous serions la réalité et les chiffres?

Le prêt fédéral est remboursable en 24 années, au taux d'intérêt de 5%, soit une annuité de \$72.48. Sur le taux d'intérêt de 5%, le gouvernement Taschereau payait 2%. Mais il ne faut pas imaginer, comme de bonnes âmes l'ont fait et même dit sur les treize, que sur un emprunt de \$1,000, portant intérêt à 5%, le gouvernement payait chaque année \$20. Non. Il ne payait 2% que sur la somme d'intérêts due chaque année, et cette somme allait forcément en croissant; au point que le gouvernement payait la première année \$20, mais la dernière année, c'était plus que \$137, pendant que le cultivateur, lui, qui payait \$52.48 en intérêt et capital la première année, payait la dernière année \$70.75.

Si l'on examine les formules officielles de prêt fédéral appliqué à Québec, par l'ancien gouvernement, on constate que le prêt de \$1,000, à 24 ans, intérêt de 5%, lorsqu'il était remboursé, avait coûté un déboursement d'argent de \$1,739.16, soit \$295. payés par le gouvernement et \$1,443.53 payés par le cultivateur emprunteur.

Le prêt fédéral coûte plus cher

Et pour mieux faire saisir combien le prêt provincial paraît préférable, voici ce qu'aurait coûté le prêt fédéral, de \$1,000, remboursable en 39 ans et demi comme le prêt provincial actuel:

Il aurait coûté en capital et intérêts la somme de \$2,298.90, à raison d'annuités de \$58.20. La part du gouvernement provincial aurait été de \$519.56, et la part du cultivateur emprunteur aurait été de \$1,779.34.

Voyons maintenant ce que coûte le prêt provincial de \$1,000, à 39 ans et demi.

Il coûtera, capital et intérêts, au bout de 39 ans et demi, la somme totale de \$1,580, soit \$718.90 de moins que le prêt fédéral, soit donc \$718.90 de gain net pour la province de Québec.

Non seulement le gouvernement provincial québécois ne paiera rien, mais le cultivateur lui-même paiera moins que sous le régime fédéral. En effet, il paiera le capital, \$1,580, alors que sa part sous le système fédéral aurait été de \$1,779.34, soit \$199.34 de moins. Et son versement mensuel n'aurait été que \$40 par année, net, au lieu de \$58.20. Sans compter que le prêt fédéral ne donne même pas l'avantage du remboursement à 39 ans et demi!

Il est donc indiscutable que le système de prêt provincial, non seulement est plus avantageux que le prêt fédéral, pour le cultivateur québécois, mais qu'il l'est aussi pour la province.

A moins, évidemment, que les tenants du prêt fédéral nourrissent secrètement l'espoir que les prêts seraient à peu près nuls. Si tel est le cas, ils devraient le dire ouvertement. C'est une théorie qui peut se défendre jusqu'à un certain point, mais encore faut-il discuter sur le véritable point en litige.

L'argument de "notre part des millions d'Ottawa", dans le domaine du prêt agricole, est une bonne blague de rhétorique électorale.

Le risque est très faible

Il y a l'argument plus sérieux des possibilités de pertes pour le gouvernement. Dans un temps de prospérité il serait très important. Mais il se trouve qu'à l'heure présente, l'évaluation des terres est à son plus bas niveau et qu'un prêt sur constitué pas un risque proprement dit. Le gouvernement est assuré dans 95% des cas de retrouver son capital.

On invoque aussi l'argument: si le gouvernement est obligé de reprendre des centaines, des milliers de fermes à son compte?

Les funérailles de madame N.-G. Pelletier à la Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup, 27. — Les funérailles de Madame Narcisse-Gesclée Pelletier, autruche de la Rivière-du-Loup, décédée à Outremont le 23 courant, ont eu lieu, en l'église de Saint-Patrice, mercredi à 9 heures du matin au milieu d'une grande assistance. L'enterrement a eu lieu dans le cimetière paroissial, à l'issue de la cérémonie.

M. l'abbé Philias Roy, curé de St-Patrice, présida à la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé Dominique Pelletier, beau-frère de la défunte, qui officia aussi à l'absoute. Pendant le service, des messes basses furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé Léon Vézina, curé de St-Ludger, frère de madame Pelletier, et Mgr Georges-Etienne Grandbois, curé de St-David de l'Auberivière, son neveu.

Conduisaient le deuil: ses fils, Georges, Charles, Achille et Dominique; ses petits-fils, Louis, Lévesque, Narcisse, Roland, Louis, Roger et André Pelletier; ses frères, MM. C.-Ernest, Jules et le docteur Zéphirin Vézina; ses neveux, les docteurs André et Marie-Léon Lussier, Zéphirin, Ernest et Léon Vézina; ses beaux-frères, M. Lussier et le docteur E. Lussier; son cousin, le docteur Elzéar Pelletier. Un grand nombre de notables de la Rivière-du-Loup et des environs assistaient aussi aux funérailles. Au choeur, l'on remarquait: M. l'abbé Philias Roy, curé de la paroisse, MM. les abbés Beaudoin et Boulienger, du collège de Ste-Anne de la Pocatière, R. Gamache et L. Côté, vicaires à St-Patrice, A. Lapointe, chapelain des Clarisses, S. Bélanger, chapelain des Sœurs de l'Enfant-Jésus, N. Boulet, chapelain de l'Hôpital, A. Marcoux, vicaire à St-Ludger, A. Martin et L. Moreau.

Mais précisément, la loi offre le placement naturel, puisque l'Office prête pour établir des fils de cultivateurs. Ces terres seront vendues, ni plus ni moins aux fils de cultivateurs, tout comme si l'Office leur avait prêté pour leur permettre de s'établir.

Le seul argument sérieux que l'on puisse invoquer contre la loi, c'est que les cultivateurs pourraient obtenir de l'argent à un taux d'intérêt de 2 1/2% et que cette mesure affecterait sérieusement ceux qui vivent de l'intérêt de leurs capitaux.

Certes il vaudrait mieux que les rentiers puissent vivre des placements de leur argent. Mais à ce compte il vaudrait mieux aussi que les cultivateurs puissent retirer de leur travail, assez pour ne pas emprunter. Il vaudrait mieux aussi que les banques puissent payer un intérêt de 4%. On pourrait aussi poser la question de savoir s'il est juste que le capital-travail s'endette pour maintenir le rendement du capital-argent.

Question d'urgence nationale

En l'occurrence il s'agit surtout de savoir si l'on va laisser une proportion considérable de nos cultivateurs aller à la ruine, ou si l'on va assurer leur survie. Et puis, si on laisse sombrer encore quelques milliers de cultivateurs, si l'on augmente le nombre des ruinés et partant des secours d'Etat, il est non moins certain que le capital-argent devra contribuer en retour.

Un capital favorisé

De plus on pourrait peut-être s'aviser que le propriétaire terrien paie taxes scolaires, municipales, paroissiales dont le capital-argent est exempté; exemption qu'il serait assez difficile de justifier.

Il s'agit de remettre un peu d'équilibre et de répartir le fardeau d'une façon plus pratique et équitable.

Enfin, la nouvelle loi offre aux cultivateurs, un avantage certain: c'est qu'en fait, il pourra emprunter. On a vanté le régime fédéral; d'année en année on a dit: "améliorons le système fédéral et tout ira à merveille". Ledit système a été amélioré, mais n'a guère prêté. C'est que forcément il manque de souplesse; c'est qu'appliqué uniformément à neuf provinces, dont les besoins diffèrent totalement, il n'a pu faire l'affaire d'aucune, quelque bonne volonté qu'on y ait mise.

Alexis GAGNON

Commerce des chaussures

Les chaussures importées en décembre ont une valeur globale de \$39,300 en comparaison de \$32,560 il y a un an, en provenance surtout du Royaume-Uni et des Etats-Unis. Les chaussures en cuir de fabrication canadienne exportées au cours du mois s'élevaient à presque 12,000 paires évaluées à \$29,250, en comparaison de 18,250 à \$32,100. Le Royaume-Uni en reçoit pour une valeur de \$11,462; les Etats-Unis, pour \$6,796; la Jamaïque, pour \$3,626; la Nouvelle-Zélande, pour \$3,200, et Terre-Neuve, pour \$2,125.

Importations de thé

Les importations de thé en décembre accusent une très forte augmentation sur celles du même mois l'an dernier, soit 3,553,601 livres d'une valeur de \$824,027, en comparaison de 2,480,497 livres à \$356,804. Le thé de l'Inde atteint 2,103,380 livres, le thé du Japon, 137,594, le de Chine, 40,382 et celui des autres pays 23,750.

Café vert

Les importations de café vert en décembre se montent à 2,432,067 livres, d'une valeur de \$230,792, en comparaison de \$282,975 il y a un an. Il provient principalement des pays suivants: Afrique orientale anglaise, 743,523 livres, Colombie, 520,897 livres, Jamaïque, 444,917, Brésil, 176,315, la Trinidad et Tabago, 105,880, Royaume-Uni, 229,766, les Hawaii, 65,100, Guatemala, 60,937 et Mexique, 20,833.

Avis légal

Province de Québec, District de Montréal, No B-158063, Quercus Supérieure, North American Acceptance Corp. Ltd., vs C. R. Jenkins. Le même jour de février 1937, les seules personnes qui ont eu domicile dudit défendeur, au No 148 Côte St-Anne, Westmount, district de Montréal, ont reçu par avis de justice de justice et effets dudit défendeur mais en cette cause, consistant en radio "Philo", cabinets d'argenterie, effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. M.T. Robitard, H.C.S. Montréal, 30 janvier 1937.

Provinces de Québec, District de Montréal, No B-158063, Quercus Supérieure, North American Acceptance Corp. Ltd., vs C. R. Jenkins. Le même jour de février 1937, les seules personnes qui ont eu domicile dudit défendeur, au No 148 Côte St-Anne, Westmount, district de Montréal, ont reçu par avis de justice de justice et effets dudit défendeur mais en cette cause, consistant en radio "Philo", cabinets d'argenterie, effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. M.T. Robitard, H.C.S. Montréal, 30 janvier 1937.

Provinces de Québec, District de Montréal, No B-158063, Quercus Supérieure, North American Acceptance Corp. Ltd., vs C. R. Jenkins. Le même jour de février 1937, les seules personnes qui ont eu domicile dudit défendeur, au No 148 Côte St-Anne, Westmount, district de Montréal, ont reçu par avis de justice de justice et effets dudit défendeur mais en cette cause, consistant en radio "Philo", cabinets d'argenterie, effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. M.T. Robitard, H.C.S. Montréal, 30 janvier 1937.

Provinces de Québec, District de Montréal, No B-158063, Quercus Supérieure, North American Acceptance Corp. Ltd., vs C. R. Jenkins. Le même jour de février 1937, les seules personnes qui ont eu domicile dudit défendeur, au No 148 Côte St-Anne, Westmount, district de Montréal, ont reçu par avis de justice de justice et effets dudit défendeur mais en cette cause, consistant en radio "Philo", cabinets d'argenterie, effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. M.T. Robitard, H.C.S. Montréal, 30 janvier 1937.

Provinces de Québec, District de Montréal, No B-158063, Quercus Supérieure, North American Acceptance Corp. Ltd., vs C. R. Jenkins. Le même jour de février 1937, les seules personnes qui ont eu domicile dudit défendeur, au No 148 Côte St-Anne, Westmount, district de Montréal, ont reçu par avis de justice de justice et effets dudit défendeur mais en cette cause, consistant en radio "Philo", cabinets d'argenterie, effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. M.T. Robitard, H.C.S. Montréal, 30 janvier 1937.

Provinces de Québec, District de Montréal, No B-158063, Quercus Supérieure, North American Acceptance Corp. Ltd., vs C. R. Jenkins. Le même jour de février 1937, les seules personnes qui ont eu domicile dudit défendeur, au No 148 Côte St-Anne, Westmount, district de Montréal, ont reçu par avis de justice de justice et effets dudit défendeur mais en cette cause, consistant en radio "Philo", cabinets d'argenterie, effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. M.T. Robitard, H.C.S. Montréal, 30 janvier 1937.

Provinces de Québec, District de Montréal, No B-158063, Quercus Supérieure, North American Acceptance Corp. Ltd., vs C. R. Jenkins. Le même jour de février 1937, les seules personnes qui ont eu domicile dudit défendeur, au No 148 Côte St-Anne, Westmount, district de Montréal, ont reçu par avis de justice de justice et effets dudit défendeur mais en cette cause, consistant en radio "Philo", cabinets d'argenterie, effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. M.T. Robitard, H.C.S. Montréal, 30 janvier 1937.

Provinces de Québec, District de Montréal, No B-158063, Quercus Supérieure, North American Acceptance Corp. Ltd., vs C. R. Jenkins. Le même jour de février 1937, les seules personnes qui ont eu domicile dudit défendeur, au No 148 Côte St-Anne, Westmount, district de Montréal, ont reçu par avis de justice de justice et effets dudit défendeur mais en cette cause, consistant en radio "Philo", cabinets d'argenterie, effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. M.T. Robitard, H.C.S. Montréal, 30 janvier 1937.

Provinces de Québec, District de Montréal, No B-158063, Quercus Supérieure, North American Acceptance Corp. Ltd., vs C. R. Jenkins. Le même jour de février 1937, les seules personnes qui ont eu domicile dudit défendeur, au No 148 Côte St-Anne, Westmount, district de Montréal, ont reçu par avis de justice de justice et effets dudit défendeur mais en cette cause, consistant en radio "Philo", cabinets d'argenterie, effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. M.T. Robitard, H.C.S. Montréal, 30 janvier 1937.

Provinces de Québec, District de Montréal, No B-158063, Quercus Supérieure, North American Acceptance Corp. Ltd., vs C. R. Jenkins. Le même jour de février 1937, les seules personnes qui ont eu domicile dudit défendeur, au No 148 Côte St-Anne, Westmount, district de Montréal, ont reçu par avis de justice de justice et effets dudit défendeur mais en cette cause, consistant en radio "Philo", cabinets d'argenterie, effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. M.T. Robitard, H.C.S. Montréal, 30 janvier 1937.

Provinces de Québec, District de Montréal, No B-158063, Quercus Supérieure, North American Acceptance Corp. Ltd., vs C. R. Jenkins. Le même jour de février 1937, les seules personnes qui ont eu domicile dudit défendeur, au No 148 Côte St-Anne, Westmount, district de Montréal, ont reçu par avis de justice de justice et effets dudit défendeur mais en cette cause, consistant en radio "Philo", cabinets d'argenterie, effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. M.T. Robitard, H.C.S. Montréal, 30 janvier 1937.

Bribes de grammaire

(Suite de la 1ère page)

Mais on a tort de condamner sans contrôle. Soixante-quinze pour cent (sans calcul...) des expressions françaises qui ont leur équivalent en anglais ont des équivalents, mais il y a les autres. Prenons la liberté de se trouver dans le vieux Littré qui l'autorise au moins dans la langue parlée. Je le répète, pour savoir écrire, il faut savoir douter.

"Que pensez-vous de la phrase: Il était à souper quand tu entras?" demande un correspondant.

Je pense que cette phrase est irréprochable. L'ancien français employait être avec le participe présent pour exprimer l'action qui dure: Pierre est chantant. Aujourd'hui, on se sert des périphrases: Pierre, en train de chanter. Les classiques écrivaient encore être après, mais cette forme est tombée en désuétude dans la bonne langue, même si elle reste très populaire chez nous.

Quant à la tournure Il se peut faire que tu ailles à Québec, sur laquelle me questionne le même correspondant, elle est un peu archaïque, mais je ne me sens pas le courage de la condamner. On ne la trouve plus toutefois que dans l'usage littéraire.

Autrefois le pronom complément direct se plaçait près du verbe, parfois très loin du verbe. Cet usage, calqué sans doute sur la construction latine, est disparu avec les déclinaisons. Aujourd'hui, la fonction du pronom ressort de sa place dans la phrase plutôt que de sa désinence.

Mais le rapprochement du pronom et du verbe ne s'est opéré que graduellement. Corneille écrivait encore:

Quand le ciel me vout, en rappelant Mécène.

Après tant de faveur montrer un peu de haine...

Actuellement, dans la locution verbale, le pronom se colle presque toujours à l'infinitif: Monsieur veut vous voir, sauf regarder, entendre, écouter, faire et laisser: Monsieur vous entend chanter, où le pronom précède le premier verbe. Toutefois, quelques archaïsmes persistent à écrire (avec une certaine solennité mais une incontestable élégance): Monsieur vous vient saluer ou Il se peut faire que... Est-ce point charmant?

Voici maintenant quelques corrections qu'on peut trouver dans tous les manuels de bien dire mais que des lecteurs me prient de répéter.

De bonnes âmes se scandalisent de voir dans des catalogues de France: Chaque, deux francs. Ne nous a-t-on pas enseigné jadis à détester l'expression deux dollars chaque en faveur de deux dollars chacun, sous prétexte que chaque est abjectif et chacun, pronom?

C'est juste, mais quand chaque précède le prix, il conserve sa fonction d'adjectif avec ellipse du nom: Chaque (livre) deux francs, et la règle est sauve.

Les détracteurs de chaque dans cet emploi feraient mieux d'éviter l'emploi d'intermission au sens d'intermède ou entracte, vu qu'intermède signifie intervalle et n'a rien à faire au théâtre. Il est bon de savoir aussi que pamphlet désigne aujourd'hui un écrit violent ou satirique. Quand il s'agit d'un petit livre de ton modeste, c'est brochure qui convient généralement. Ajoutons que le tract est une brochure de propagande sur une question religieuse, politique ou sociale, le fascicule, une partie d'un ouvrage publié par livraisons et l'opuscule, un petit ouvrage de sciences ou de littérature.

La liste des confusions de ce genre serait interminable. J'ai lu dernièrement quelque part: "Le couvert d'un livre", qu'un lauréat de "Le couteau d'un livre". Chacun sait pourtant qu'on dit: La couverture d'un livre, le couvercle d'une casserole et le couvert de la table.

C'est s'employer couramment pour casier. Si l'on s'avait une fois que le second désigne un meuble, et le premier un compartiment de ce meuble. Par la même occasion, on pourrait noter qu'une laveuse est une personne qui lave, et que la laveuse-robot n'existant pas encore, il est absurde de commander une laveuse électrique... Il s'agit en ce dernier cas d'une lessiveuse.

Souhaitons enfin que la publicité commerciale bannisse à jamais de son vocabulaire les mots compétition et compétiteur, qui s'emploient relativement à de hautes dignités: "Ils étaient deux compétiteurs à l'empire" écrit Bossuet. Le style commercial possède des équivalents, qui devraient lui suffire: concurrence et concurrent.

Jeune-Marie LAURENCE

DICTIONNAIRE ANALOGIQUE, au comptant \$2.25, par la poste \$2.40. Service de Librairie du Devoir.

DICTIONNAIRE ANALOGIQUE, au comptant \$2.25, par la poste \$2.40. Service de Librairie du Devoir.

DICTIONNAIRE ANALOGIQUE, au comptant \$2.25, par la poste \$2.40. Service de Librairie du Devoir.

DICTIONNAIRE ANALOGIQUE, au comptant \$2.25, par la poste \$2.40. Service de Librairie du Devoir.

DICTIONNAIRE ANALOGIQUE, au comptant \$2.25, par la poste \$2.40. Service de Librairie du Devoir.

DICTIONNAIRE ANALOGIQUE, au comptant \$2.25, par la poste \$2.40. Service de Librairie du Devoir.

DICTIONNAIRE ANALOGIQUE, au comptant \$2.25, par la poste \$2.40. Service de Librairie du Devoir.

DICTIONNAIRE ANALOGIQUE, au comptant \$2.25, par la poste \$2.40. Service de Librairie du Devoir.

DICTIONNAIRE ANALOGIQUE, au comptant \$2.25, par la poste \$2.40. Service de Librairie du Devoir.

DICTIONNAIRE ANALOGIQUE, au comptant \$2.25, par la poste \$2.40. Service de Librairie du Devoir.

DICTIONNAIRE ANALOGIQUE, au comptant \$2.25, par la poste \$2.40. Service de Librairie du Devoir.

DICTIONNAIRE ANALOGIQUE, au comptant \$2.25, par la poste \$2.40. Service de Librairie du Devoir.

DICTIONNAIRE ANALOGIQUE, au comptant \$2.25, par la poste \$2.40. Service de Librairie du Devoir.

DICTIONNAIRE ANALOGIQUE, au comptant \$2.25, par la poste \$2.40. Service de Librairie du Devoir.

Généalogie du FRERE ANDRE ses plus frappants miracles, par JOSEPH DROUIN, avocat et généalogiste.

GRATIS avec chaque commande payée de \$2.00 ou plus reçue avant le 15 février 1937.

Notre catalogue complet de 1937 avec coupon-prime, GRATIS envoyé sur demande.

CALENDRIER

Demain: DIMANCHE, 31 janvier 1937

SEXTAGESIME

Lever du soleil, 7 h. 25.

Coucher du soleil, 5 h. 02.

Lever de la lune, 10 h. 54.

Coucher de la lune, 9 h. 19.

Premier quart, le 5, à 1 h. 26m. du soir.

Nouvelle lune, le 13, à 6 h. 31m. du soir.

Premier quart, le 21, à 6 h. 36m. du matin.

Plein lune, le 27, à 11 h. 0m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

TEMPS PROBABLE

AUJOURD'HUI:

BEAU ET FROID

13 sur 17 condamnés à mort

Radek échappe à la peine de mort — Les juges délibèrent 8 heures — On fusillera probablement les condamnés au cours des 48 heures

Presque toute la preuve reposait sur les sensationnels "aveux" des accusés

Moscou, 30. (S.P.A.) — Au cours de la nuit dernière, les trois juges du collège militaire de la Cour suprême ont proclamé coupables de trahison les 17 hommes qui avaient "avoué" avoir conspiré et ils ont condamné à la fusillade 13 de ces conspirateurs. Quant aux 4 autres, ils les ont condamnés à l'emprisonnement pour un certain nombre d'années. Or, parmi ceux qui échappent à la peine de mort, il y a à l'écrivain Radek et l'ex-ambassadeur Sokolnikov, sur qui pesait l'accusation particulièrement grave d'avoir dirigé la conspiration. Ils doivent passer 10 années en prison. Des observateurs étrangers manifestent de l'étonnement: ils étaient sûrs que si le tribunal prononçait des sentences de mort, ceux-là seraient du nombre des condamnés.

Les deux autres conspirateurs qui reçoivent des sentences d'emprisonnement sont M.-S. Strollov et V.-V. Arnold. Ce dernier est condamné à 10 ans, l'autre, à 8 ans. Pour expliquer leurs décisions, les juges ont dit que les quatre échappant à la peine de mort n'ont pas du tout pratiqué le terrorisme, qu'ils n'ont pas effectué de destruction (matérielle). Radek, après avoir "avoué" sa culpabilité, avait dit: "Nous paierons de nos têtes nos crimes".

Les juges ont délibéré 8 heures avant de prononcer les sentences. Ils sont revenus dans la salle à 3 heures 30 du matin.

Les 13 condamnés à mort sont: Gregory Platkov, ex-adjoint du commissaire de l'industrie lourde; L. Serbyakov, ex-adjoint du commissaire des communications; J.-A. Livshitz, ex-vice-commissaire des chemins de fer; J.-N. Drobnis, ex-secrétaire du soviet de Moscou; M.-S. Boguslavsky, ex-membre du présidium du soviet de Moscou; L.-A. Kniazev, ex-chef des chemins de fer du sud; S.-A. Rataychak, ex-chef de l'industrie chimique; B.-O. Norkine, ex-chef du monopole des munitions; J.-D. Turok, ex-dirigeant de l'exploitation du chemin de fer de Perm; N.-I. Mouralov, A.-A. Shestov, I.-J. Grashin et G.-E. Pouchine.

Après que le tribunal eut prononcé son arrêt, des agents du Guepeou ont entouré les prisonniers, les ont hâtivement fait sortir de la salle et les ont reconduits dans un camion à la prison de Loubianka.

Les treize condamnés à mort peuvent implorer la clémence du président du comité exécutif central. Mais rien ne permet de penser qu'ils obtiendront une commutation. On les fusillera probablement au cours des 48 heures qui suivront leur condamnation. Il y aura confiscation de tous leurs biens.

Toute la nuit, bien qu'il fit 20 degrés au-dessous de 0, des Moscovites ont attendu dehors des journaux qui devaient annoncer l'issue du procès.

Ce procès constitue une phase de la lutte que se font depuis vingt ans Staline et Trotsky. Les condamnés d'aujourd'hui forment le deuxième groupe considérable de trots-

Le Canada et la guerre d'Espagne

Un bill pour prohiber l'enrôlement des Canadiens dans les armées d'un pays étranger — La loi anglaise de 1870 encore en vigueur au Canada

Ottawa, 30. (D.N.C.) — Le gouvernement présentera prochainement un projet de loi pour prohiber l'enrôlement des sujets canadiens dans les armées d'un pays étranger, ayant particulièrement en vue d'empêcher les Canadiens de participer à la guerre civile en Espagne, a annoncé M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice. En l'absence du premier ministre, M. Lapointe a répondu à une interpellation de M. Coldwell, député C.C.F., de Rosetown-Biggan, ainsi qu'à des questions inscrites au feuilleton par M. Wilfrid Gariépy, libéral des Trois-Rivières.

M. Coldwell, se basant sur une information publiée au cours de la semaine, a demandé au gouvernement si l'on avait passé un arrêté ministériel au sujet de l'enrôlement des sujets canadiens dans les armées d'un pays étranger. M. Lapointe lui a répondu que le gouvernement n'avait pas passé et qu'il n'avait pas l'intention de passer un arrêté ministériel pour décréter que la loi anglaise de 1870, applicable à l'étranger de 1870, était applicable à la guerre civile d'Espagne.

Après avoir étudié sérieusement la question, le gouvernement en est venu à la conclusion que cette loi anglaise de 1870 est encore en vigueur au Canada. En Grande-Bretagne, toutefois, on a soutenu que cette loi ne s'appliquait pas aux guerres civiles et le gouvernement de Londres a passé un arrêté ministériel pour décréter que la loi s'appliquait à la guerre civile d'Espagne. M. Lapointe a ajouté que le Canada ne fait pas partie de la Commission internationale de non-immixtion dans les affaires espagnoles.

Le gouvernement a étudié la si-

Mort de Suzor-Côté

L'illustre peintre et sculpteur canadien-français est décédé hier soir en Floride, à 66 ans

Daytona-Beach, Floride, 30

L'illustre peintre et sculpteur canadien-français, Marc-Aurèle Suzor-Côté, est décédé hier soir à sa demeure à l'âge de 66 ans. Il était venu s'établir en Floride en 1929 parce qu'il souffrait de paralysie et il avait partagé depuis son temps entre Daytona-Beach et la Floride. Il avait épousé à trois ans Mlle Mathilda Savard, la garde-malade qui l'avait soigné depuis le début de sa maladie.

Marc-Aurèle Suzor-Côté était né à Arthabaska, le 6 avril 1869, du mariage de Théophile Côté, notaire, et de Cécile-Adeline Suzor, de Québec. Après avoir fait ses études au collège d'Arthabaska et au Séminaire de Nicolet, il se rendit à Paris en 1891 pour étudier les beaux-arts. Il hésita un moment entre le chant et la peinture et entra même au Conservatoire, mais une affection de la gorge vint lui ravir sa voix de baryton. Il se consacra alors à la peinture et à la sculpture et s'inscrivit à l'Académie Julian et à l'Académie Colarossi, ainsi qu'à l'Académie des Beaux-Arts.

Il exposa pour la première fois au salon des Artistes Français en 1894, il obtint une médaille de bronze à l'Exposition de Paris en 1900 ainsi que des mentions honorables aux expositions de Marseille et de Lyon. Il a exposé un peu partout en Amérique et en Europe. Il était officier d'Académie de France, membre de la Royal Canadian Academy, membre de la Société des Artistes Français, du Montreal Arts Club et de l'Art Association de Montreal. C'est lui qui avait été chargé de la décoration des réceptions de Thomas F. Ryan, en Virginie, de Daniel Guggenheim, de Richard Croker, etc. Le Musée National d'Ottawa et le gouvernement provincial de Québec s'étaient portés acquéreurs de plusieurs de ses œuvres.

M. Suzor-Côté s'était adonné à tous les genres de peinture et de sculpture, mais il était surtout célèbre pour ses études de types canadiens, ses paysages et ses statuettes de bronze inspirées de nos vieilles coutumes rurales.

Ligue des propriétaires

Les élections à la Ligue des propriétaires de Montréal a donné le résultat suivant: M. Emery Sauvé, président; M. Alfred Leduc, 1er vice-président; M. A.-G. Cushing, 2e vice-président; M. J.-H. Dupuis, trésorier; M. Rosario Gaudry, secrétaire; MM. Hector Lalonde et Jean-C. Martineau, aviseurs légaux; MM. J.-A. Couture, Anthime Desjardins, J.-B. Flanagan, Hector-F. Lortie, Charles-C. Holland, J.-A. Lamarte, V.-E. Lambert, J.-N. Melochet et Séraphin Ouimet, directeurs.

Feu Mme R.-A. Allaire

Nous apprenons le décès de Mme R.-A. Allaire, survenu hier, chez les RR. SS. Grises, rue Saint-Mathieu, à l'âge de 82 ans. Elle était la veuve de J.-P.-O. Allaire. Elle naquit à Saint-Marc sur Richelieu. Elle laisse un fils unique, le R. P. Joseph Allaire, S.J. La dépouille mortelle repose à l'Institution des SS. Grises, rue St-Mathieu. Les funérailles auront lieu lundi, à 8 heures, à l'église de l'Immaculée-Conception. Le Devoir offre à la famille en deuil l'expression de sa profonde sympathie.

Les inondations aux Etats-Unis

(Service de l'Associated Press) Les flots sans cesse montants de l'Ohio, principal affluent du Mississippi, gagnaient graduellement les eaux de ce dernier hier soir. Tout le long du cours du Mississippi, soit sur une étendue de quelque 1,000 milles, l'armée de cent mille terrassiers travaillait avec succès à fortifier et à surélever les levées qui doivent contenir les eaux du grand fleuve. De la Nouvelle-Orléans à Cairo, dans l'Illinois, on s'est réjoui ce matin en apprenant qu'on n'avait rapporté aucune fissure ni brèche tout le long du front.

Si la situation ne s'est pas aggravée, elle n'est pas encore rassurante. On craint que l'Ohio, qui a inondé toute la vallée qui le borde, déverse dans le Mississippi des masses d'eau et que les digues cèdent.

Les dégâts s'élevaient maintenant à environ un billion de dollars. Dans l'Illinois on compte 11 morts et 50,000 sans abri; dans le Missouri, 17 morts et 41,000 sans abri; dans le Kentucky, 225 morts et 347,000 sans abri; dans le Tennessee, 10 morts et 125,000 sans abri; dans l'Arkansas, 28 morts et 75,000 sans abri; dans l'Indiana, 9 morts et 75,000 sans abri; dans l'Ohio, 14 morts et 250,000 sans abri; dans le West Virginia, 13 morts et 64,000 sans abri; dans la Pennsylvania, 3 morts et 1,800 sans abri et dans le Mississippi, 3 morts et 4,000 sans abri.

Enquête sur les dépenses de chômage

M. Allan Bray annonce qu'il demandera une enquête complète sur l'administration de la Commission du chômage. Il prétend que l'on distribue des fonds publics en sommes considérables à des gens qui n'y ont pas droit.

M. Bray veut que l'enquête soit publique.

M. Charles Marcil est mort

Le doyen et l'ancien président des Communes, et député de Bonaventure depuis 1900, est décédé hier soir à 76 ans

La Chambre s'ajourne en signe de deuil

Ottawa, 30. (C.P.) — M. Charles Marcil, député fédéral de Bonaventure et doyen de la Chambre des Communes, est décédé vers les six heures, hier soir, à l'âge de 76 ans. Il souffrait depuis assez longtemps d'une maladie de cœur: il avait été terrassé par une attaque d'angine à la veille du jour de l'an et il avait reçu les derniers sacrements, mais il s'était remis un peu par la suite.

Sa carrière Le défunt était né le 1er juillet 1860, à Sainte-Éthélie, du mariage de Charles Marcil, avocat, et de Maria Doherty, d'origine irlandaise. Il avait fait ses études au collège d'Ottawa et il était lancé dans le journalisme à Montréal, vers 1880.

Il débuta dans la politique en 1897 en posant sa candidature dans le comté de Gaspé contre M. E.J. Flynn, qui était alors premier ministre de la province, et ne fut défait que par une majorité de 11 voix après un recompte. Il fut une seconde fois candidat aux îles de la Madeleine qui venaient d'être détachées du comté de Gaspé dans la même année 1897 et de nouveau défait.

M. Charles Marcil fut élu député fédéral de Bonaventure à l'élection générale de 1900 et toujours réélu depuis comme candidat libéral. Il fut ensuite élu vice-président de la Chambre des Communes en 1905 et président en 1909. Il fut admis au Conseil privé en 1911 à la veille même de l'élection qui renversa le gouvernement Laurier. Il a fait partie de nombreuses délégations parlementaires à l'étranger et il a été invité à maintes reprises à prononcer des conférences devant des associations des Etats-Unis. Il a été créé chevalier de la Légion d'honneur par le gouvernement français en 1911.

M. Charles Marcil a aussi fait de la politique municipale. Il se fit élire échevin du quartier Notre-Dame de Grâce en 1918 et fut choisi par le gouvernement provincial pour faire partie de la commission Décarie qui administra les affaires de Montréal jusqu'en 1921.

M. Marcil avait épousé en 1892 Mlle Marie-Louise Pearson qui lui survit ainsi que deux filles, Mlles Jeanne et Claire Marcil.

Les cadets de la police municipale

M. Duplessis parle de l'établissement d'une école pour les policiers, à la revue d'hier après-midi

En compagnie du premier ministre de la province, du maire de Montréal et de plusieurs autres invités, le directeur de la police municipale a passé en revue, hier après-midi, au bain Maisonneuve, les agents stagiaires de la police montréalaise.

Le premier ministre a félicité les 83 agents. Il s'est dit fier d'eux, il a souligné que cette revue démontre que la discipline et l'entraînement, même dans la province de Québec, peuvent faire une bonne et efficace police. Il a répété que son gouvernement ne demande pas mieux que de coopérer avec les polices municipales et il croit qu'il serait nécessaire de construire, dès que les finances de la province le permettront, une école d'entraînement pour les policiers, tant provinciale que municipale.

Le maire de Montréal a ensuite félicité à son tour les agents stagiaires et a déclaré que Montréal devrait être fier de sa police. Il a promis que les autorités municipales aideront au développement de nos policiers et qu'elles coopéreront avec le gouvernement provincial pour faciliter l'entraînement des policiers.

Me Fernand Dufresne, après avoir remercié l'assistance d'être venue nombreuse, a félicité les agents stagiaires de leur belle exhibition. Il a souligné que c'était la première fois dans l'histoire de la police de Montréal que le premier ministre de la province était l'hôte de notre police, et il s'en est réjoui.

Le programme de la revue était le suivant: 1o Inspection à l'extérieur, (parades des agents sur la place du marché de Maisonneuve); 2o Revue de tous les agents stagiaires; 3o Démonstration de culture physique; 4o Art de se défendre; 5o Les premiers soins aux blessés; 6o Culture physique sur le cheval allemand; 7o Sauvetage et bain; 8o Tir au pistolet.

Au Japon

Tokio, 30. (P.C.-Havas) — Le général Sanjuro Hayashi a reçu de Sa Majesté l'empereur Hirohito le mandat de former un nouveau cabinet. Hayashi passe pour un modéré. On prévoit que tous les partis vont coopérer avec lui.

Après la démission du cabinet Hirota, le général Ugaki a tenté de former un cabinet, mais l'opposition qui lui venait de l'armée l'a fait échouer.

Aujourd'hui, les chefs militaires ont autorisé le général Hajime Sugiyama, inspecteur général de l'enseignement militaire, à accepter le portefeuille de la guerre dans le ministère Hayashi.

On croit que le général Hayashi soumettra la liste de ses ministres à l'empereur demain.

L'hommage de la Chambre

Ottawa, 30. (D.N.C.) — La Chambre des Communes n'a pas tenu de séance hier soir, en hommage à la mémoire de M. Charles Marcil, ancien président des Communes et doyen de la Chambre. A la reprise de la séance, à 8 heures, M. Charles Dunning, ministre des Finances, a proposé l'ajournement, et M. R.-B. Bennett l'a appuyé de tout cœur disant que c'était là un hommage de déférence, de respect et d'estime qu'il convenait de rendre au doyen de la Chambre et à celui qui fut un temps président des Communes.

Eloge par M. King

Ottawa, Ont., 30. (D.N.C.) — Profondément affligé par la mort de M. Charles Marcil, M. Mackenzie King, a fait, hier soir, la déclaration suivante aux journalistes: "La nouvelle de la mort de M. Charles Marcil créera partout les plus profonds regrets. Ainsi disparaît de la vie publique de notre pays un de ceux qui en furent le plus bel ornement.

"Le vide se fait donc de plus en plus dans les rangs de ceux qui ont commencé leur carrière politique avant le commencement du siècle et qui furent les compagnons d'armes de sir Wilfrid Laurier.

"M. Charles Marcil appartenait à une des plus vieilles familles de la province de Québec. Il possédait ces qualités de chevalerie et de courtoisie qui sont les caractéristiques de sa race. Il était le doyen de la Chambre des Communes. Il y avait été élu pour la première fois en 1900. Il fit partie de dix parlements, ce qui est probablement un fait sans précédent, dans l'histoire politique du Canada. Il fut vice-président et président de la Chambre. Il était un des membres les plus en vue de la Chambre des Communes. Orateur éloquent, il maniait avec une égale aisance le français et l'anglais. C'était aussi un fervent de la politique et des principes du libéralisme.

"Il fut toujours, aussi fidèle et loyal envers moi qu'il le fut envers sir Wilfrid Laurier. Sa mort m'afflige profondément."

Les tempêtes en Europe: plus de cent morts

LONDRES, 30. (S.P.A.) — Le nombre des morts résultant des tempêtes qui viennent de sévir en Europe dépasse peut-être 100. Les naufrages causés par ces tempêtes ont fait plus de 74 morts. Aux dernières nouvelles, un navire hollandais, le "Jonc Jacobus", a sombré près du Portugal et tout son équipage a perdu la vie. Mais on ne sait pas combien d'hommes composaient cet équipage. D'autres navires sont en péril.

La neige et la pluie ont ravagé plusieurs parties de la France. Sur la côte bretonne, la mer a démolie la digue de Quiberon.

Il y a eu de fortes tempêtes de neige dans le sud de l'Angleterre.

Pleins pouvoirs à Hitler pour quatre autres années

BERLIN, 30. (C.P.-Havas) — Le Reichstag a renouvelé aujourd'hui ses pleins pouvoirs au gouvernement allemand pour une période de quatre ans.

L'Assemblée nazie, élue le 29 mars dernier, a ainsi renouvelé les pouvoirs du chancelier Hitler, qui allaient expirer d'ici un mois.

L'Assemblée a élu le général Hermann Goering, bras droit du chancelier.

Feu Mlle Flore Robert

Mlle Flore Robert, nièce de Mlle Clara Robert, du personnel de la Librairie du Devoir, est décédée ce matin à l'hôpital du Sacré-Cœur, à Cartierville.

Flore Robert était âgée de 28 ans. Elle était la fille d'Albert Robert et d'Emma Buschini.

Les funérailles auront lieu le 1er février, à 7 heures du matin, à la chapelle de l'hôpital du Sacré-Cœur. La sépulture aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Le Devoir offre à la famille en deuil ses vives sympathies.

Prêt aux chemins de fer français

Paris, 30. (S.P.A.) — Les chemins de fer français ont obtenu, il y a quelques heures, un prêt britannique de 40 millions de livres et peu après le franc était en hausse, à la cote du change, mais à la Chambre des députés, le gouvernement, qui bénéficie du prêt en ce sens que les chemins de fer s'en servent pour rembourser l'Etat, l'objet de nombreuses attaques. Des députés oppositionnistes ont reproché au gouvernement de n'avoir pas assez cherché à emprunter en France. Ils l'ont sommé d'expliquer pourquoi il a emprunté à Londres, bien que M. Blum ait récemment affirmé que la prospérité est revenue en

La Politique

La finance des C. N. R.

Le bill Howe pour modifier la structure financière des chemins de fer de l'Etat

Ottawa, Ont., 30. (D.N.C.) — Le ministre des Transports, M. C. D. Howe, a fait adopter en première lecture un bill destiné à modifier la structure financière des chemins de fer nationaux. Le projet de loi a pour but de décréter:

a) la cession par le ministre des Finances de certains montants du capital social des compagnies de chemin de fer nationales — Canadian et Canadian Northern;

b) le transfert et l'échange de certaines parts du capital social desdites compagnies;

c) l'abandon de certaines réclamations affectant les chemins de fer de l'Etat;

d) l'ajustement de certains comptes affectant les chemins de fer de l'Etat;

e) l'institution d'une corporation de fiducie des titres aux fins de préserver les droits de priorité du Dominion et de le protéger contre les événements futurs relativement à l'intérêt potentiel et autres économiques, et;

f) en général pour réviser la méthode de comptabilité du réseau des chemins de fer nationaux.

Le bill fera disparaître un doublement de \$1,500,000,000 dans les comptes du réseau et dans ceux de l'Etat. La dette totale du pays, si on y ajoute les dettes du réseau, est de \$5,750,000,000 alors que les obligations réelles du Canada ne s'élèvent qu'à \$4,250,000,000.

D'après M. Howe, la réduction comptable des valeurs actives des chemins de fer nationaux compense ce qui suit:

1. L'abandon des réclamations de l'Etat sur les avances consenties au réseau pour combler les déficits, au montant de \$361,244,349;

2. L'abandon des réclamations de l'Etat sur les intérêts accumulés sur les avances, au montant de \$495,030,137;

3. Le maintien des réclamations de l'Etat sur une somme de \$284,283,105, comprenant les avances de capital; le gouvernement retient ses droits sur cette somme à titre de propriétaire ou de détenteur d'actions communes, ainsi disparaît une autre dette des C.N.R. portant intérêt;

4. La cession, par le gouvernement au réseau, d'une somme de \$180,424,327 d'actions-capital au pair, dont seulement \$165,027,738 paraissent au bilan;

5. Le transfert au réseau d'un capital social de \$82,600,000 au pair du Canadian Northern Railway;

6. Le transfert au réseau d'un capital social de \$18,000,000 au pair du Canadian Northern Railway, en échange de 1,000,000 d'actions sans valeur au pair des C.N.R. ayant une valeur initiale déclarée de \$18,000,000;

7. Le rajustement de certains comptes ayant trait aux chemins de fer nationaux et au chemin de fer de la Baie d'Hudson;

8. La création d'une corporation de fiducie aux fins précédemment mentionnées.

D'après M. Bennett, le projet de M. Howe est financièrement sain. Il faut tout de même que le bilan des Chemins de fer nationaux indique la somme réelle que les contribuables ont placée dans le réseau.

La clause-or

Ottawa, 30. (D.N.C.) — Le ministre des Finances, M. Charles Dunning, a donné avis qu'il proposera la semaine prochaine la résolution suivante: relative à la clause-or: "Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi décrétant que les obligations régies par la loi canadienne, payables en or, ou en monnaie d'or, ou par une somme d'argent évaluée d'après l'or, peuvent être remboursées par le paiement de la somme nominale ou au pair en monnaie légale du pays avec la monnaie duquel l'obligation doit être payée".

La C.C.F.

Ottawa, 30. (D.N.C.) — Le Conseil national de la C.C.F. tiendra des séances d'étude en cette fin de semaine. Il devra tout d'abord nommer un secrétaire en remplacement de M. Coldwell, démissionnaire. Le député de Rosetown-Biggan, désire consacrer tout son temps aux affaires des Communes. On profitera de cette réunion pour faire une revue des principaux événements politiques de ces derniers mois et pour mettre au point certains projets d'avenir. C'est la première réunion du Conseil National de la C.C.F., depuis l'automne dernier.

Mort d'Henri Duvernois

Paris, 30. (A.P.) — Henri Duvernois (Henri Schwabacher), romancier et dramaturge, est mort hier à l'âge de 62 ans.

France depuis l'avènement de son cabinet.

Dans des cercles oppositionnistes on a manifesté de l'inquiétude en apprenant que les chemins de fer cherchent à obtenir des prêts à Amsterdam et à Stockholm.

Parmi les banquiers qui ont participé au prêt il y a les frères Lazard, Morgan Grenfell & Co., et Rothschild and Sons. Le prêt sera remboursable dans dix mois. L'intérêt est de 3 1/2 %.

Les pêcheries du Québec

Il faudra résoudre certaines difficultés constitutionnelles avant qu'Ottawa reprenne la juridiction sur les pêcheries maritimes de cette province, déclare M. Michaud

Ottawa, 30. (C.P.) — Le ministre de la Pêche, M. Michaud, en apprenant que le gouvernement de Québec songeait à demander au gouvernement fédéral de reprendre la juridiction sur les pêcheries maritimes du Québec, a déclaré qu'il faudrait résoudre certaines difficultés constitutionnelles avant que le ministre fédéral de la Pêche puisse entrevoir la possibilité de reprendre cette juridiction.

Le ministre a rappelé qu'il y avait eu une dispute constitutionnelle entre le Dominion et la province de Québec depuis la Confédération, sur cette question de la juridiction des pêcheries maritimes de la province de Québec. Finalement, en 1920, le Conseil privé fut saisi du problème et le plus haut tribunal de l'Empire rendit jugement de telle façon que le Dominion et la province de Québec en vinrent à une entente, deux ans plus tard, en vertu de laquelle la province de Québec acceptait l'administration entière des pêcheries maritimes de toute la province à l'exception de celles des alentours des îles-de-la-Madeleine.

Les autorités fédérales se demandent maintenant si le gouvernement fédéral pourrait reprendre cette juridiction. Le peut-il si le jugement du Conseil privé rendu en 1920 était correct? Ce jugement disait que le Dominion exerçait juridiction si la pêche se faisait sur ou dans l'eau mais que le gouvernement provincial avait juridiction si le pêcheur se servait d'une ancre qui touchait le sol au fond de l'eau. Les deux gouvernements avaient convenu alors, qu'une telle démarcation des juridictions respectives de chacun était impraticable et ils en vinrent à l'entente mentionnée.

Le gouvernement fédéral exerce présentement sa juridiction d'une façon complète sur les pêcheries maritimes de la Nouvelle-Ecosse et sur les pêcheries côtières de la Colombie canadienne, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. Dans les autres provinces, les gouvernements provinciaux administrent les pêcheries au moyen de règlements approuvés par le Dominion.

Le gouvernement fédéral a continué à exercer sa juridiction sur les recherches scientifiques relatives à la pêche, sans exclure la province de Québec. Au mois d'août dernier, une nouvelle station biologique fut installée à Grande-Rivière, Gaspé.

Les autorités fédérales sont d'opinion que les plaintes des pêcheurs du Québec sont motivées du fait qu'ils ne reçoivent pas les instructions pour pêcher et fumer le poisson et qu'ils ne bénéficient pas du service d'inspection du gouvernement fédéral.

La réfection des maisons

Ottawa, 30. (D.N.C.) — Un projet de loi de M. Charles Dunning, ministre des Finances, a été adopté en première lecture. Il a pour titre: Loi ayant pour objet d'accroître le placement des travailleurs en encourageant la réfection des maisons rurales et urbaines. Il vise à garantir les institutions de prêt approuvées contre les pertes qu'elles peuvent subir comme résultat des prêts qu'elles ont faits ou pourront faire pour des réparations de maison. Le projet de loi limite la responsabilité du gouvernement du Canada relativement à ces garanties à un montant ne dépassant pas quinze pour cent de la somme totale des prêts, et jusqu'à un total ne dépassant pas sept millions cinq cent mille dollars.

Il y a eu, sur cette question, quelques discours, notamment du Dr S.-F. Tormie, conservateur de Victoria, et de M. J.-F. Pouliot de Rivière-du-Loup.

Autre démission dans le cabinet Aberhart

Edmonton, 30. (C.P.) — M. Charles Cook, trésorier de la province, annonce qu'il démissionnera le 31 janvier. C'est le second membre du cabinet Aberhart, en moins de deux mois, qui se défile ainsi. M. C.-C. Ross, ministre des Terres et des Mines, ayant lâché son chef le mois dernier. Toutefois, le ministre démissionnaire entend rester député du comté de Stettler.

Le concordat avec l'Allemagne

Berlin, 30. (S.P.A.) — Dans des cercles catholiques, on dit que le Vatican a demandé au Führer-chancelier Hitler de réaffirmer, dans son discours d'aujourd'hui au Reichstag, le maintien du concordat que les autorités nazistes ont signé. Il paraît que le Vatican a demandé cela dans une note qui est arrivée il y a quelques heures.

Mort du Dr Darveau

Québec, 30. — Le Dr V. Darveau, attaché au corps médical de la prison de Québec, est décédé hier, à l'âge de 51 ans, après une courte maladie.

Lui survivent, outre sa femme (Clara Letourneau), un fils et deux filles. M. Pierre Bertrand, membre de l'Assemblée législative, se trouve son beau-frère.

La Vie Musicale

Pour se familiariser avec les grandes Symphonies —
Les autorités de M. Dominique Laberge —
Stavinsky et Wagner — Après "Parsifal",
Wagner écrit encore deux
courtes œuvres

Sigmund Spaeth, un Germano-Américain fort connu par ses travaux de vulgarisation de la musique, vient de publier sous le titre de *Great Symphonies and how to recognize and remember them*, un volume qui n'a, je pense, d'égal pour le principe qu'il applique, que le volume de notre John Murray Gibbon: *Magie de Melodies*.

L'auteur analyse trente-six Symphonies: Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert, Schumann, Mendelssohn, Brahms, César Franck, Tchaikovsky, Rimsky Korsakoff, Dvorak, avec des mots à la portée de tous; mais c'est dans son exposition des thèmes que réside l'originalité de son procédé. En ceci, il suit d'ailleurs, peut-être sans le savoir, la manière de Gibbon.

Pour ce principe que des paroles adaptées à un passage mélodique par leur rythme et leur sens deviennent un moyen mnémotechnique qui permet de se rappeler instantanément le thème auquel elles sont collées. On comprendra mieux si l'on se souvient que certains livres de notre jeunesse, les Recueils de Cantiques par exemple, ne donnaient que des vers auxquels nous appliquions leur air instantanément.

C'est pas de la poésie, ni même simplement des vers que l'auteur a imaginés comme s'adaptant à la musique, c'est de la prose qui s'emballe avec celui de la musique et qui, par conséquent, mène les sons en mots. L'exemple d'ailleurs illustre mieux ce procédé que toutes les explications.

Tout le monde connaît les quatre mesures par lesquelles débute la 5e Symphonie, un mineur, comme on l'appelle souvent; on dirait que quelque chose frappe à la porte. Voici les mots qu'adapte Spaeth: *I am poor Fate! Come, let me in!* Et quand cet appel se répète pour former le premier thème, il chante: *I am your Fate, come, let me in, open the door!*

La Symphonie inachevée de Schubert lui suggère ces paroles sur l'entrée des violoncelles: *Low, minor tune, Schubert will sing right soon.*

Le dernier exemple que je donne est une mélodie connue de tous: le fameux *Largo*, de la *Symphonie du Nouveau Monde*, de Dvorak. L'air est confié aux accents mélancoliques du cor anglais et voici les paroles qui sont nées dans la pensée de l'auteur: *English horn, all forlorn, pipe your plaintive lay, etc.*

Murray Gibbon recommande de pareilles exercices comme une gymnastique cérébrale et un amusement de société. Il n'a pas tort, car, au lieu des tables de *bridgers* qui n'admettent que le silence autour d'eux, ou des insignifiants et pas toujours innocents papotages mondains, cet exercice auquel peuvent participer tous ceux qui ont un peu d'imagination, donnerait vite le sens des mélodies choisies. Spaeth démontre que cet exercice peut s'appliquer à la Symphonie avec ses thèmes et leurs modifications et qu'on pourra vite se les mettre en mémoire.

Je ne connais aucun travail analogue en français; s'il en existait, il mériterait de faire fortune.

Dans la *Patrie* de samedi dernier, M. Dominique Laberge me jette à la tête Pirro, Stokowsky et une bonne double douzaine d'auteurs allemands pour me prouver que j'ai tort de soutenir — selon lui, qu'on sait très bien pourquoi Bach a écrit sa *Messe en si mineur*.

D'abord, ce n'est pas moi qui l'affirme, mais bien Th. Gerold dont, par précaution, j'ai cité la phrase, mot à mot et entre guillemets. Et, chose curieuse, presque au temps où Léopold Stokowsky, qui, d'ailleurs paraît plutôt du caractère de l'œuvre que de son histoire, écrivait, lui aussi, son *Nescimus*, un journal américain — le *Herald-Tribune*, sous la signature de Lawrence Gilman, — citait Charles Sanford Terry, qui est reconnu comme l'un des musiciens les mieux informés sur Bach et ses œuvres.

Voici ce qu'écrivait le Dr Terry: *At Dresden, on July 27, 1733, Bach presented its vocal and instrumental parts (de la messe) to his sovereign Augustus III, as an "instantaneous example of my skill in music," less with a view to its performance, as has been supposed, than as a proof of his competence to fill a post in the royal Kapelle.*

Le Dr Terry ajoute que la partition présentée au roi de Saxe porte des marques qui suggèrent qu'il fut utilisé dans la *Lutheran Messe*.

Gerold dit comme le Dr Terry au sujet de la présentation du *Kyrie* et du *Gloria* à Auguste III et ajoute que ces deux parties furent écrites exprès pour appuyer la requête de Bach. Peut-on affirmer plus catégoriquement la raison de cette messe?

Quant à Léopold Stokowsky dont M. Laberge fait grand état, Gilman en parle dans le même article, et la question qu'il pose est celle-ci: "Pourquoi Bach a-t-il écrit la *Messe en si mineur*? De tout le rituel de l'Eglise catholique, la messe est le centre et le plus haut point. Pourquoi Bach qui était protestant et, en tant que nous le savons, ardent Luthérien, a-t-il choisi cette forme pour créer l'une de ses œuvres les plus considérables et les plus inspirées?" C'est, on doit l'avouer, bien plus haut et bien plus loin que vise M. Stokowsky, et cela n'infirme en rien le fait présenté par Charles Sanford Terry et par Th. Gerold.

Dans sa bibliothèque, Gerold donne Spitta, Pirro, Schweitzer, et tous les auteurs allemands que nomme M. Laberge. Il les connaît donc et, s'il ne parle pas comme eux, il ne les contredit pas sans avoir des preuves à l'appui de son affirmation.

Je crois que mes autorités valent bien celles que cite M. Dominique Laberge, mais, après tout j'ai, vis-à-vis de lui, une infériorité: je ne sais pas l'allemand. Vais-je être obligé de l'apprendre?

Nos entrevues

Line Zilgien

Montréal n'a pas été très gâté, cette année, par des récitals d'orgue. Aussi, le concert que la jeune organiste française Line Zilgien donnera, lundi soir, à l'église du Très-Saint-Nom de Jésus, à Maisonneuve, sous le patronage d'honneur de M. le chanoine J.-N. Dupuis, suscite-t-il une sympathique curiosité dans laquelle entre, pour une bonne part, l'élément artistique, car, si Mlle Zilgien est très peu connue chez nous, elle jouit en France d'une belle réputation. La jeune titulaire des orgues de l'église parisienne Saint-Louis-en-l'Île est d'ailleurs précédée en Amérique d'innombrables recommandations, entre autres de Son Eminence le cardinal Baudrillard et de son ancien maître Marcel Dupré dont on se plaît à la-bas, à la surmonter la star pupil (qualificatif peu français mais expressif).

Depuis quelques années, Mlle Zilgien a donné des tournées de concerts à l'étranger, entre autres en Turquie, en Yougoslavie, aux Indes, etc. Aux îles Canaries, la jeune organiste a même eu l'avantage de jouer sur un orgue inauguré par Saint-Saëns et qui n'avait pas été touché depuis.

La tournée actuelle de Mlle Zilgien embrasse les Etats-Unis et le Canada. Chez nos voisins, l'élève de Marcel Dupré a donné deux concerts à New-York et un récital à Chicago. Après avoir donné son concert à Maisonneuve, Mlle Zilgien se rendra à Québec où elle donnera une audition sur les orgues de la basilique.

Mlle Zilgien, qui semble charmée de constater que les Canadiens français parlent une langue si proche de celle de la province française, dit qu'elle se sent chez elle dans notre pays et que la campagne québécoise, dont elle a entrevu quelques aspects, lui rappelle sa province d'origine, la Lorraine. Elle a cependant été fort surprise de n'entendre que de l'anglais à l'hôtel où elle est descendue (au Mont-Royal, ce qui n'a rien d'étonnant quand on connaît la politique du lieu). "Je croyais, dit Mlle Zilgien, qu'on ne parlait que le français au Canada". Hélas!

Lundi soir, la jeune organiste exécutera un groupe d'œuvres de Bach, de Mendelssohn, de Schumann, de Widor, de Dupré, et surtout de Messiaen, successeur de Guilmant, aux orgues de la Trinité. Mlle Zilgien conserve une gratitude toute spéciale au jeune compositeur Messiaen, en effet, parce que c'est justement le récital que celui-ci lui a invité à donner à la Trinité qui a contribué à faire connaître Mlle Zilgien.

Le concert de lundi promet d'être l'un des principaux événements artistiques de la saison. Mlle Zilgien a essayé les orgues du Très-Saint-Nom de Jésus, hier, et elle en est enchantée.

Lucien DESBIENS

Quatuor à cordes Dubois

Mardi, le 9 février, à 8 h. 30 p.m., aura lieu à la salle St-Sulpice, 1700 rue St-Denis, le troisième concert gratuit du Quatuor à cordes Dubois. On entendra le délicieux Quatuor de Mozart, no 8, en ré majeur, composé en 1789; le Quatuor de R. Glière, op. no 2, ainsi que le célèbre Trio de Franz Schubert, op. no 99, avec Mlle Lucille Hodgson au piano.

Ce troisième concert sera le dernier de la saison. Espérons que le Quatuor à cordes Dubois trouvera le moyen de continuer sa série annuelle de six concerts qu'il nous a fournis durant vingt-cinq années consécutives, car nous ne devons pas oublier que la musique de chambre professionnelle, non seulement à Montréal, mais au Canada et aux Etats-Unis.

Le public pourra se procurer des billets à la maison Edmond Archambault, coin Berri et Ste-Catherine est, et à la maison Willis Ltd, coin Drummond et Ste-Catherine ouest.

Les Disciples de Massenet

Les nombreuses marques d'encouragement prodiguées, au cours de la saison dernière, aux Disciples de Massenet, les ont stimulés et ils ont mis toute leur bonne volonté, leur cœur et leur savoir à la recherche d'améliorations artistiques pour leurs concerts au Monument National, les 11 et 14 mars prochains.

Indépendamment des choeurs qui seront exécutés en concert, les auditeurs admireront les talents scéniques-chorégraphiques, la grâce et l'aisance en scène des membres de cette chorale, à leur évolution dans un nouveau sketch de Charles Goulet, intitulé "Rhapsodie en Goutures no 11".

Le concert que les Disciples de Massenet donneront au Monument National, sera un véritable régal pour les amateurs de musique.

Un remarquable ensemble de 40 voix mixtes sous la direction de Charles Goulet a été acclamé lors du festival Bach-Beethoven, le 1er septembre dernier, et a reçu les plus élogieuses appréciations de la critique musicale.

L'art des Disciples de Massenet est assez rare. Se donnant tout entiers à leur musique, ils transmettent à leur auditoire l'émotion qui les possède et ils y parviennent sans jamais sacrifier les nuances les plus fines ni se départir d'un raffinement exquis.

Ils exécutent d'une façon qui est un véritable charme d'unité, d'équilibre et d'expression.

Au "Ladies' Morning Musical"

Voici le programme du récital de piano que donnera M. Rudolph Serkin, le 4 février, à 3 h. p.m., au Ritz Carlton, sous les auspices du Ladies' Morning Musical Club.

Sonate en do majeur, op. 53, de Beethoven; Variations sur un thème de Bach, de Max Reger; Quatre études (en fa mineur, en si mineur, en sol dièse mineur et en la mineur) de Chopin; Deux Improvisations (en mi bémol mineur, en fa mineur, op. 142), de Schubert; Rondo Capriccioso, de Mendelssohn.

VOICI un témoignage de l'efficacité des haut-parleurs "Electro-Vox", que nous a fait tenir l'Archevêché de Montréal et que nous publions ici, sans commentaires.

Montréal, le 11 juillet 1936

ARCHEVÊCHE DE MONTRÉAL

A QUI DE DROIT:

Il nous fait plaisir d'exprimer à PAUL CHAPUT DUBA qui a fait dernièrement l'installation des haut-parleurs à la Cathédrale de Montréal, notre plus entière satisfaction.

Notre cathédrale, comme on le sait, est vaste et très élevée. Depuis toujours nous avons reconnu à nous faire entendre dans l'abside et dans le transept de l'épître.

Or, depuis que nous avons les haut-parleurs de M. Paul Chaput, nous sommes parfaitement compris dans toute l'église.

Avec un effort moindre, on peut dire, de 40 à 50 pour cent.

M. Chaput a eu également la préoccupation de placer ses instruments de telle façon et de les dissimuler si adroitement que personne ne peut dire où ils se trouvent.

J'ajoute enfin que M. Chaput a remporté dans plusieurs autres églises de Montréal, notamment à Saint-Jean-Baptiste et à Maisonneuve où j'ai eu l'occasion de parler récemment, un aussi beau succès qu'à la Cathédrale.

En foi de quoi j'ai signé le présent recommandation.

Chas. A. Harbours
Cure de la Cathédrale de Montréal.

Les haut-parleurs "Electro-Vox" sont installés par Paul Chaput Enregistré (voir notre annonce ci-contre).

VARIÉTÉS LYRIQUES

MONUMENT NATIONAL

ROSE-MARIE

Opérette de Rudolf Friml.
DU 23 AU 28 FÉVRIER EN SOIRÉE.
Direction: Daumais-Goulet.
Prix des places: \$1.25 — \$1.00 — .85 — .60 (taxe incl.)
En vente chez Ed. Archambault et au Monument National — L.A. 4418

"Rose-Marie" au Monument National

Comme prochain spectacle les Variétés lyriques présenteront en français, pour la première fois en Amérique, la populaire opérette intitulée "Rose-Marie".

Tous connaissent l'œuvre d'Otto Harbach, qui a tenté à plusieurs reprises les meilleurs en scène du cinéma. On se souvient du succès éclatant que le film paré a remporté et obtenu encore sur les écrans du monde entier.

Pour intéresser ce fut le film, il ne pouvait surpasser l'œuvre de Harbach, qui fut créée pour la scène. L'atmosphère de sympathie qui existe entre les interprètes et l'auditoire aux spectacles scéniques ne peut être transmise à l'écran, et voilà pourquoi ceux qui ont vu les deux, préfèrent "Rose-Marie" opérette, à "Rose-Marie" film.

"Rose-Marie" nous ramène des artistes de la valeur de Lionel Daurand, Marthe Lapointe dans le rôle-titre, Carmen et Maurice Morenoff, etc.

Devant l'importance du spectacle, le nombre augmenté de la figurant, on avait droit de croire à une hausse dans le prix d'admission, mais les directeurs Daumais et Goulet nous rassurent à ce sujet: les prix restent les mêmes. Cependant devant la popularité de "Rose-Marie", on a cru bon de donner six représentations en soirée, les 23, 24, 25, 26, 27 et 28 février prochains.

Les billets sont en vente chez Ed. Archambault ou au Monument National, L'Ancester 4418.

Club musical et littéraire de Montréal

Mardi 2 février, à 8 h. p.m., salle Tudor, le Club musical et littéraire de Montréal donnera le troisième dîner-causette de sa saison.

L'hôte d'honneur et le conférencier, M. Jean-Marie Gauthier, directeur de l'École du meuble de la province de Québec, a intitulé sa causerie: "L'artisanat, sous Louis XIV". Cette causerie sera illustrée par des projections lumineuses.

Me Charles-Auguste Bertrand le remercia.

M. Gérard Duranleau, ténor, sera secondé au piano par Mlle Mance Duplessis.

Ce troisième dîner-causette marquera la sixième réunion artistique de la saison 1936-1937, du Club musical et littéraire de Montréal, et sera sous la présidence de son directeur, M. Gérard Gamache, pianiste.

Récital Line Zilgien

Voici le programme du récital d'orgue que Mlle Line Zilgien, organiste parisienne, donnera le lundi soir, 1er février, à l'église du Très-Saint-Nom de Jésus, à Maisonneuve, sous le patronage d'honneur de M. le chanoine J.-N. Dupuis:

1o Passacaille et fugue de J.-S. Bach; Deux chorals, de J.-S. Bach; Symphonie (29e cantate en ré majeur), de J.-S. Bach;

2o Rhapsodie sur des hymnes britanniques, no 3, de Saint-Saëns; Esquisse en ré bémol, de Schumann; Variations de la Sonate en ré mineur, no 6, de Mendelssohn;

3o Scherzo (4e Symphonie), de Widor; La Nativité; a) Les bergers; b) Les anges; de Messiaen; Prélude et fugue en sol mineur, de Dupré.

RECITAL D'ORGUE

Eglise du Saint Nom de Jésus (Maisonneuve)
LUNDI SOIR, le 1er FÉVRIER
LINE ZILGIEN
Organiste virtuose française

Billets: 75c et 50c, en vente chez Archambault, Librairie De La Salle, et lundi soir à l'entrée de l'église.

Au Festival dramatique

Voici le programme complet de la soirée française du Festival régional du gala dramatique national, soirée qui aura lieu dans la nouvelle salle de l'Édifice Sun Life, au Carré Dominion, jeudi prochain, le 4 février, commençant à 8 h. 30.

I. "La Lumière dans le Tombeau", pièce dramatique de René Berton, présentée par la section française du Montreal Repertory Theatre. Distribution: Dr Honoré David, MM. François Lavigne, Jean-Marie Dansereau, Jean-Paul Prud'homme, Henri-Paul Vermet. La scène se passe au front en 1918 dans une cave servant d'abri.

II. "Le Renaissance Théâtre", sous la direction de M. Renaud Milville-Deschênes dans "L'Absolution", pièce en un acte de José Gormain et Emmanuel Bourcier. Distribution: M. Paul Charbonneau, Mlle Adrienne Samuel, M. Léon Noël de l'ITL, Mlle Judith Jasmin, et Mlle Yvette Lorrain.

III. Présentée hors concours: "A l'ombre du meuble", comédie en un acte de Georges d'Hervilliez. Jouée par les membres du M.R.T. avec la distribution suivante: MM. François Lavigne, Henri-Paul Vermet, Dr Honoré David, Jean-Marie Dansereau et Mlle Michelle Perreault.

Les deux pièces inscrites au concours seront jugées par M. Georges Warfar, célèbre acteur, directeur et critique belge spécialement venu au Canada comme juge officiel des concours régionaux du Festival Dramatique. M. de Warfar rendra son jugement, de la scène, à la fin de la soirée même.

Aux "Wednesday Nine O'Clocks"

Les Wednesday Nine O'Clocks présenteront le mercredi soir, 3 février, au Ritz Carlton, le célèbre Quatuor à cordes Gordon, fondé par Jacques Gordon, ancien directeur artistique de la Symphonie de Chicago. Ce quatuor est l'un des ensembles les plus homogènes qu'il soit possible de souhaiter. Il jouit, particulièrement aux Etats-Unis, d'une réputation enviable.

Secours spéciaux pour l'Ouest

Ottawa, 30. (D.N.C.) — Le gouvernement fédéral a accordé des secours spéciaux aux Provinces de l'Ouest. Le 7 octobre dernier, il leur a versé une somme totale de \$12,540,300. Il s'est procuré cet argent au moyen de mandats spéciaux. Telle est la substance d'une

Extension juridique

Mémoire du Conseil Central de Montréal devant la Commission de Revision

Au nom du Conseil central des Syndicats catholiques de Montréal, nous venons appuyer le mémoire soumis par la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada.

Nous insistons, tout particulièrement sur quatre clauses contenues dans ce rapport:

1o Sanctions adéquates au but que poursuit la loi de l'extension juridique;

2o La proportion requise entre les parties contractantes patronales et ouvrières et les parties non contractantes doit être considérablement abaissée de manière à permettre l'application de la loi dans un plus grand nombre d'industries et la renou-

Sanctions adéquates

Toute loi sans sanction adéquate au but qu'elle poursuit est inopérante, devient antisociale et immorale. Elle devient une prime aux violateurs au détriment des citoyens honnêtes. Toutes les lois naturelles portent leurs sanctions. Les lois humaines ne peuvent se soustraire à cette obligation.

Toutes ces considérations s'appliquent à la loi de l'extension des conventions collectives dont le but est d'assurer à l'ouvrier une subsistance équitable.

L'ouvrier, à cause de sa dépendance économique, ne peut, dans

Responsabilité des Parties Contractantes

La loi de l'extension juridique des conventions collectives est une forme bien spéciale de l'intervention de l'Etat dans les rapports entre le capital et le travail. Son but est double: Assurer une juste rémunération au travail des ouvriers par la fixation de justes salaires et, en même temps, stimuler employés et employeurs par la création de comités conjoints, à collaborer au progrès de l'industrie qui les fait vivre et au bien commun de la nation entière.

Pour atteindre ce but, la loi de l'extension juridique doit être d'une constitutionnalité indiscutable et de plus, elle doit être par elle-même un moyen de collaboration entre toutes les classes de notre société au bien général.

Dans son texte actuel, nous ne croyons pas que cette loi rencontre cette première et indispensable condition. En voici entre autres deux raisons:

1o L'article 2 stipule qu'il est loisible au lieutenant-gouverneur en conseil de décréter qu'une convention collective de travail, intervenant entre, d'une part, une ou plusieurs associations de salariés *bona fide* d'après le jugement du ministre du travail (espérons que le ministre du travail ne sera jamais un communiste, ni même un quémandeur de votes) et, d'autre part, des employeurs ou une ou plusieurs associations d'employeurs, lie également tous les salariés et employeurs, etc.

Or il arrive souvent que ces associations d'employeurs n'ont aucune existence légale. Il arrive aussi, que ces associations d'employeurs n'ont, par leur incorporation, aucun pouvoir d'engager leurs salariés sur des questions de salaires à l'égard de leurs employés. Cette convention collective de travail doit donc, par elle-même, aucune existence légale. Le lieutenant-gouverneur en conseil peut-il alors prouver légalement qu'une convention collective fut présentée, Comment peut-il généraliser, étendre à tous les employés et employeurs les obligations d'une convention qui légalement n'existe pas? Au reste, nous sommes informés qu'une cause type sera portée à l'attention du conseil privé.

2o L'article 7 décrète que "les parties à une convention collective de travail rendue obligatoire en vertu de la présente loi doivent constituer un comité conjoint chargé de surveiller et d'assurer l'application de cette convention." Comment la législation peut-elle créer des obligations légales, des charges à des associations qui légalement n'existent pas? Selon l'article 7, ce sont les parties elles-mêmes qui forment le comité conjoint. Ce n'est pas le ministre du travail qui nomme les délégués désignés par les parties à la convention, mais les parties contractantes elles-mêmes. Comment des parties contractantes qui n'ont aucune existence légale peuvent-elles constituer, nommer un comité conjoint qui aura des obligations et des pouvoirs légaux? Quelle preuve légale pourra-t-on apporter pour soutenir que, dans ce cas, les délégués ont été nommés par leur association, si cette association ne peut rien faire légalement? Il peut fort bien se trouver que la majorité des votes de ce comité conjoint dépende de délégués qui ne sont pas sujets canadiens; comment alors ce comité pourra-t-il "exercer, pour le bénéfice de chacun des salariés, toutes les actions qui naissent en leur faveur, sans avoir à justifier d'une cession "de créance de l'intérêt; de "prélever des employeurs seuls "et des salariés les sommes né-

cessaires, etc."? N'est-ce pas là conférer un pouvoir exécutif à des associations étrangères au pays?

Nous n'avons pas l'intention de prouver que la loi n'est pas constitutionnelle. Nous n'avons ni la compétence ni le désir de le faire.

Ces réflexions ne suffisent-elles pas à prouver notre première assertion: la loi de l'extension juridique, dans son texte actuel, n'est pas, en ce qui concerne les associations *bona fide*, mais non incorporées, d'une légalité incontestable? N'est-il pas imprudent pour l'Etat d'intervenir dans le conflit social, d'établir des réglementations qui imposent bien des sacrifices sans s'assurer à l'avance si toute cette législation sera mise de côté par les tribunaux?

La deuxième qualité de cette loi, toujours d'après le but qu'elle se propose, doit être son aptitude à stimuler employeurs et employés à collaborer au maintien et au progrès de l'industrie qui les fait vivre et au bien commun de toute la nation, elle doit par elle-même une base d'entente, de collaboration.

Nous croyons qu'il y a un véritable danger, et pour nos industries et pour notre province, à permettre à toutes les associations ouvrières *bona fide* d'obtenir l'extension juridique de leurs conventions collectives de travail.

Une association ouvrière sans responsabilité légale peut, dans la pratique, avoir recours à tous les moyens, même à la violence à l'égard des patrons et des employés pour obtenir une convention collective de travail. Cette union, sans responsabilité, pourra ensuite indirectement, par ses délégués au comité conjoint, exercer une véritable dictature sur tous les ouvriers et patrons de cette industrie.

Des associations ouvrières, sous prétexte de laisser à chacun de leurs membres entière liberté individuelle admettent dans leurs rangs des communistes notoires. Ceux-ci deviennent officiers, agents d'affaires, délégués en toute occasion. Le gouvernement de cette province peut-il, sans grave imprudence, faire bénéficier de l'extension, les associations ouvrières sans obliger celles-ci à soumettre à son approbation leur constitution et sans exiger qu'au moins leurs officiers supérieurs soient des sujets canadiens?

De plus, si nous voulons que la loi amène patrons et ouvriers à se rapprocher pour mieux comprendre le problème de l'industrie qui les fait vivre, serait-il sage de laisser des chefs ou agents étrangers venir inspirer les ouvriers des organisations locales, dans l'étude de contrats de travail qui auront leur répercussion sur le coût de la production d'une industrie dont les produits viennent en concurrence avec ceux de la même industrie, établie à l'étranger.

Si l'extension des conventions collectives était le complément des contrats collectifs légaux prévus à la Loi des Syndicats Professionnels, tous ces inconvénients disparaîtraient et le but que le législateur s'est proposé serait plus sagement atteint.

On objecte que les Unions Internationales ont les mêmes droits que les Syndicats Catholiques. Nous n'aborderons pas cette question. Il s'agit non d'incorporer des unions non incorporées. Il s'agit non de la sur-prémature d'une union sur une autre, mais de l'unité nationale.

Au reste, la C. T. C. C. demande à côté de l'extension juridique la création d'une loi de salaires minima afin de protéger tous les salariés qui ne sont pas organisés ou qui ne veulent pas que leurs organisations assument une responsabilité légale.

Duplessis, a acheté au cimetière St-Charles un terrain pour les policiers qui meurent dans l'exercice de leurs fonctions. On y enterrera également les policiers qui n'auront pas de famille.

On s'est déclaré étonné du peu de moyens de défense que possédaient les policiers provinciaux. On nous affirme que non seulement les cadres mais aussi les méthodes de la Sûreté provinciale vont être reformées.

réponse de M. Charles Dunning, ministre des Finances, à une question de M. R.-B. Bennett.

Un terrain pour les policiers morts en service

Québec, 30. (D.N.C.) — Le département du procureur général, sur les ordres de M. Maurice

CONSTIPATION

CE SOIR AU COUCHER

ROBOL

Résultat Demain matin

25c la boîte
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée
1566 rue St-Denis
Montréal.

Veillez m'envoyer un échantillon de ROBOL.

Nom
Adresse

(30)

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Frédéric PELLETIER

LA PAGE FÉMININE

"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine FERNIER

La négligence

C'est un petit défaut, un tout petit défaut que l'on cultive sans trop en rendre compte (il est si accommodant et ses conséquences ordinaires ne sont pas tout de suite alarmantes), mais qui, avec le temps, finit souvent par compromettre le bon ordre d'un foyer, la paix avec l'entourage ou le succès d'une somme de travail qui ne paraît pas comme il devrait parce que trop de détails ont été négligés.

Que d'échecs sont dus à la simple négligence, qui ne laisse pas écrouler l'édifice tout d'un coup, mais qui, petit à petit, mine la charpente qui ne résistera pas à la secousse un peu forte.

Heureux encore sont ceux qui en payant pour leurs négligences passées s'en rendent compte et prennent les moyens de les éviter à l'avenir. Observons les gens qui réussissent des tâches difficiles, qui obtiennent des succès dès qu'ils s'attaquent à un travail quelconque, on verra que ce ne sont pas des négligents.

Si l'on était seul à souffrir de ses manques d'attention, de ses défauts d'exactitude, ce serait moins grave et plus vite corrigé aussi: on ne hâterait de faire disparaître ces causes d'insuccès ou d'ennui.

Mais la plupart du temps, il arrive que ce sont les autres qui souffrent de nos négligences, c'est pour cette raison que nous mettons plus de temps à les reconnaître et à les réparer.

Que ce soit le manque d'observation ou la paresse ou l'inertie qui cause la négligence, il y a moyen de corriger cette propension à négliger les petites choses qui ont tout de même leur importance.

De la négligence dans les petites choses on en arrive à la négligence dans les grandes et c'est ce qui fait que, suivant les circonstances ou les responsabilités que l'on assume, certaines négligences changent de nom pour s'appeler tout simplement manque de conscience.

C'est peut-être parce qu'il y a trop de négligents chargés d'autorité de responsabilités que tant de choses vont si mal un peu partout.

En éducation, combien de mères ont à regretter leurs négligences! Ces petits travers que l'on a négligé de corriger, croyant qu'avec le temps ça se passerait, sont devenus des défauts bien enracinés chez les enfants et dont la mère est souvent la première à souffrir.

Cet enfant qui ne prêtait jamais ses jouets, qui ne partageait pas, éme une grosse part de frigidité et qui jamais non plus n'a cédé sa place pour une promenade au profit d'une petite sœur est maintenant un parfait égoïste: la négligence a laissé se développer les indices légers mais sûrs de ce caractère qui se dessinait pourtant nettement. Et ainsi se suit.

Que dire encore de la négligence dans l'entretien d'un ménage, dans l'administration d'une maison?

Trop souvent c'est cette insouciance qui empêche les miséreux de sortir de leur pauvreté.

Les recommandations et les réparations qui font durer les habits et les meubles auraient tant d'avantages dans nombre de foyers nécessiteux qu'ils n'étaient pas précisément négligés.

Ailleurs, le problème de la négligence a un autre aspect.

On se fait servir et l'on néglige de verser les honoraires à la date convenue et on en retarde le paiement sans avoir l'air de penser que les gens qui travaillent pour gagner leur vie doivent payer comme leurs employeurs tout ce dont ils ont besoin.

Et ce sont souvent les plus exigeants qui laissent partir sans payer une couturière ou une garde-malade, une institutrice ou un professeur, les obligant à la désagréable démarche de réclamer ce qui leur est si bien dû.

On le voit, quand nos négligences ne nous font pas de tort personnellement, elles en font à autrui.

Il en est de même quand il s'agit d'abonnements à un journal, à une revue, etc. Pourquoi tant tarder à régler le montant dû et forcer l'administration de ce journal ou de cette revue à des frais de correspondance qui deviennent énormes vu la quantité de négligents qui ne se soucient pas de la peine ni d'annuler ni de payer leur abonnement.

Et pourtant ce serait si facile d'épargner aux autres tous ces ennuis, l'on prenait l'habitude d'être attentif et exact.

PRISCA

LE MANTEAU QUI PLAÎT



n'ont pas d'autre cause que la suppression des "dessous".

Faut-il nous résigner à porter une vaste chemise, un pantalon épais, des tricotés, des petits jupes? Avec cela, nous serons "fagotées", suivant l'expression familière.

Il ne s'agit que de choisir habilement ses vêtements de dessous. Une chemise dite américaine en laine fine est délicieusement chaude et, loin d'engorger le corps, elle le moule.

Une culotte en fin jersey de laine ne grossit pas les hanches, à condition qu'elle soit bien plate du haut.

Une combinaison-robe de dessous en laine peut se glisser sous presque toutes les robes, pourvu qu'elle soit tricotée finement, bien ajustée, et qu'on mette entre ce vêtement et la robe une autre robe de dessous en soie.

Et les bas? — Si vous êtes frileuse, gardez-vous bien de mettre les bas de soie ou de fil à même la peau. D'abord, enfiler un sous-bas couleur chair. Quand on le choisit de bonne qualité, il ne grossit pas la jambe, et son port est très agréable.

Pour le matin, les courses, adoptez donc le bas de laine et coton chiné. C'est beaucoup plus chic que le bas uni.

Soutiers chauds — A la maison, portez simplement des pantoufles. De forme dite "poulaine" et bordées de fourrure, elles peuvent être fort jolies.

Pour sortir — le matin, au moins — petite botte de cuir fourrée montant au-dessus de la cheville.

En temps de pluie, la grande botte de caoutchouc.

Ayez de fortes semelles. Et vous pourrez aller et venir sans connaître le supplice des engelures, l'agacement des gerçures et la menaçante apparition des rhumatismes, "oignons", déformations osseuses qui guettent les imprudentes.

Pour nos mains — Oh! le froid aux mains, quel supplice! Comment y échapper?

En prenant un manchon chaque fois que vous le porterez. Le manchon est revenu à la mode. Choisissez-le petit.

Si le manchon vous gêne — pour les courses, par exemple — gantez-vous chaudement. Le gant de cuir fourré est le meilleur; il protège mieux du froid que le gant tricoté.

Pour le cou — Ayez une écharpe, une vraie écharpe chaude et soigneusement enroulée, en laine ou en soie naturelle. La soie artificielle est froide.

Choisissez, pour votre manteau d'hiver, un col de fourrure bien montant et bien clos.

Vêtements de fourrure — Ils ne sont pas à la portée de toutes les bourses. N'achetons pas un manteau de basse qualité: il serait tout de suite pelé et hors d'usage, et jamais il ne semblerait élégant.

Mieux vaut un manteau de laine doublé d'un fourrage.

Au lit — Bien des gens dorment mal en hiver parce qu'ils se couvrent insuffisamment. Seule la plume tient vraiment chaud. Il paraît que rien ne vaut le vieil édredon

dit "gonflant". Mais il est démodé. Ayons un couvre-pieds plat, rembourré de plumes.

Un peu d'auto-suggestion — Mesdames les frileuses, couvrez-vous raisonnablement, et puis... oubliez le froid! Quand on se répète: "J'ai froid! oh! que j'ai froid!" c'est alors qu'on gèle.

Menez une vie saine, active, nourrissez-vous bien, portez des lainages. Et vous n'aurez plus froid.

Au Carmel de Montréal

Clôture du troisième centenaire d'une Association établie au Carmel de Beauce, par la Vénérable Marguerite du Saint-Sacrement, pour rendre hommage aux premières années de la Sainte-Enfance du Sauveur.

30, 31 janvier et 1er février: messe solennelle et sermon à 9 heures; sermon et salut à 4 heures.

Les amis du Carmel sont invités à prendre part à ce Triduum d'action de grâces.

Les nouvelles féminines

LA FEDERATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Chez les Aides-Maternelles

Réunions de la semaine à sa maison d'œuvres, 853 rue St-Jacques. L'Assemblée mensuelle de l'Association des Aides-Maternelles aura lieu mardi prochain, 2 février, à trois heures, sous la présidence de M. l'abbé Emmanuel Charlebois.

Tous les membres de l'Association sont cordialement invités à cette réunion.

Au Cercle d'étude de Sainte-Marie

L'Assemblée du Cercle d'étude Sainte-Marie du Comité des Œuvres Économiques aura lieu mardi prochain, 2 février, à huit heures du soir, sous la présidence de M. P. Arthur Dubois, S.J.

Tous les membres de la Fédération, spécialement les membres des comités et des associations professionnelles, sont cordialement invités à cette réunion.

Chez les Employées de Magasin

L'Assemblée mensuelle de l'Association professionnelle des Employées de Magasin aura lieu mercredi prochain, 3 février, à 8 h. 15 p.m.

Mme Alfred Thibault fera l'historique de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, dont elle est la présidente générale.

Il y aura salut du Saint-Sacrement et réception.

Les cours d'anglais et de français donnés aux membres de l'association auront lieu lundi soir, 1er février, et les cours de couture, mardi soir, 2 février, à 7 h. 45. Il est important que les élèves déjà inscrites suivent les cours ponctuellement.

Partie de cartes

Lundi 1er février à deux heures p.m. aura lieu une partie de cartes organisée par les dames patronesses au profit de l'œuvre de la République à la T. S. Face Inc., au 4312 ave. Papineau. Pour info: AM. 4950-5428.

Cours de pratique ménagère

Les cours de pratique ménagère qui se donneront la semaine prochaine à l'École d'Éducation Familiale et Sociale, 1215 Blvd St-Joseph, sont les suivants:

Lundi, 2 h. — Tissage et cuisine pratique;

que; mardi, 7 h. 30 — Cuisine pratique; mardi, 2 h. — Cuisine pratique; mercredi, 2 h. — Démonstration culinaire; mercredi, 7 h. 30 — Démonstration culinaire; jeudi, 2 h. — Couture, modes, fantaisie; jeudi, 7 h. 30 — Coupe; vendredi, 7 h. 30 — Couture, modes, fantaisie.

Partie de cartes à l'Immaculée-Conception

L'Association des Adoratrices de la parolaise de l'Immaculée-Conception organise une partie de cartes pour dames et demoiselles qui aura lieu mercredi après-midi, le 3 février à 2 h. 30 dans la salle paroissiale, 1963, rue Rachel est, sous la présidence du R. P. Georges Mongeau, S.J., directeur de l'Association. Prix nombreux. Pour renseignements, s'adresser à Mme L. Bouvier, 1855, rue Marie-Anne est, AM. 6085, ou à Mme L. P. Fortin, 4233, rue Bordeaux, AM. 6442.

Avis aux membres de l'Adoration

Dimanche 31 janvier, au Monastère de Marie Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest. Outremer, aura lieu la réunion générale des Membres de l'œuvre de l'Adoration et de l'Heure Sainte à 4 h. 15. L'allocution sera faite par le R. P. Fortin, S.S.S. et sera suivie de la Réception des Zelatrices et de la Bénédiction du St-Sacrement. Les Zelatrices sont priées de se rendre à 2 h. 30 pour leur réunion.

L'heure de la soupe

Il chemine, triste, ne sachant où aller, éprouvé par la pauvreté seul et abandonné dans sa misère; il regarde le passant d'un oeil mélancolique, et s'il tend à la résignation, il ne peut s'empêcher de murmurer en lui-même: "Pourquoi? Pourquoi lui plus que moi...?" et songeur, il marche sans but, sans espoir... Ce malheureux a un cœur comme le vôtre et le mien: il aurait tant besoin de sympathie et d'affection.

La faim le torture et les nombreux restaurants ne s'ouvrent pas pour lui; il n'a pas les quelques sous nécessaires. Et puis, c'est si humiliant de mendier. Soudain levant la tête, il semble mieux respirer; la vie n'est pas entièrement perdue, parce qu'il apprend que là-bas, dans la rue Ste-Catherine, des sœurs dévouées lui donneront, grâce à votre aumône, un bol de soupe fortifiante. Il sait qu'une bonté maternelle l'attend, qu'une main compatissante que la vôtre aura bien garnie va lui tendre le réconfort désiré.

Quelques minutes plus tard, le voilà de nouveau errant sur la route. A-t-il enfin un but? Est-il mieux orienté? Non, très probablement. Mais son pas est plus léger et une ombre de sourire nous laisse deviner que sous ces haillons un pauvre cœur emporte, avec un peu de joie, beaucoup de reconnaissance.

Cette œuvre si belle soit-elle, ne peut subsister seule; elle a besoin d'un appui solide pour continuer à soulager des malheureux. Cette œuvre de charité, vit de la charité; et qui donc peut s'abstenir de venir en aide à son prochain?

Vous tous qui ne pouvez servir le pauvre de vos mains, envoyez votre offrande, qui jointe à d'autres dons, viendra soulager les affamés. Secourez les religieux qui ont consacré leur vie à cette œuvre.

Pensez un peu, vous qui êtes à l'aise, qui avez un foyer, peut-être modeste, mais du moins, un sûr abri, centre de sympathie, pensez que vous auriez pu être réduit à la même détresse, que celui qui vient chercher son bol de soupe. Et quand vous constaterez combien vous êtes privilégiés malgré vos nombreux tracas, songez à votre prochain qui a besoin de vous pour supporter l'épreuve. Ne demeurez pas sourd à son pressant appel à donner généreusement. N'oubliez pas que:

"L'aumône est sœur de la prière"

Tout envoi doit être adressé à: Comité de la Soupe, 551 Ste-Catherine est, Montréal.

Providence Notre-Dame-de-Grâce

REMERCIEMENTS

La grande partie de cartes annuelles organisée par les dames patronesses de la Providence N.-D.-G., au profit des petites orphelines, qui eut lieu mercredi, le 27 janvier dernier, fut un véritable succès. Une assistance très nombreuse et des plus distinguées remplissaient la vaste salle de l'école. La présence du R. P. Augustin-M. Séguin, O.P., curé de Notre-Dame de Grâce, et celle de son assistant, le R. P. Bergeron, O.P., donnaient un cachet spécial à cette réunion choisie. Après le tirage de plusieurs magnifiques prix de présence, le goûter fut servi dans un ordre parfait et chacune retourna chez elle heureuse et de l'aumône donnée et du bonheur reçu avec promesse de revenir l'an prochain.

A toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette fête soit par leur dévouement à l'organisation, soit par l'achat de billets, l'envoi de prix ou gâteaux pour le buffet, les religieuses remercieront leurs sentiments de profonde gratitude et font des vœux pour le succès de leurs entreprises.

Venez chez EATON lundi
C'est "Jour d'Aubaines" !
Environ 300 spéciaux non annoncés dans les quotidiens
SPECIALS DE LA VENTE SEMESTRIELLE
Des aubaines pour tous — vêtements pour chaque membre de la famille, articles d'ameublement, objets d'usage courant. Chaque étage du magasin en présente un nombre. Venez lundi sans faute, et cherchez les étiquettes "Jour d'Aubaines".

T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

Bons mots

BELLE REPONSE

Après avoir perdu un bras à la bataille, le marquis de Marivaux demandait au retour de la campagne un faveur à Louis XIV. Le roi prit le placet que lui tendait le glorieux mutilé et dit:

— On verra.
— Sire, répartit monsieur de Marivaux, avec autant de noblesse que de respect, si j'avais dit: on verra, quand il fallait marcher contre vos ennemis, j'aurais encore mon bras!

L'Éducatrice chrétienne

"Problèmes d'éducation", collection dirigée par M. le chanoine Henri Pradel, Emile Pirolet, un volume de 223 pages. Prix: 75 cts franco.

Ce petit livre se présente comme un simple recueil de notes et de conseils susceptibles de guider et d'aider dans leur apostolat les institutrices des écoles catholiques.

Mais, comme l'écrivait M. le chanoine Pradel, cette présentation "est trop modeste". Car l'ouvrage "est rempli d'expérience très approfondie et réfléchie, étroitement rattachée aux principes évangéliques".

Les professionnelles de l'enseignement religieux le liront, l'étudieront et peut-être chercheront à développer certains points, à pousser plus loin certaines suggestions. Il sera utile aussi aux mères de famille soucieuses de donner à leurs enfants une formation chrétienne véritable.

Et, s'il peut révéler au public, qui trop souvent les ignore l'idéal et le labeur des maîtres croyants, ce livre aura atteint le but que s'était proposé l'auteur en écrivant et l'éditeur en l'accueillant dans sa collection des "Problèmes d'éducation".

Service de librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

Cours de religion et de service social

L'École d'Éducation Familiale et Sociale — 1215, Blvd St-Joseph est, offre au public féminin des cours de Religion d'un intérêt particulier tous les mardis soirs à 7 h. 30 et à 8 h. 30.

Les RR. PP. Archambault et Dubois, S.J., M. l'abbé Philippe Perrier et M. l'abbé Guibault sont au programme.

L'Action Catholique — la Morale Sociale — le Dogme et la Spiritualité chrétienne y sont toutes successivement une forme vivante et pratique parfaitement adaptées aux besoins des dirigeants et des membres des œuvres et de l'Action Catholique.

Sœur Marie Gerin-Lajoie donne aussi le mercredi et le jeudi à 4 h. 30 de l'après-midi des cours de sociologie destinés à former des auxiliaires de Service Social.

D'autres cours sont au programme dont on peut avoir la liste en s'adressant au secrétaire de l'œuvre.

"Familia"

Revue d'éducation familiale. Organe des Amicales féminines du diocèse de Montréal.

Sommaire du dernier numéro: L'Encyclique "Vigilanti Cura", commentaires par Ernestine P.-Léveillé; Henriette Charasson; Marcelle Royer Saint-Léon; Les inf-

Quand vous aviez son âge —



Vous vous souvenez, n'est-ce pas?

— mamans d'aujourd'hui — de ces malaises qui vous assaillèrent et vous rendirent l'existence si misérable à l'approche de vos quinze ans: faiblesse, nervosité, lassitude, mauvaise humeur, maux de tête, vertiges, douleurs dans le dos, les reins, les aînes, etc.

Votre mère vous expliqua, dans le temps, que vous passiez par une époque de transition de la fille à la femme, une période particulièrement susceptible d'accidents et de maladies sérieuses.

Votre jeune fille atteint cette période, c'est à votre tour de veiller sur elle, de bien considérer les changements importants qu'elle subit, les périls qui la menacent afin d'y remédier à temps. Aujourd'hui ce n'est plus facile — grâce aux Piliules FEMOL, la jeune fille peut passer sans danger cette période critique et éviter aussi de nombreuses maladies féminines dont la plupart y ont leur origine.

Écrivez nous demande notre brochure médicale gratuite. INSTITUTEUR CITO — DENT. C. 40 Place Royale, MONTREAL.

PILULES FEMOL

facibles meurtrissures: Eve Baudouin; La musique: Aline Tremblay; A la recherche du respect perdu: Marguerite Perroy; Vacances dorées: Eveline LeMaire et plusieurs autres chroniques.

Abonnement ordinaire, 50 cts par an. Abonnement de soutien: à partir d'un dollar.

Préposée aux abonnements: Mlle Louise Lefebvre, 26, avenue Robert, Outremont, AT. 7866, Secrétariat, 334, rue Notre-Dame est.

Pour aider à la traduction

LES ETRANGERS DANS LA CITE par Léon Lorrain. Au comptoir ou par la poste... 75c

DE L'ANGLAIS AU FRANÇAIS EN ELECTROTECHNIQUE par René Dupuis. Au comptoir ou par la poste... \$1.00

EXPRESSIONS JUSTES EN FAIRES par Adolphe Fradet. Au comptoir ou par la poste... \$1.50

GRAMMAIRE LAROUSSE DU XXe SIECLE. Au comptoir ou par la poste... \$1.75

NOUVEAU PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ. Au comptoir \$1.90, par la poste... \$2.00

Service de librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Feuilleton du "Devoir"

La Maison de Joëlle

par Jacques GRANDCHAMP

(Suite)

Puis, reprenant conscience et connaissant Joëlle:

— Que faites-vous là?

— Ce que vous y faites vous-même, n'est-ce pas?

— Ah! c'est vrai!

Et d'un bond de panthère il est sur ses pieds.

Rieuse, mais émue, elle lui rend son veston:

— Saint Martin, reprenez votre en! Je suis confuse que vous m'en ayez abandonné le profit, vous avez attrapé froid.

— Moi? Vous ne me connaissez pas! Je suis solide comme le roc de

chez nous!

Et il étire ses membres souples. Sa taille élégante se dresse sur le fond mauve de la mer, face au soleil levant. Il a enveloppé Joëlle d'un rapide regard où elle peut lire toute la délicate tendresse de son cœur, et, soudain, c'est une révélation, elle le voit comme elle ne l'a jamais vu. Bertrand ressemble à s'y méprendre à la statue du saint Michel, de Falguère, dont s'honore le musée de Dijon! C'est bien là ce radieux visage, cette harmonie presque céleste des traits reflétant la paix intérieure, cette expression de conquête heureuse

de l'ange de lumière chassant l'esprit des ténébères:

— Mon fils est comme un matin de printemps!

Il avait eu une enfance et une adolescence pures, sa jeunesse demeurait chaste. L'amour ardent et profond qui était né dans son cœur, brusquement à Constantinople, avait grandi avec le temps, avec l'absence. Maintenant ce rêve ne lui suffisait plus, il en voulait la réalisation, et la réalisation immédiate. Que Joëlle eût été froissée, blessée, de l'aveu de Germain Vosges; que, scrupuleuse à l'excès et redoutant la fragilité de son cœur, elle eût par la fuite coupé court à toute tentative de rapprochement, son image n'en était pour cela ni diminuée ni déflorée dans l'esprit de Bertrand. Au contraire, elle sortait grandie de l'épreuve; il l'aimait davantage d'avoir su dignement souffrir et braver tout le poids d'une erreur qui eût pu être fatale. Mais il était temps d'elle-même, de l'arracher à cet

elle. Sa mère disait de lui, en manière de douce plaisanterie:

— Mon fils est comme un matin de printemps!

Il avait eu une enfance et une adolescence pures, sa jeunesse demeurait chaste. L'amour ardent et profond qui était né dans son cœur, brusquement à Constantinople, avait grandi avec le temps, avec l'absence. Maintenant ce rêve ne lui suffisait plus, il en voulait la réalisation, et la réalisation immédiate. Que Joëlle eût été froissée, blessée, de l'aveu de Germain Vosges; que, scrupuleuse à l'excès et redoutant la fragilité de son cœur, elle eût par la fuite coupé court à toute tentative de rapprochement, son image n'en était pour cela ni diminuée ni déflorée dans l'esprit de Bertrand. Au contraire, elle sortait grandie de l'épreuve; il l'aimait davantage d'avoir su dignement souffrir et braver tout le poids d'une erreur qui eût pu être fatale. Mais il était temps d'elle-même, de l'arracher à cet

elle. Sa mère disait de lui, en manière de douce plaisanterie:

— Mon fils est comme un matin de printemps!

Il avait eu une enfance et une adolescence pures, sa jeunesse demeurait chaste. L'amour ardent et profond qui était né dans son cœur, brusquement à Constantinople, avait grandi avec le temps, avec l'absence. Maintenant ce rêve ne lui suffisait plus, il en voulait la réalisation, et la réalisation immédiate. Que Joëlle eût été froissée, blessée, de l'aveu de Germain Vosges; que, scrupuleuse à l'excès et redoutant la fragilité de son cœur, elle eût par la fuite coupé court à toute tentative de rapprochement, son image n'en était pour cela ni diminuée ni déflorée dans l'esprit de Bertrand. Au contraire, elle sortait grandie de l'épreuve; il l'aimait davantage d'avoir su dignement souffrir et braver tout le poids d'une erreur qui eût pu être fatale. Mais il était temps d'elle-même, de l'arracher à cet



RADIO-GAZETTE

(N.B. — Tous les programmes et heures sont donnés, ici, à l'heure de Montréal.)

Samedi, 30 janvier

Radio-ondes courtes

BOSTON — 3 p.m. — Le Courrier européen. WIXAL, 25.4 m., 11.77 még.
GENÈVE — 5.30 p.m. — Nouvelles de la société des nations — HBL, 31.2 m., 9.65 még.

LONDRES — 6.30 p.m. — Scènes de Charles King, pièce de Maurice Colbourne. GSD, 31.2 m., 9.65 még.
BERLIN — 7.30 p.m. — Les quatre ans du Reich — DJD, 25.4 m., 11.77 még.

PARIS — 8.30 p.m. — Théâtre — TPA-3, 25.4 m., 11.77 még.
LONDRES — 9 p.m. — Orchestre BBC — GSD, 31.2 m., 9.65 még.
OTTAWA — 11 p.m. — Le message du Nord — CJO, 48.7 m., 6.15 még.; CJBX, 25.4 m., 11.77 még.

PITTSBURGH — Minuit — Messages à l'extrême-Nord — W2XK, 48.8 m., 6.14 még.

Radio-France

(25 mètres, 24)

1.30 p.m. — Radio-journal de France.
1.50 p.m. — La vie coloniale, par M. Paul Téau; musique enregistrée.
2.30 p.m. — Informations en anglais, en italien; informations en français, cours.
4.40 p.m. — Informations en portugais.

Sur 25 mètres, 60

6.15 p.m. — Concert: relais de Radio-Paris.
7.15 p.m. — Informations en français et en anglais.
7.50 p.m. — Informations en espagnol, en anglais; musique ou théâtre.
10.45 p.m. — Informations en français et en anglais.
11.20 p.m. — Informations en anglais, en espagnol; musique ou théâtre.

Radio-Italie

Station 2RO, Rome — sur 25.4 mètres

6.45 p.m. — Programme varié des stations italiennes.
8.30 p.m. — Nouvelles en italien; concert vocal; causerie sur l'actualité.
9.00 p.m. — Revue de la semaine; nouvelles de l'Indonésie; concert en italien.
11.30 p.m. — Nouvelles en italien; représentation de l'opéra royal de Rome; sport; dernières nouvelles.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

1.45 p.m. — La Philharmonie de Los Angeles — Direction Otto Klemperer — Concert composé exclusivement d'œuvres de Beethoven — Symphonie héroïque.
3.30 p.m. — Le Ministère américain du Commerce.
4.00 p.m. — Le Carnaval d'hiver de Saint-Paul.
4.30 p.m. — Ann. Leaf, organiste.
5.30 p.m. — Drame au firmament.
6.30 p.m. — Rito Guizar, ténor mexicain.
7.30 p.m. — Récital Carborundum — Direction Edward d'Anna — Democracy For Reserver, de Fleming; Rhapsodie slave de Frédéric Chopin; Les contes de la fée de Smetana; Friendship, d'Albion; (Grondeurs des chutes du Niagara); The Wood Pixies, de Hadley; Our Senator, de Brooks.

8.00 p.m. — Les Maîtres Modernes, présentés par la radio de l'Ontario. M. Muni, Directeur de l'orchestre: Carlos Salzedo, pianiste; Nicolai Beresovsky, violoniste.
9.00 p.m. — Concert Nash-Lafayette.
10.40 p.m. — Fiesta.
11.00 p.m. — Le nouvel orchestre Symphonique et le chœur de Tokio (du Japon).

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles
7.45 p.m. — La Religion dans les nouvelles.
11.15 p.m. — Les Chanteurs de l'Institut Hampton.
7.45 p.m. — Parade du sport.
9.30 p.m. — Programme Shell.
11.40 p.m. — Sport-Éclair.

WJZ — 394.3 mètres — 760 kilocycles
11.30 a.m. — La Magie de la parole.
12.15 p.m. — Genia Fonariou, soprano.
12.30 p.m. — L'heure du foyer et de la femme.
1.30 p.m. — Our Barn — Programme pour les enfants.
2.00 p.m. — La Compagnie du Metropolitan Opera, dans "Siegfried" de Wagner.
6.30 p.m. — Symphonie du foyer NBC — Direction Ernest La Prade.
9.00 p.m. — National Band Dance.

Radio-Canada

Le "Metropolitan Opera" dans

"Siegfried" de Wagner

(Explications en français)

Radio-Canada diffusera le samedi, 30, de 11 h. 35 à 12 h., par relais de la National Broadcasting Co., "Siegfried" de Wagner.

Il est intéressant de signaler qu'à partir de samedi prochain, les annonces du poète CHCM feront une narration française des diverses scènes de l'œuvre. Il en sera ainsi chaque samedi: commentaires, descriptions, explications des textes, etc.

se feront en français. Ce travail a été confié à M. Romain-Octave Pelletier, critique musical bien connu à Montréal. Il n'est pas douteux que les radiophiles apprécieront cette nouvelle initiative de Radio-Canada.

M. Pelletier prépare également, comme on le sait, un livre pour les élèves du secteur français de Radio-Canada les chroniques portant sur les concerts de la Symphonie de New-York, le dimanche après-midi.

Un mot de l'interprétation. Lauritz Melchior, que l'on considère comme le plus célèbre interprète wagnérien de l'heure, jouera le rôle-titre de l'œuvre, avec Mme Kirsten Flagstad dans le rôle de Brunehilde. Mme Flagstad, qui est d'origine norvégienne, a chanté dans nombre de concerts en Europe avant d'être appelée à faire partie du chœur du Metropolitan. C'est au festival wagnérien de Bayreuth, en 1933, que les directeurs du Metropolitan l'ont remarquée. Elle devait dans la suite venir à Radio-Canada. Elle a fait ses débuts à New-York en 1935. La critique la salue comme l'une des artistes les plus remarquables du Metropolitan.

Mme Kirsten Thorborg, contralto, remplira le rôle d'Erda. Arthur Brundage sera au rôle de chœur d'orchestre.

Siegfried a été créé en 1876. Ce drame musical forme la troisième partie de la trilogie "l'Anneau de Nibelung". C'est la suite de la Walkyrie. Siegfried se forge une arme avec les fragments de l'épée de son père, puis, dans un combat, tue le dragon Fafner et le vainc. Il délivre la Walkyrie, Brunehilde, endormie au milieu des flammes. Parmi les plus belles pages, il faut citer au premier acte, le Chant de la forêt, et au troisième, le duo de Siegfried et de Brunehilde.

Mlle Jeanne Mignolet

Mlle Jeanne Mignolet, soprano, et le Trio de concert Trudel feront entendre, au concert du samedi, 30, diffusé par Radio-Canada, les airs suivants: Chant hindou, Bembé; Carmen; Lane Wilson; Extra; Ganne, le trio de concert Trudel; Le Nil, Leroux.

Dimanche, 31 janvier

Radio-ondes courtes

BUDAPEST — 10 a.m. — Fanfare tzigane — Message aux émigrés hongrois — HAB-3, 10.5 m., 13.77 még.

BERLIN — 10.10 a.m. — Concert symphonique — DJD, 25.4 m., 11.77 még.

PARIS — 11.15 a.m. — Concert — TPA-3, 25.4 m., 11.85 még.

ROME — 2.05 p.m. — Programme varié des stations italiennes — 2RO, 31.1 m., 9.65 még.

BOSTON — 6 p.m. — La semaine dans le monde, par Volney D. Hurd — WIXAL, 48.8 m., 6.04 még.

MOSCOW — 9 p.m. — Soirée littéraire dans un club ouvrier — RAN, 31.2 m., 9.65 még.

LONDRES — 7.30 p.m. — Concert de ballades, avec Alice Lilley, soprano, et Ernest Hargreaves, ténor — GSD, 31.2 m., 9.65 még.

HAIFA — 10 p.m. — Atlantic Nocturne — CJO, 48.7 m., 6.15 még.; CJBX, 25.4 m., 11.77 még.

Concerts de musique italienne

Les œuvres que fera entendre au concert du 3, du 10, du 17 et du 24 février, la Petite Symphonie de Radio-Canada, ne rappellent pas tout d'art italien, mais quelques genres de l'école italienne. Elles ont été choisies parmi celles qui sont susceptibles de donner au radiophile une idée des musiques types de quelques compositeurs d'hier et d'aujourd'hui. On conçoit qu'il est impossible d'exposer l'opéra, le drame, le ballet, les quatre auditions, en suivant un ordre chronologique, les principes caractéristiques de la production musicale, par exemple, de Monteverdi à Stravinsky, de Saint-Saëns à Don Perosi. Les écoles y sont multiples. Elles nécessitent, pour être présentées, une documentation, une présentation scientifique avec explications à l'appui des genres, des tendances, etc. Les concerts de musique italienne seront dirigés tour à tour par MM. J.-J. Gagnier, Edmond Trudel, Eugène Chartier et G. Agostini.

M. Gustave Longtin, ténor, à Radio-Canada

Lundi, 1er février

Radio-ondes courtes

MOSCOW, 7 p.m. — Revue de la semaine. Leçon de russe. RAN, 31.2 m., 9.65 még.

PARIS, 7.15 p.m. — Théâtre. TPA-4, 25.6 m., 11.77 még.

BOSTON, 7.30 p.m. — Cours moderne de radio. WIXAL, 48.8 m., 6.04 még.

SCHENECTADY, 8 p.m. — Programme espagnol. W2XAF, 31.4 m., 9.53 még.

CARACAS, 8.45 p.m. — Les Amateurs. Y2BZ, 31.7 m., 9.58 még.

LONDRES, 9 p.m. — Memories of the London Theatre. 3. GSD, 25.5 m., 11.77 még.; GSD, 31.3 m., 9.58 még.; GSD, 31.3 m., 9.51 még.

BERLIN, 9.15 p.m. — Concert. DJD, 25.4 m., 11.77 még.

TORONTO, 10 p.m. — Strike Up the Band. CJO, 48.7 m., 6.15 még.; CJBX, 25.4 m., 11.77 még.

Radio-France

N.B. — Nous n'avons pas encore reçu les programmes de la Station Radio-Colombie, pour le mois de février.

Radio-Italie

(Station du Vatican — sur 19 m. 83)

10.30 a.m. — Emission en français.

(Station 2RO, Rome — sur 25.4 mètres)

6.45 p.m. — Programme varié des stations italiennes.

8.20 p.m. — Nouvelles en italien; chœur d'enfants; causerie féminine.

9.00 p.m. — Nouvelles en anglais; concert symphonique; revue scientifique; concert vocal et instrumental; nouvelles en italien.

10.30 a.m. — Nouvelles en italien; programme varié; sélection de prose italienne; concert vocal; sport; dernières nouvelles.

Sur 31.3 mètres.

12.30 a.m. — Nouvelles en arabe; concert de musique arabe; nouvelles en anglais.

6.00 a.m. — Nouvelles en anglais, en italien; Opéra de la Scala de Milan; revue scientifique; concert vocal; folklore, par Elena Pavan; le courrier.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

2.00 p.m. — Les nouvelles, appréciées par une femme.

2.15 p.m. — L'école américaine de l'air. Section d'histoire: "La construction".

3.30 p.m. — Concert-ministre.

5.15 p.m. — Le coin des enfants. Direction Dorothy Gordon. Programme dramatique-musical sur la vie de Schubert.

6.00 p.m. — Tito Guizar, ténor mexicain.

6.15 p.m. — Nouvelles de la jeunesse.

(Suite à la page 9)

Enfin —
voici le prix que
vous voulez payer!

REMISSA A NEUF DANS NOS LABORATOIRES

TOUTES LES MEILLEURES MARQUES

Rég.	Vente	Rég.	Vente
ATWATER KENT	\$ 89. 15.	GEN. ELECTRIC	\$199. 49.
table-7 lampes		ROGERS combiné	325. 49.
MAJESTIC	89. 29.	table-8 lampes	
table-8 lampes	129. 29.	ARCADIA	215. 49.
table-7 lampes	135. 10.	table-8 lampes	285. 59.
ROGERS combiné	325. 20.	STR. CARLSON	185. 69.
table-8 lampes	59. 29.	MARCONI combiné	215. 69.
VICTOR	59. 29.	VICTOR	215. 69.
table-5 lampes	59. 29.	VICTOR combiné	215. 69.
De F. CROSLLEY	59. 29.	table-10 lampes	149. 79.
table-5 lampes	95. 34.	modèle 40-8 lampes	(toutes ondes)
PHILCO	89. 39.	MAJESTIC combiné	249. 79.
table-7 lampes	215. 39.	ROGERS combiné	245. 89.
table-8 lampes	215. 39.	table-12 lampes	220. 89.
ST. WARNER	89. 39.	VICTOR R-22	193. 99.
table-8 lampes	119. 39.	MARCONI combiné	(toutes ondes)
ROGERS	114. 49.	table-11 lampes	325. 99.
table-6 lampes	(toutes ondes)	VICTOR combiné	565. 129.
WESTINGHOUSE	129. 49.	VICTOR combiné	565. 159.
Coumairé-7 lampes		table-7 lampes	
ATWATER KENT	119. 49.		

GARANTIE

Nous garantissons que ces radios fonctionnent aussi bien que lorsqu'ils étaient neufs. Tout appareil acheté durant cette vente peut être échangé pour un radio neuf dans un délai de trois mois. LE PLEIN MONTANT PAYÉ devant être crédité sur l'achat.

Donat Langelier

Le Plus Grand Magasin du Genre au Canada

510 EST, RUE STE-CATHERINE

Près St-Hubert

UN SEUL MAGASIN

AMÉLIOREZ...

Profitez des avantages du Plan d'Emprunt Fédéral pour faire installer un foyer automatique VOLCANO, et remboursez capital et intérêt par les économies réalisées.

Tél. PL. 8531

Il y a un modèle VOLCANO pour convenir à toutes les grandeurs de fournaies.

La Maison "Chalifoux & Fils, Ltee" fabrique également des fournaies industrielles de toutes capacités. Nos ingénieurs se feront un plaisir de faire l'examen de votre système de chauffage et de vous soumettre nos prix.

Demandez notre circulaire descriptive.

CHALIFOUX & FILS, LTEE
1106, Beaver Hall — Montréal
Usines à St-Hyacinthe.

GUERRE OU PAIX ?

Conférence de M. Henri Bourassa sous les auspices d'un groupe de jeunes

Mardi 16 Fév. 8.30 du soir

Auditorium du Plateau

Tous billets réservés

Billets en vente dès lundi chez Ed. Archambault, 500 Ste-Catherine est, J.-O. Pineault, 466 Mont-Royal est.

PRIX : \$0.75 et \$0.50

Haut-Parleurs Electro-Vox

"La voix naturelle"

— INSTALLEZ dans les chaires d'églises et salles de réunion.

— DISSIMULEZ de telle façon qu'ils sont INVISIBLES.

— PROCÉDES exclusifs pour éliminer la résonance.

— SOUS LA SURVEILLANCE DE PAUL CHAPUT, EX-INGÉNIEUR pour Bell Telephone Co., Can. Marconi Co., Rogers Majestic Corp.

— DEMONSTRATION dans toute la province sans aucun engagement.

PAUL CHAPUT ENRG.
1980 Ontario E., Montréal

Technique: Administration: P. CHAPUT, L. MIZOGAL, C.A. G. ARCHAMBAULT, H. MARCHAND

Ventes: ALFRED LÉCLAIRE, L. MELOCHE

COMPTABLE

Edmond Caron, B.A., L.S.C.-C.A.

Licencié en sciences comptables
Comptable agréé — Chartered Accountant

Spécialiste en Impôt sur le Revenu

79 rue St-Jacques 159, rue Alexandre
HARBOUR 3635 TROIS-RIVIÈRES
MONTREAL 13-12-38

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Sauvegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME PRESIDENT

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES. Le "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez Bléair 3361*

Une session de la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au palais de justice, en la cité de Montréal, le LUNDI, PREMIER JOUR DE FÉVRIER PROCHAIN, A DIX HEURES DU MATIN.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre ou à être poursuivis par une personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners et agents de la paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le Shérif, OMER LAPIERRE
Bureau du Shérif, Montréal, 12 janvier 1937.

Adresser-vous au SERVICE DES VOYAGES. Le "DEVOIR".

Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez Bléair 3361*

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES. Le "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez Bléair 3361*

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

P.-A. Gagnon
Comptable Agréé
Chartered Accountant
Immeuble des Tramways
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. Harb. 5990

INGÉNIEURS/CONSEILS

F.-J. Leduc & Associés
INGÉNIEURS/CONSEILS
Travaux municipaux, Chimie industrielle, Expertises légales, Arpentage et bornage, Bâton armé, Brevets, Marques de commerce.
Ch. 23, Edifice St-Denis, H.A. 5341
734 EST, RUE STE-CATHERINE

LARUE & TRUDEL
Comptables Agréés — Chartered Accountants
J.-Arthur Larue, C.A. Maurice Chartier, C.A.
A.-Emile Beauvais, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A.
Maurice Boulanger, C.A. Jacques LaRue, C.A.
Lionel Roussin, C.A. Lucien Bélair, C.A.
Paul Huet, C.A. Roland Gagnon, C.A.
Dollard Huet, C.A. Paul-E. Brunet, C.A.
R.-A. Roussin, C.A. — Québec

Clavicraphes

CLAVIGRAPH
Underwood, Remington, Royal
Standard et portatif
Calculateurs et Dupli-
cateurs — Service et réparations
N. MARTINEAU & FILS
1019 rue Beury
M.A. 254
20-12-38

AVOCATS

Tél. Harb. 0751
Démétrius Baril, B.S., L.L.B.
AVOCAT
Chambre 301
418 rue St-Sulpice — Montréal
2-12-36

Maurice Dupré, C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, de Billy, Prévost et Hume
80 rue St-Pierre
Téléphone: 2-4778* — Québec

COURTIERS

Chs - Geo. Deausole
Licencié en sciences commerciales
Directeur-gérant
BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL
Placement et spéculation
477, St-François-Xavier
Montréal — Harb. 32*

Ebenistes-Decorateurs

Castle & Son Ltd
J. W. RAICHE, gérant
Ebenistes — Decorateurs — Meubliers
1096 rue Clarke — Montréal, Qué.
Tél. Lancaster 8219 1-11-38

WISITAINER & FILS
908 BOUL. ST-LOUIS
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
Mouleurs — Cadres — Miroirs
Réparation de cadres et miroirs
Lan. 2254

EXTERMINATEURS — FUMIGATEURS

MORT aux RATS
Extinction Garantie
par des spécialistes reconnus
NEW METHODS ENG.
Bléair 1984

PROFESSEURS

Tél. Plateau 6717
Cours classiques, commerciale
René Savoie, I.C., I.E.
Bachelier en arts et sciences
Cours classiques, commerciale,
leçons privées — Brevets
448 RUE SHERBROOKE, OUEST

PÂTISSIER

Wellington 5211
Pâtisseries Françaises assorties
Pâtisserie E. GOUGEON
4601 ST-JACQUES
Spécialité: Service aux banquets,
mariages, parties sociales
à domicile. 28-7

REMBOURSEURS — MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialités: meubles et matelas au
commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande.
3886, Henri-Julien Tél. Bléair 170

REMBOURSEURS — MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialités: meubles et matelas au
commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande.
3886, Henri-Julien Tél. Bléair 170

REMBOURSEURS — MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialités: meubles et matelas au
commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande.
3886, Henri-Julien Tél. Bléair 170

REMBOURSEURS — MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialités: meubles et matelas au
commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande.
3886, Henri-Julien Tél. Bléair 170

REMBOURSEURS — MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialités: meubles et matelas au
commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande.
3886, Henri-Julien Tél. Bléair 170

REMBOURSEURS — MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialités: meubles et matelas au
commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande.
3886, Henri-Julien Tél. Bléair 170

REMBOURSEURS — MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialités: meubles et matelas au
commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande.
3886, Henri-Julien Tél. Bléair 170

À travers
la presse

DANS LE MONDE

Les États Les Peuples

Manille, siège du prochain Congrès eucharistique international

De la *Croix*, de Paris, numéro du 16 janvier:

Le monde entier a les yeux tournés vers Manille, en ces deux premiers mois de la nouvelle année. Le monde catholique, en particulier, regarde du côté de l'Orient.

Lors du dernier Congrès eucharistique de Buenos-Ayres, le 14 octobre 1934, peu après le moment pathétique de la Bénédiction finale du Saint Sacrement, sur la Plaza de Mayo, Mgr Thomas Heylen, président des Congrès eucharistiques internationaux, annonça que Manille serait le siège du prochain Congrès eucharistique international.

Depuis ce jour, il est fréquemment question, dans le monde, du grand événement eucharistique qui doit avoir lieu à Manille, capitale des Philippines.

Déjà, même — et c'est une preuve indéniable de l'intérêt que suscite le futur Congrès — des délégations étrangères ont loué des navires spéciaux qui servent de paquebots pour la traversée et, en même temps, seront aménagés en lieu d'habitation pendant les quatre grandes journées du Congrès pour les masses de visiteurs.

Des États-Unis seuls viendront quatre importants vapeurs chargés de congressistes. La Hollande, la France et l'Italie envoient aussi leurs pèlerins; quant à ceux de l'Allemagne et de l'Espagne, ils doivent arriver à bord du *Stuttgart*. Il est certain que ces hôtels flottants aideront beaucoup à résoudre le problème du logement à Manille, car le nombre des hôtes que peuvent recevoir les hôtels mêmes de la ville est très limité.

A l'heure actuelle, on achève de bâtir à Manille des maisons réservées aux seuls congressistes.

En plus de ces constructions, il sera nécessaire de dresser une ville de tentes pour les nombreux, très nombreux visiteurs venus de lies voisines ou lointaines.

Manille, la plus grande ville de l'archipel philippin aux 7,000 îles, est devenue comme une scène mondiale pour la nouvelle année 1937. C'est dans un espace de 25 kilomètres carrés que doivent se dérouler les journées triomphales en l'honneur de la sainte Eucharistie. Aux 384,200 Philippines, aux 28,859 Chinois, aux 2,715 Japonais, aux 3,842 Américains, aux 2,881 Espagnols et aux 2,399 autres Européens vivant à Manille, vont s'unir presque toutes les nations du monde, dans un élan d'ardente piété eucharistique.

En qualité de capitale des Philippines, Manille est, en Extrême-Orient, un centre de commerce américain. La ville elle-même est située en un point central, sur la côte occidentale de Luzon, la plus grande des îles de tout l'archipel.

Manille est bâtie à l'embouchure du fleuve Passig, au fond d'une vaste baie demi-circulaire d'environ 180 kilomètres de tour.

L'entrée de la baie est située Corregidor, l'îlot américain le plus fortifié, appelé aussi le Gibraltar de l'Amérique.

La ville elle-même est divisée en deux parties, la ville intra muros et la ville extra muros. Elle compte ainsi parmi les cités où l'on n'a qu'à franchir quelques blocs de pierre pour passer d'une ville du moyen âge à l'un des plus modernes

centres de commerce et d'industrie. L'histoire et le secret de Manille sont enfermés dans les 2 ou 3 kilomètres de remparts qui entourent la vieille capitale.

Salcedo et De Goiti s'emparèrent en 1570 de la ville et en firent le centre de la colonie espagnole. Peu de temps après commencèrent les travaux de fortifications, qui se prolongèrent jusqu'en 1872. Le fort Santiago, qu'on voit encore à l'heure actuelle, est la première construction réalisée sous la bannière étoilée.

La ville intérieure est pittoresque; elle a des murailles, des rues étroites, de larges balcons, des fenêtres garnies de grilles de fer; bref, c'est une ville espagnole en Extrême-Orient.

Jadis, la cité était entourée d'un fossé; ce vaste espace est aujourd'hui transformé en un golf et en un terrain de sports. Les murs élevés sont encore garnis de créneaux; ils portent les traces du bombardement de Manille par la flotte américaine. C'est dans un quartier de la ville intérieure que se trouvent le palais archiepiscopal et la cathédrale. Les plus belles et les plus anciennes églises entourent le vieil édifice épiscopal. Le gouvernement a installé ici ses divers ministères, ainsi que le siège du tribunal suprême.

L'autre partie de Manille est la nouvelle ville, qui s'étend des deux côtés du Passig. C'est à proprement parler le centre des affaires.

Les deux quartiers sont reliés par trois grands ponts. Si des rives du Passig qui la traverse en son milieu nous contemplons la ville, nous voyons un magnifique panorama se dérouler devant nous. C'est un changement, un mouvement perpétuels. De tous les côtés, dans toutes les directions, en amont et en aval du fleuve, vont et viennent des bateaux chargés ou non, en provenance ou à destination des nombreux ports des provinces du sud et du nord des Philippines.

Les multiples canaux qui partent du fleuve pour sillonner la ville jusqu'aux dépôts des fabriques ajoutent encore leur note à cette image de l'activité humaine. Les péniches aux splendides couleurs, les voiliers étroits avec leurs mâts élevés, et les barques recouvertes de feuilles de nipa (sorte de palmier) montent et descendent lentement le fleuve et les canaux.

Le vieux quai, dans la partie sud du Passig, autrefois fermé par l'ancienne ville, est aujourd'hui agrandi; il forme l'un des plus longs et des plus modernes quais de débarquement du monde. C'est là que viennent jeter l'ancre les navires de haut bord. C'est à cet endroit que commence le parc de Luna, qui sera le théâtre du Congrès. Cette immense place, la plus grande de Manille, est une sorte de bande de gazon à la forme elliptique qui s'étend tout le long de la côte méridionale. Sur une étendue de 8 à 9 kilomètres viennent aboutir ici les quartiers de Malate, Pasay, Bacalaran et Paranaque. Au nord du Passig se trouvent les faubourgs de Tondo et Binondo, où l'on remarque les habitations et les ateliers des ouvriers indigènes, les boutiques des marchands et les magasins chinois.

Or, le jour n'est peut-être pas loin où Londres se décidera — dans l'intérêt de la paix européenne (?) — à jeter du lest "africain". Alors, on nous demandera aussi un sacrifice. Un sacrifice inversement proportionnel à notre puissance continentale.

Discutons-nous juridiquement la question avec l'Angleterre? Naturellement. Mais il sera répondu à nos représentations quelque chose qui ressemble à ce que disait le duc de Devonshire au baron de Courcel au moment de Fachoda: "Oui, oui, vous avez raison, mais vous devez vous en aller".

Au nord-est, on voit Malacanan, siège du président et quartier des Américains et des Européens.

Le spectacle qu'offrent les rues de Manille est, de nuit comme de jour, d'une infinie variété.

Le cliquetis des sabots de bois des indigènes, tels qu'hommes et femmes ont coutume d'en porter, se mêlent au son argentin des clochettes des "cartelas", tirés par des poneys tapageurs, constitue la musique caractéristique des rues de Manille.

Dans la foule, nous rencontrons les femmes indigènes avec leur beau costume particulier, tissé d'abaca et de fibre de jute, que des mains habiles ont parsemé de fleurs et de figures symboliques. Ces longues robes pourvues de manches paides, et ainsi garnies, forment, avec la grande coiffure retombant sur les épaules, l'habit national des femmes philippines, tel qu'elles l'ont reçu en héritage de leurs mères, et tel qu'elles le laisseront à leurs filles, éternellement fidèles à la tradition orientale.

Les moyens de transport sont, eux, une des curiosités intéressantes de Manille. A côté des voitures modernes, il n'est pas rare de voir encore passer dans les rues l'antique véhicule indigène. On circule, en effet, bien souvent, à Manille, en "cartela", sorte de petit fiacre à deux roues, tiré par des chevaux rapides du pays. Deux, quatre personnes, et souvent de lourds bagages, sont ainsi transportés. Le "cartelabus" est un véhicule pour cinq à six personnes; on y entasse également tout ce qu'il peut contenir. Par suite du surnombre de clients, le cocher est maintes fois obligé de s'asseoir sur le timon de la voiture, les jambes pendantes dans le vide.

Les congressistes seront certainement étonnés de voir le travail que ces poneys ainsi attelés peuvent fournir en un jour, preuve de leur endurance et de leur force. En plus de la charge plus que suffisante qu'ils doivent traîner, ces petits chevaux portent encore sur eux tout un harnachement aux cuivres nickelés, auquel on reconnaît la richesse de leurs maîtres. Plus le malheureux poney en est chargé, plus fortuné doit être celui à qui appartient. Cette parure des chevaux est souvent un bien de famille qu'on se transmet de génération en génération.

Les marchés de Manille, près desquels nous passons, offrent tout ce qui peut satisfaire les goûts des Philippines. Mais n'essayez pas de comprendre le langage des marchands indigènes qui sont là des centaines à faire un vacarme d'enfer.

Dans les coins écartés, des groupes de joueurs s'amusent aux combats de coqs qui, bien souvent, ne sont que de sanglantes et répugnantes scènes.

Enfin, pour terminer notre tour de ville, suivons le boulevard Dewey, au moment où le soleil déclina. Nous voici au bord de la mer, caressés après une journée tropicale par une rafraîchissante brise du soir.

La côte est vaste et parsemée de puissants blocs de rochers. Par ce temps calme, les flots viennent mourir doucement à nos pieds, tandis que le soleil disparaît au loin derrière les monts de Marivélis.

Tout au loin, à une distance de 40 kilomètres, à l'entrée de la baie de Manille, Corregidor, la forteresse qui n'a pas sa pareille au monde, garde Manille et les Philippines.

P. MATIAS-M. BUENGEN
Manille, Philippines.

Point de vue belge

Les revendications coloniales allemandes

De la *Nation Belge*, de Bruxelles, numéro du 12 janvier:

Les récentes revendications coloniales de M. von Ribbentrop — l'homme qui ressuscita la marine de guerre du Reich — et celles du Dr Schacht semblent avoir enfin idéalisé les hauts fonctionnaires de notre Département des Colonies.

Une note officielle de la Place Royale nous a été communiquée. Elle ne permet aucun doute quant à l'appréciation que nous venons d'émettre. Le danger que court notre souveraineté africaine s'y lit à chaque ligne. Tardif S. O. S.

Tardif, car, il y a trois mois, le gouverneur général pouvait proclamer: "Quant à moi, je suis tranquille; on ne me fera pas croire qu'une menace pèse sur notre Congo..." Finie donc, l'impression d'optimisme créée par ce discours. Les "redoutables" précisions du Ministre de l'Economie allemande (ce sont les termes de la note) l'ont balayée.

Pourtant, à notre sens, elles ne valent pas les dangereuses suggestions émises par certaines personnalités d'outre-Manche. L'opinion publique anglaise est, en effet, très sensible aux avis de sa grande presse. Si la Grande-Bretagne estime qu'il faut donner satisfaction au Reich, dans le domaine colonial, nous perdrons notre suprême atout.

Or, le jour n'est peut-être pas loin où Londres se décidera — dans l'intérêt de la paix européenne (?) — à jeter du lest "africain". Alors, on nous demandera aussi un sacrifice. Un sacrifice inversement proportionnel à notre puissance continentale.

Discutons-nous juridiquement la question avec l'Angleterre? Naturellement. Mais il sera répondu à nos représentations quelque chose qui ressemble à ce que disait le duc de Devonshire au baron de Courcel au moment de Fachoda: "Oui, oui, vous avez raison, mais vous devez vous en aller".

Les premières offensives

On ne peut tenir pareil langage qu'à un gouvernement fiable, moralement ou politiquement. Aussi, les premières offensives coloniales de source britannique visèrent-elles d'abord les petits pays.

Le 1er août 1935 déjà, M. Lansbury alors leader des travaillistes, proposa la cession de colonies portugaises au Reich. Un mois plus tard, l'archevêque de Westminster engloba le Congo belge dans les territoires offerts en holocauste sur l'autel de la paix germanique (le *Times*). Pour compléter la série, M. Lloyd George suggéra, enfin, d'ajouter aux "pièces à dépecer" les colonies hollandaises.

Les trois petits pays visés lancèrent des protestations, chacun sur un mode différent. M. Monteiro parla tout de suite haut et clair. Le Ministre de la Reine Wilhelmine fut froid, mais formel. M. van Zee-

ment étonnés de voir le travail que ces poneys ainsi attelés peuvent fournir en un jour, preuve de leur endurance et de leur force. En plus de la charge plus que suffisante qu'ils doivent traîner, ces petits chevaux portent encore sur eux tout un harnachement aux cuivres nickelés, auquel on reconnaît la richesse de leurs maîtres. Plus le malheureux poney en est chargé, plus fortuné doit être celui à qui appartient. Cette parure des chevaux est souvent un bien de famille qu'on se transmet de génération en génération.

Les marchés de Manille, près desquels nous passons, offrent tout ce qui peut satisfaire les goûts des Philippines. Mais n'essayez pas de comprendre le langage des marchands indigènes qui sont là des centaines à faire un vacarme d'enfer.

Dans les coins écartés, des groupes de joueurs s'amusent aux combats de coqs qui, bien souvent, ne sont que de sanglantes et répugnantes scènes.

Enfin, pour terminer notre tour de ville, suivons le boulevard Dewey, au moment où le soleil déclina. Nous voici au bord de la mer, caressés après une journée tropicale par une rafraîchissante brise du soir.

La côte est vaste et parsemée de puissants blocs de rochers. Par ce temps calme, les flots viennent mourir doucement à nos pieds, tandis que le soleil disparaît au loin derrière les monts de Marivélis.

Tout au loin, à une distance de 40 kilomètres, à l'entrée de la baie de Manille, Corregidor, la forteresse qui n'a pas sa pareille au monde, garde Manille et les Philippines.

P. MATIAS-M. BUENGEN
Manille, Philippines.

Point de vue belge

Les revendications coloniales allemandes

De la *Nation Belge*, de Bruxelles, numéro du 12 janvier:

Les récentes revendications coloniales de M. von Ribbentrop — l'homme qui ressuscita la marine de guerre du Reich — et celles du Dr Schacht semblent avoir enfin idéalisé les hauts fonctionnaires de notre Département des Colonies.

Une note officielle de la Place Royale nous a été communiquée. Elle ne permet aucun doute quant à l'appréciation que nous venons d'émettre. Le danger que court notre souveraineté africaine s'y lit à chaque ligne. Tardif S. O. S.

Tardif, car, il y a trois mois, le gouverneur général pouvait proclamer: "Quant à moi, je suis tranquille; on ne me fera pas croire qu'une menace pèse sur notre Congo..." Finie donc, l'impression d'optimisme créée par ce discours. Les "redoutables" précisions du Ministre de l'Economie allemande (ce sont les termes de la note) l'ont balayée.

Pourtant, à notre sens, elles ne valent pas les dangereuses suggestions émises par certaines personnalités d'outre-Manche. L'opinion publique anglaise est, en effet, très sensible aux avis de sa grande presse. Si la Grande-Bretagne estime qu'il faut donner satisfaction au Reich, dans le domaine colonial, nous perdrons notre suprême atout.

Or, le jour n'est peut-être pas loin où Londres se décidera — dans l'intérêt de la paix européenne (?) — à jeter du lest "africain". Alors, on nous demandera aussi un sacrifice. Un sacrifice inversement proportionnel à notre puissance continentale.

Discutons-nous juridiquement la question avec l'Angleterre? Naturellement. Mais il sera répondu à nos représentations quelque chose qui ressemble à ce que disait le duc de Devonshire au baron de Courcel au moment de Fachoda: "Oui, oui, vous avez raison, mais vous devez vous en aller".

Les premières offensives

On ne peut tenir pareil langage qu'à un gouvernement fiable, moralement ou politiquement. Aussi, les premières offensives coloniales de source britannique visèrent-elles d'abord les petits pays.

Le 1er août 1935 déjà, M. Lansbury alors leader des travaillistes, proposa la cession de colonies portugaises au Reich. Un mois plus tard, l'archevêque de Westminster engloba le Congo belge dans les territoires offerts en holocauste sur l'autel de la paix germanique (le *Times*). Pour compléter la série, M. Lloyd George suggéra, enfin, d'ajouter aux "pièces à dépecer" les colonies hollandaises.

Les trois petits pays visés lancèrent des protestations, chacun sur un mode différent. M. Monteiro parla tout de suite haut et clair. Le Ministre de la Reine Wilhelmine fut froid, mais formel. M. van Zee-

quaient ces derniers temps, à Dar-es-Salam, des colons allemands. Sans hésiter, la Grande-Bretagne établit alors un courant d'émigration de ses nationaux au Tanganyika. Un premier village blanc est en voie de création: 100 familles pour commencer. Mais passons.

L'opinion anglaise se tourne vers l'Ouest-Africain. Le *Times* reproduisait récemment un avis doublement autorisé. De la plume de lord Noel Buxton, cette conclusion, approuvée par lord David Cecil: — La zone qui a été spécifiquement étudiée, en tenant compte des possibilités politiques et aussi de la possibilité de satisfaire à la grande masse des besoins de l'Allemagne en ce qui concerne le café, le tabac et le caoutchouc est le Cameroun, en même temps qu'un certain territoire belge qui lui est contigu sur son côté sud et l'Angola Portugais.

Très habile suggestion. Le Cameroun sous mandat mi-anglais, mi-français, constituerait donc un sacrifice de ces deux grandes Puissances, sacrifice léger en regard à ce qui serait sollicité des petites.

Mais nous nous tournons vers Paris et nous demandons:

— Si le Reich, du Tanganyika menace les voies impériales britanniques, ne sera-t-il pas un danger, au Cameroun allongé d'une partie du Congo belge, pour notre voie impériale commune: Belgique-Congo-Madagascar?

La parole est à la France.

Elle est également à notre gouvernement qui, en tout état de cause, devrait se rapprocher de Lisbonne, l'autre petit pays visé par l'appétit germanique et la "charité" des Lansbury, Lloyd George et consorts.

Elle est, enfin, à nos colons d'Afrique, dont on oublie trop souvent de solliciter l'avis.

Ph. DUTRON

La généalogie du Frère André

Un très intéressant opuscule de Me Joseph Drouin — Les familles alliées à la famille Bessette

La généalogie du Frère André que l'avocat Joseph Drouin, généalogiste réputé, vient de publier dans un petit opuscule, contient des faits d'un très vif intérêt historique. M. Drouin s'est donné beaucoup de mal pour retracer tous les ancêtres du vénéral religieux mais son travail a été couronné du succès le plus complet. D'abord l'auteur établit l'identité du frère en illustrant son texte d'une photographie de l'acte de baptême de celui qui allait devenir le thaumaturge du mont Royal.

M. Drouin expose la généalogie de la famille Bessette. On compte six générations de Bessette au Canada. Le fondateur de la lignée fut Jean Bessette, le seul chef de famille de ce nom qui soit venu de France s'établir au pays.

Le lieu d'origine

Les Bessette sont originaires de Cahors, au sud-est de la France, dans l'ancienne province de Guyenne. Cahors fait aujourd'hui partie du département du Lot. Cahors fut la patrie de Clément Marot, de Joachim Murat, roi de Naples et son université compta Fénelon parmi ses élèves.

Le fondateur de la famille Bessette s'établit au Canada où il était venu en sa qualité de soldat du régiment de Carignan. Au corps de garde, on lui avait donné le surnom de *brissetout* pour bien marquer ses qualités d'audace, de fermeté et de courage. En 1667, lorsque le régiment fut licencié, Jean Bessette préféra rester au pays et, étant de la compagnie de M. de Chamblay, c'est à Chamblay qu'il défricha le sol et au fort qu'il épousa le 3 juillet 1668 Anne LeSeigneur, native de la paroisse de Saint-Maclo, en la ville de Rouen. Les historiens s'accordent pour dire que Jean Bessette perdit la vie aux mains des Iroquois, Isaac Bessette, père du frère André, est de la sixième génération de ce Jean Bessette, fondateur de la lignée.

Du côté maternel

La mère du frère André s'appela Clotilde Foisy. Cette famille eut pour fondateur Martin Foisy, arrivé ici en 1663. C'est le seul chef de famille de ce nom et il est l'ancêtre de tous les Foisy qui sont tous parents à divers degrés avec le frère André.

En remontant l'arbre généalogique du frère André, M. Drouin mentionne l'existence des familles Laporte dit Saint-Georges, Barsalou, autres familles alliées du côté maternel à la famille du regrette disparu. On compte que le frère André compte parmi ses ancêtres Blaise Juillet, l'un des braves du Long-Sault qui perdit la vie avec Dollard des Ormeaux. Les descendants de ces héros sont très peu nombreux. Blaise Juillet est à peu près le seul qui ait laissé des descendants. On remarque aussi le nom d'Hébert. Il s'agit de Louis Hébert. La vie de ce grand défricheur appartient à l'histoire du pays. On en connaît les détails, le bel exemple qu'elle est toujours pour nos cultivateurs. On note aussi comme ancêtre Eloi Jarry qui fut pris et tué par les Iroquois en 1659. Ce héros n'avait que 29 ans et était marié depuis cinq ans et laissa quatre enfants en bas âge.

Après avoir dressé la liste complète de toutes les familles qui sont unies à celle du frère André par les liens de la parenté, M. Drouin termine son étude par la relation des prodiges les plus merveilleux qu'on attribue à l'intercession du frère André.

Cet opuscule se vend 25 sous à la librairie du *Devoir* et à l'Oratoire Saint-Joseph.

Le chapitre des chapeaux au sandjak d'Alexandrette

De la *Liberté*, de Fribourg, Suisse, numéro du 13 janvier:

Nous avons dit que la population du sandjak d'Alexandrette comportait une importante minorité "turquise", représentant environ les deux cinquièmes des habitants, mais que cette minorité, dans son ensemble, demeurait attachée aux principes posés par le mandat et qu'elle était en presque totalité hos-

Philippe Beaubien & Cie
ACCESSOIRES ELECTRIQUES
en gros
5632, ave. du Parc MONTREAL CA. 5731

Pour
connaître
tous
vos
ancêtres
adrez-
vous
à

Joseph Drouin
Avocat & Généalogiste

membre de la Société historique de Montréal

540, rue Kelly est,
Montréal.

60, rue St-Louis,
Québec.

Téléphone: DUpont 5123

VINGT ANS DE RECHERCHES PATIENTES. IMMENSE DOCUMENTATION METHODOLOGIQUEMENT ACCUMULEE. — GENEALOGIE COMPLETE DE TOUTE FAMILLE CANADIENNE-FRANCAISE FRANCO-AMERICAINE, ACADIENNE, DE 1608 A NOS JOURS.

Ecrivez-nous pour renseignements

de renverser le status politique actuel.

Ces "turquais" se répartissent en trois éléments distincts: les kéralistes, appelés "chapistes", en raison de l'importance politique qu'ils apportent au port du chapeau, formant un groupe attaché à l'indépendance; les traditionalistes, porteurs du "tarbouch", qui conservent fermement la religion musulmane.

Entre les deux évolue un groupe qui hésite à manifester son opinion. Ceux-là, pour la plupart petits commerçants, ont recours à une coiffure intermédiaire et portent volontiers le béret.

Les "chapistes", qui ne comprennent guère que le tiers des éléments turquais, sont encore divisés en ce qui concerne leurs revendications. Les uns se bornent à demander une amélioration des règles administratives, qui régissent les éléments turcs de la population. D'autres, plus avancés, réclament l'indépendance du sand-

jak. Mais aucun ne formule le désir d'un attachement de ce territoire à la Turquie.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 420 Notre-Dame est, Montréal.

Pour assurer les meilleurs soins à vos yeux: Instruments modernes d'examen, Service d'opticiens de confiance. Lunettes élégantes.

PHANEUF & MESSIER
Optométristes — Opticiens
1767 ST-DENIS — HA. 5544

CHAPEAUX **BROOKS**

Mettant en vedette deux nouveaux modèles, le Brooks "Homburg" et le Brooks "Low Boy" à bord taillé. Tout homme soucieux de son apparence doit porter ces deux élégants modèles d'automne. Exigez-les de votre chapelier.

\$3.50 et plus.
UN PRODUIT DE
BUCKLEY — BROOKS
MONTREAL.

VOUS PAYEZ MOINS CHER même à qualité égale

BEURRE TOUSIGNANT FRERES LIMITEE

de CREMERIE 1ère qualité

Les plus grands détaillants au Canada, de beurre, fromage, oeufs et autres provisions.

Maison 100% canadienne-française.

27c LA LIVRE

Beurre de 2e qualité .26
Beurre pour la cuisson .23

CETTE SEMAINE

TOUSIGNANT LIMITEE FRERES
11 MAGASINS
6312 ST-HUBERT, CR. 9135
6320 St-Hubert
5195 St-Laurent
2929 Masson
1374 Ontario Est
2309 Ontario Est
3475 Ontario Est
1584 Ste-Catherine Est
1127 Mont-Royal Est
2324 Mont-Royal Est
9815 Wellington
Pas d'autres succursales.

CLEANERS & DYERS

J. H. Breton
Teinturier & Nettoyeur

Robe unie 75c

Costume Complet Pardessus \$1.00

Chapeau nettoyé et bloqué 35c
Gants 15c

Pressage SEULEMENT
Complett ou pardessus 25c
Manteau ou costume 35c

247 RUE DES CARRIERES

A travers notre histoire

Traite et postes de traite — Champlain et les sauvages — L'abolition du privilège — La bataille du Cap Victoire — Au voisinage de Sorel

III

Alors, durant l'été de l'an 1608, Champlain rencontre le fils d'Yroquet, chef d'une tribu huronne. Et il ne ménage à son égard ni les bonnes paroles, ni les démonstrations d'amitié. Si la nation à laquelle appartient ce jeune homme, si les autres peuplades éloignées descendant dans le fleuve Saint-Laurent l'année suivante, il les assistera dans leurs expéditions militaires contre les Iroquois. Cette alliance n'a-t-elle pas été solennellement conclue en 1603 à Tadoussac entre des représentants de la France et des Etchemins, Montagnais et Algonquins?

La diplomatie de Champlain remporte le succès le plus complet. Durant l'hiver, le fils d'Yroquet répand la nouvelle de la fondation de Québec et des secours militaires que les Français sont disposés à fournir. Et l'on se met en branle du fond de la Huronie, c'est-à-dire de la baie Georgienne.

Champlain part de Québec le 18 juin 1609 pour aller à la rencontre de ses alliés, et à l'île Saint-Jacques, en face de Batiscan, il prend contact avec deux à trois cents Indiens, "nations de sauvages appelées Ochagochis (Hurons) et Algonquins, qui venaient à Québec, pour nous assister aux découvertes du pays des Hurons, contre lesquels ils ont guerre mortelle".

Ochagochis et Iroquois haranguent de la barque de Champlain leur peuple assemblé sur le rivage; ils se mettent à la disposition de Champlain, ils contractent alliance avec lui. Après des mousquetades qui étonnent les sauvages, Champlain répond qu'il n'a pas apporté de marchandises et que sa seule ambition est d'aller en guerre avec eux. Mais ces naturels ne sont point si pressés: ils veulent voir Québec auparavant et l'on descend le fleuve.

Où la traite eut-elle lieu cette année-là? A Québec probablement, où les Hurons et les Algonquins passent cinq ou six jours en réjouissances, entre le 21 et 28 juin, dates approximatives. Car après cette halte, tous ces guerriers rembarquent dans les canots pour aller en guerre; et à l'entrée du Richelieu, des discussions s'élèvent entre les sauvages, et, dit Champlain, "il n'y eut qu'une partie qui se résolut de venir avec moi, et les autres s'en retournèrent en leur pays avec leurs femmes et marchandises qu'ils avaient traitées".

De Monts, Collier et le Gendre n'obtiennent pas le renouvellement de leur monopole en 1610. Tous les marchands peuvent venir à la traite, en partager les bénéfices; mais de Monts seul continue à supporter, à même ses bénéfices, les dépenses de l'habitation.

Champlain revient de France avec ses nouvelles. A Tadoussac, puis à Québec, des Montagnais l'attendent pour lancer une autre partie de guerre sur le territoire des Iroquois; les nombreux trafiquants qui ont remonté le Saint-Laurent assurent aux Indiens qu'ils imiteront Champlain et prendront les armes en leur faveur; ils tiennent à se mettre dans la bonne grâce des Indiens pour obtenir autant de fourrures que leur rival. Mais celui-ci les écarte: "Je leur répondis que non, et que je savais bien ce qu'ils avaient au cœur; et que ce qu'ils en disaient n'était que pour avoir et attirer leurs commodités. Ils me disaient tu as dit vrai, ce sont femmes, et ne veulent faire la guerre qu'à nos Castors; avec plusieurs autres discours facétieux, et de l'estat et ordre d'aller à la guerre". Jamais prophétie ne fut si vite vérifiée.

Les Montagnais partent pour Trois-Rivières; et les suivent "quatre barques chargées de marchandises, pour traicter de pelleterie, entre autres avec les Ochagochis (Hurons), qui me devaient venir attendre à l'entrée de la rivière des Yroquois, comme ils m'avaient promis l'année précédente, et y amener jusqu'à 400 hommes, pour aller à la guerre". Champlain les suit lui-même le 14 juin; il rencontre bientôt des messages qui le prient de se hâter car ils ont appris que deux cents Hurons et Algonquins seront au rendez-vous dans deux jours et que deux cents autres arriveront un peu plus tard.

A Trois-Rivières, Champlain trouve les Montagnais et les quatre barques de marchandises; il y passe la nuit; le lendemain, 18 juin, il part avec ses alliés et le jour suivant tous s'arrêtent dans une île en face du Richelieu. Les Algonquins doivent apparaître ce jour même; et il apparaissent en effet, mais avec la nouvelle qu'ils viennent de rencontrer un parti d'Iroquois. Tous se jettent dans les canots, et c'est la bataille de 1610 au Cap Victoire; les concurrents de Champlain jouent le piège rôle que l'on voit, ils entendent les coups d'arquebuse, mais à l'exception de quelques-uns, ils restent prudemment en leurs barques.

Ce Cap de Victoire qui deviendra plus tard, pendant quelques années, un lieu de traite, est situé à une lieue plus haut que l'embouchure du Richelieu. Sagard nous en laisse une description qui ne manque pas de pittoresque. "On voit du port, dit-il, six ou sept îles toutes de front, couvertes de beaux arbres, d'une égale hauteur, qui couvrent le Lac St. Pierre et la rivière des Ignihurons (Iroquois) qui se décharge ici dans le grand fleuve, vis à vis du port beau, large et fort spacieux".

La traite eut-elle lieu au Cap de Victoire seulement, ou au Cap de Victoire et à l'île Saint-Ignace? Il est difficile de le savoir. Champlain raconte la bataille; puis il dit que "le lendemain, ledit sieur du Pont arriva avec une autre chaloupe chargée de quelques marchandises et une autre qu'il avait laissée derrière où étoit le capitaine Pierre qui ne pouvait venir qu'avec peine, étant ladite barque un peu lourde et malaisée à nager. Cedit jour on traicta quelque pelleterie, mais les autres barques emportèrent la meilleure part du butin. C'estoit leur avoir fait un grand plaisir de leur estre allé chercher des nations étrangères, pour après emporter le profit sans aucun risque ni hazard".

Le capitaine Iroquois se présente ensuite avec quatre-vingts hommes; dans ce rassemblement, plus de deux cents sauvages voient des blancs pour la première fois et entendent pour la première fois la détonation du mousquet. "Nous fusmes ensuite, dit Champlain, quelques trois jours ensemble à une île (Saint-Ignace) le travers de la rivière des Yroquois, et puis chacune des nations s'en retourna en son pays".

La traite étoit finie. Elle avait été abondante; la diplomatie de Champlain avait obtenu ce résultat. Mais trop de marchandises étoient venues la partager; ils en avoient épuisé les recettes et les bénéfices. Cette fois, c'est Lescarbot qui nous l'affirme: "Cette année, dit-il, le refus fait au sieur de Mons de lui continuer son privilège, ayant été divulgué par les ports de mer, l'avidité des Marchands pour les Castors fut si grande, que les trois parts cuidant aller, conquérir la toison d'or sans coup férir, ne conquièrent pas seulement des toisons de laine, tant étoit grand le nombre des conquérants". Et Champlain nous parle pour sa part de "la perte que firent beaucoup de marchands qui avoient chargé grande quantité de marchandises et équipés bon nombre de vaisseaux, espérant faire leurs affaires en la traite de Pelleterie, qui fut si misérable pour la quantité de vaisseaux, que plusieurs se souviendront longtemps de la perte qu'ils firent en cette année".

Evidemment, les trafiquants avoient conçu de trop vastes espérances. Après de nombreux déboires, ils devraient en rabattre un peu.

Léo-Paul DESROSIERS.

Mgr Decelles et les cultivateurs

Mgr de Saint-Hyacinthe recommande la culture intensive et insiste sur la nécessité d'une meilleure éducation agricole

Saint-Hyacinthe, 30. (D.N.C.) — Le conseil de direction de la Société d'Agriculture du comté de Saint-Hyacinthe a été constitué pour l'année 1937, et il se compose de MM. Herménégilde Rodier, président, de Saint-Barnabé; Elphège Lagassé, Saint-Hyacinthe-le-Confesseur; Arsène Messier, Saint-Richelieu; Oscar Bourgaillat, S.-Jude; Oscar Bélisle, S.-Hyacinthe; Clodomir Drapeau, La Présentation; Gérard Bonin, S.-Bernard; Arthur Fontaine, S.-Damase; François Guertin, S.-Denis-sur-Richelieu; Lucien Gauthier, S.-Thomas d'Aquin; Charles-A. Messier, Ste-Madeleine; Joseph Larchevêque, S.-Hyacinthe; André Saint-Pierre, S.-Hyacinthe.

L'élection a eu lieu à l'occasion de l'assemblée annuelle des membres, tenue en notre ville, sous la présidence conjointe de MM. Herménégilde Rodier, président de la Société, et de M. Raoul Dionne, agronome régional. S. E. Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, avait tenu à être présent, manifestant encore une fois tout l'intérêt qu'il porte à la classe agricole. Parmi les personnalités présentes, on remarquait encore l'échevin Ernest-O. Picard, représentant le maire de Saint-Hyacinthe; l'échevin Joseph Larchevêque; M. le chanoine J.-B. Nadeau, curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe; le Dr L.-P. Roy, directeur de l'Ecole de Laiterie de la province; M. H.-A. L'Abbé, gérant de la succursale locale de la Banque Canadienne de Commerce; les agronomes André Saint-Pierre, secrétaire de la Société Générale des Eleveurs de la province de Québec; et Lorenzo Hamelin, agronome du comté de Saint-Hyacinthe. M. T.-A. Fontaine, c.r., député de Saint-Hyacinthe-Bagot aux Communes, retenu à Ottawa par les travaux de la session fédérale, exprima par télégramme ses regrets de ne pouvoir assister.

Après avoir félicité les cultivateurs de s'être rendus nombreux à la réunion, S. E. Mgr Decelles souligna deux idées susceptibles de rendre service aux travailleurs de la terre. Il recommande la culture intensive et insiste sur la nécessité d'une meilleure éducation agricole. La culture intensive permettrait aux cultivateurs de vivre sur des terres plus petites que dans le passé, et conséquemment d'établir leurs enfants autour d'eux, par suite de besoins individuels moins grands. Des connaissances agricoles supérieures sont aussi nécessaires, si nos gens veulent améliorer leurs conditions de travail et leur situation financière. La connaissance de l'agriculture, c'est ce qui manque le plus, dans de nombreux cas, chez nos cultivateurs.

M. Ernest-O. Picard, au nom des autorités municipales, a souhaité la bienvenue aux délégués et leur a dit la sympathie de Saint-Hyacinthe pour l'activité agricole de la région.

M. Raoul Dionne, agronome régional, remercie d'abord Mgr de Saint-Hyacinthe et les autres personnalités présentes. Revenant aux choses purement agricoles, il souligne l'importance de notre marché du porc et la nécessité de travailler à le conserver. La région de Saint-Hyacinthe, jusqu'ici, s'est distinguée par sa production de porc à bacon. En 1934-35, puis en 1935-36, notre comté a mérité la coupe offerte par la Société des éleveurs de porc de la province. Les éleveurs doivent maintenir leur bonne réputation en améliorant encore la qualité de leurs produits et en augmentant la production. M. Dionne met ensuite en garde contre la pyrale du maïs, qui a déjà fait son apparition dans notre région. Les ravages de cet insecte sont terribles. Il importe que tous les cultivateurs, au printemps, enfouissent les chaumes de blé d'Inde par un profond la-

Tchang Tse, etc. S'il y avait là des missionnaires résidents, dans quelques années, il y aurait de belles chrétiennes. Actuellement la mission a des endroits tout désignés pour l'installation de missionnaires résidents pour de nombreuses années à l'avance. Ce qui manquera toujours, ce seront ou des missionnaires, ou des ressources suffisantes.

Un poste nouveau exige immédiatement une chapelle, une résidence, des écoles de prières pour garçons et filles et des catéchuménats pour hommes et pour femmes. Ce qui exige tout de suite une somme assez considérable.

Vaste comme un diocèse...

Il ne faudrait pas croire que par le fait de créer des postes nouveaux, ces postes deviendraient très rapprochés. Un poste actuellement administré sur un territoire vaste comme un grand diocèse: c'est-à-dire que les postes sont éloignés les uns des autres de 30, 40, 50, 100 milles et plus. Combien de villes et de villages à occuper! L'installation des postes avec prêtres résidents, c'est certainement le moyen le plus apte à faire progresser la foi. En essayant ça et là des postes nouveaux, nous pourrions faire connaître à l'ensemble de la population, non seulement que l'Eglise catholique existe, mais encore, ce qu'elle est et le but qu'elle poursuit. Il y a beaucoup de gens maintenant qui connaissent l'existence de l'Eglise catholique, qui savent que son rôle est tout de bienfaisance et de charité; toutefois, cette connaissance est encore vague et confuse. L'on croit communément, confondant la religion avec les nationalités, que la religion catholique est la religion des Français, comme le protestantisme est celle des Anglais. Les païens sont tous avec cette illusion: un pays, une religion. Vu le nationalisme outré des Orientaux, cette connaissance ne peut être guère une manifestation de l'Evangile. Il faudra un contact plus étroit du missionnaire avec les masses: la multiplication des postes avec missionnaires résidents produira ce résultat.

bour, brûlent les déchets restés sur le champ et autour des bâtiments. On détruira ainsi des milliers de larves de la pyrale.

Deux conférences furent ensuite données par le Dr L.-P. Roy, directeur de l'Ecole de Laiterie de la province, et M. André Saint-Pierre, secrétaire de la Société générale des éleveurs de la province.

A la frontière de la France

Paris, 30. (S.P.A.) — Au cours d'un débat, hier, le ministre de l'air, M. Cot, a annoncé à la Chambre des députés qu'il poserait des avions amphibies sur des lacs qui sont à proximité de la frontière est de la France. Il a expliqué qu'il s'agit d'une mesure pour obvier à la destruction d'aérodromes par des projectiles ennemis.

Service postal aérien

Ottawa, 30. (D.N.C.) — M. Elliott, ministre des Postes, annonce, en réponse à une question de M. Gordon Innes, député libéral de Halifax, que huit provinces ont maintenant un service postal aérien. Il n'y a plus que la Nouvelle-Ecosse qui n'en possède pas. On est à étudier la question d'établir ce service en Nouvelle-Ecosse.

Insulte à la députation

Ottawa, 30. (D.N.C.) — M. R.-E. Finn, libéral de Halifax, s'est pris hier après-midi, à une déclaration de M. C.-H. Carlisle, président de la Dominion Bank, publiée dans les journaux. "C'est une insulte à toute la députation de cette Chambre", a dit M. Finn. La dépêche en question attribuait à M. Carlisle les paroles suivantes: "La taxation excessive des classes peut être un actif pour la politique de parti comme moyen d'obtenir des votes mais elle retarde indubitablement le progrès et le développement de la nation! M. Finn croit qu'il est temps que les chefs de ces grosses compagnies sachent que les membres du gouvernement font leur possible et des salaires beaucoup plus bas que ceux qui touchent leurs critiques. Aucun ministre n'a fait de commentaires."

Deux voyages

L'Université de Montréal vient de décider d'accorder son patronage à deux voyages: la croisière Caveller de la Salle, section canadienne, organisée par la Société historique de Montréal, et le voyage transatlantique à Londres à l'occasion du couronnement de Sa Majesté le roi George VI.

Conférence du docteur C.-N. Valin

AU MONUMENT NATIONAL
Le dimanche 31 janvier, à 3 h. de l'après-midi, M. le professeur C.-N. Valin, poursuivant sa série de conférences sur l'hygiène, traitera le sujet suivant: "Principes d'hygiène mentale".

Cette conférence, donnée au Monument National, sous les auspices de la Société de Saint-Jean-Baptiste, sera illustrée à l'aide de projections lumineuses.

L'entrée est libre. Le public est invité à suivre ces conférences.

Les Jeunes réformistes à Villaray

Demain après-midi, à 2 h., salle Notre-Dame du Saint-Rosaire, rue Villaray, près Saint-Hubert, assemblée des Jeunes réformistes qui font campagne contre toute participation du Canada aux guerres de l'Empire, contre le réarmement et contre l'immigration.

L'entrée est libre. Les dames et les demoiselles sont invitées.

Pour tous renseignements, communiquer avec l'organisateur général, Roland Gagnon, 8751, blvd St-Laurent, tél. DUpont 0307.

La multiplication des postes...

La multiplication des postes de missionnaires résidents dans les régions païennes, c'est non seulement le grand moyen de préparer la voie à la vie chrétienne, c'est aussi celui d'amener les âmes à la vie religieuse et de former un clergé indigène qui cultivera plus tard le champ qui lui est propre et naturel. Il n'y a pas à se le dissimuler, la conversion des masses païennes se fera par le clergé indigène aidé des religieux et des religieuses indigènes. Dans le travail de la foi, c'est la formation d'un clergé indigène, c'est l'organisation de la vie religieuse, c'est l'organisation d'un clergé indigène, organiser la vie religieuse ne sont pas choses faciles, tout le monde l'admettra: c'est œuvre de grande prudence. Un prêtre dans les missions doit être doublement apte: ce qu'il y a de difficile avec des chrétiens plutôt néophytes, c'est de former une âme d'apôtre. La vie du religieux ou de la religieuse dans les missions doit être cachée, toute d'abnégation et de don de soi-même. Ce qu'il y a de difficile, c'est d'apprendre à de jeunes convertis, à des chrétiens ou des chrétiennes éduqués dans une société païenne à savoir s'oublier et se donner. La grâce de Dieu, l'exemple des missionnaires, des religieux et des religieuses venus de l'étranger, une formation selon les enseignements et les prescriptions de la Sainte Eglise finiront par fournir aux régions païennes le clergé indigène et des congrégations religieuses qui pourront conquérir à l'Eglise les masses païennes; mais il faudra du temps, de la patience et de la prudence. L'Eglise ne saurait y manquer. Aussi portons-nous nos efforts vers la formation d'un clergé indigène et l'organisation de la vie religieuse. Pour y arriver nous devons former d'abord un peuple de catholiques; ensuite, dans la mesure du possible, donner une éducation chrétienne aux enfants de ces catholiques. L'œuvre des écoles que nous nous efforçons de garder et d'améliorer, celle des petits pensionnats qui

Lettre au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Toujours l'électricité

Monsieur le directeur,

Ceux qui combattent les compagnies d'utilité publique crient à l'exploitation. Les compagnies répondent que leurs chiffres démontrent qu'elles ne peuvent faire mieux. Les premiers répliquent qu'ils n'ont pas confiance en ces chiffres.

Pendant ce temps, le peuple, éprouvé pour une raison ou une autre, heureux de pouvoir attribuer ses maux à une cause spécifique, traite les dénonciateurs en foles, et la population plus éclairée ou plus sage ne sait à quoi s'en tenir.

Il importe à une discussion éclairée que ces déclarations contradictoires sur des faits qui peuvent se contrôler soient départagées. Le seul moyen est l'inventaire du capital des compagnies impliquées.

Cet inventaire s'impose non seulement comme base d'un contrôle effectif, mais même du point de vue des partisans de l'étatisation et de la nationalisation.

En effet, on ne conçoit pas que l'Etat ou les municipalités acquiescent par un moyen quelconque des entreprises qui n'auraient pas préalablement été inventoriées.

Pourquoi le gouvernement n'ordonnerait-il pas tout de suite un inventaire et une évaluation indépendante?

L'objection du délai et du coût ne tient pas si c'est une nécessité. Au reste, cela n'empêchera pas le gouvernement de montrer tout de suite des dents d'acier pour faire cesser immédiatement les abus évidents, de promouvoir une législation préventive des abus des corporations de tout genre.

Il pourra également, dans l'intervalle et vu la reprise des affaires, obtenir volontairement, par pourparlers, des concessions temporaires de la plupart des compagnies, d'autant mieux que le geste du gouvernement sera une nouvelle assurance que le capital sain et vrai sera respecté.

Un bureau d'ingénieurs compétents qui s'adjoindront le nombre de jeunes gens proportionné aux besoins de chaque cas, pourrait être proposé à l'inventaire et évaluation de chaque compagnie. Cela aura, en outre, l'avantage de donner de l'ouvrage à un grand nombre de chômeurs à collet blanc.

Lorsqu'on saura le capital utile réel de chaque compagnie, il sera facile de faire certaines corrections équitables suivant les circonstances particulières à l'organisation de chacune.

Alors, même un profane, sachant le revenu brut d'une corporation, pourra avec des données aujourd'hui pour ainsi dire standardisées, attribuer les pourcentages nécessaires à l'administration, à la dépréciation, au service des intérêts et des dividendes légitimes, et juger de la différence, si les taux sont trop élevés ou non.

C'est le procédé appliqué à la Consumers' Gas Co. de Toronto. Cette compagnie n'a pas de dette obligatoire. Son capital a été établi et ne peut être augmenté sans une permission de la Législature. Sa charge permet un intérêt de 10%, lorsque gagné, plus un certain montant pour la dépréciation et l'entretien. Tous les revenus après déduction de l'administration et des allocations ci-dessus, sont versés à un fonds spécial (special surplus account) qui détermine d'année en année le prix du gaz.

P.-E. GAGNON

Rimouski, 23 janvier, 1937.

Voici un Moyen Facile d'Enrayer un Rhume



Deux Comprimés d'ASPIRINE — Un Grand Verre d'Eau — et Voilà Tout!

Deux comprimés d'Aspirine des premiers symptômes d'un rhume. Le cas échéant, répéter la dose selon le Mode d'Emploi contenu dans l'étui... Voici la façon moderne d'enrayer un rhume.

Si, en même temps, vous avez mal à la gorge, écrasez et faites fondre 3 comprimés d'Aspirine dans le 1/2 d'un verre d'eau et gargarisez-vous 2 fois avec cette solution.

Ingrédiez, l'Aspirine pour effet d'enrayer la fièvre, les douleurs qui accompagnent le rhume, et le rhume lui-même. Le gargarisme médicamenteux soulage presque instantanément les maux de gorge et l'irritation, à l'instar d'un anesthésique local sur la muqueuse irritée de la gorge. C'est tout bonnement merveilleux!

C'est à essayer, et nous savons que

vosre médecin sera de votre avis. Efficace, rapide, cette méthode bannit à jamais les béchiques trop énergiques.

Les comprimés d'Aspirine sont préparés au Canada. Le mot "Aspirin" est la marque déposée de la Bayer Company, Limited, de Windsor, Ontario. Exigez, en forme de croix sur chaque comprimé, les lettres du nom "Bayer".

Exigez l'ASPIRIN



Naissances, décès et mariages en 1936

Ottawa, 30. — Il a été enregistré en tout au cours de 1936 dans 65 cités et villes du Canada ayant une population de 10,000 âmes et plus, 79,578 naissances, 51,319 décès et 36,904 mariages contre 79,805 naissances, 48,061 décès et 35,059 mariages en 1935. Cette comparaison n'indique presque aucun changement dans les naissances, et montre des augmentations de 7 et 5 p.c. dans les décès et les mariages respectivement.

Les naissances enregistrées dans ces cités et villes en décembre se totalisent à 6,209, les décès à 4,259 et les mariages à 2,760, en comparaison de 6,151 naissances, 4,265 décès et 2,737 mariages en décembre de l'année dernière, soit un relèvement de 1 p.c. dans les naissances et les mariages et presque aucun changement dans les décès.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: BELair 3361*

Si vous souffrez d'insomnie

faites usage des tablettes SLEEPER. Les tablettes SLEEPER — qui ne contiennent pas de narcotiques — constituent le meilleur sédatif nerveux et somnifère. Elles calment les nerfs, procurent un sommeil réparateur, nullement différent du sommeil naturel. Les tablettes SLEEPER se vendent dans toutes les bonnes pharmacies.

SLEEPER
REG'D
703 Edifice Castle
Montréal — Lancaster 2269

ANTIKOR-LAURENCE
Enlève
CORRS, VERRUES
DURILLONS
EFFICACE
SANS
DOULEUR
Pharmacie LAURENCE 25
MONTREAL
54, 7007 COTTE ST. ST. LOUIS ET OTTAWA

Causerie du R. P. Louis Lalande à la radio

Ce soir, à 7 h. 45, poste CKAC, causerie du R. P. Louis Lalande, S.J., sur l'œuvre de la Soupe.

et de les laisser se perdre, faute de ressources pour leur venir en aide. Ce ne serait pas simplement regrettable, car ce serait un malheur. Le missionnaire, loin de son pays, au milieu de gens qui ne le comprennent pas, en butte à toutes sortes de difficultés, n'a comme soutien moral, comme encouragement que ses œuvres de mission, les catéchumènes qu'il instruit, les nouveaux chrétiens qu'il vient de baptiser, les malheureux qu'il console, les pauvres qu'il assiste. Pour la réalisation de cet idéal, si grand, si noble, il a besoin de ressources pour maintenir ses œuvres et exercer la charité. La Providence nous a toujours bien servis, nous l'en remercions et nous lui demandons de bénir nos bienfaiteurs.

Nous avons l'assurance qu'elle nous donnera, par l'entremise de l'épiscopat, de clergé, des congrégations religieuses, et des fidèles du Canada français de continuer nos œuvres, de les développer et de manifester de plus en plus en Mandchourie la grande charité du Cœur de Jésus et la grande bienfaisance de la Sainte Eglise.

Remerciements

Nous profitons de cette occasion pour exprimer tout particulièrement notre reconnaissance à tous ceux qui nous sont venus en aide de quelque manière que ce soit, durant l'année qui vient de se terminer. Nous voulons les assurer que chaque jour nous faisons monter vers le Ciel des prières et des actions de grâces pour eux, et nous demandons au Cœur de Jésus de les protéger et de les combler de ses bénédictions.

Daignez, Eminence et Excellences, recevoir l'expression de nos respectueux hommages et de notre reconnaissance et l'assurance de notre souvenir devant l'autel du Seigneur.

† Louis LAPIERRE,
Evêque de Cardique,
Vic. ap. de Szepinghai.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Le rapport de Mgr Lapierre

Les œuvres catholiques au vicariat apostolique de Szepinghai — Nos missionnaires en Mandchourie — Texte du rapport annuel du Vicaire apostolique à l'épiscopat de la province de Québec

Ouvres et organisations

Nos dispensaires, nos catéchuménats et nos autres œuvres se sont bien maintenus. Comme l'année dernière, nous avons eu dans nos catéchuménats une assistance de quelque 3000 catéchumènes; un nombre de malades un peu plus considérable ont été assistés par nos dispensaires; le nombre des orphelins est passé de 76 à 107.

L'organisation matérielle de la Mission s'est aussi quelque peu améliorée. A Taonan, une école pour garçons, capable de contenir 250 élèves a été construite; à Lichou, une école devenue l'objet d'admiration de tous ceux qui l'ont visitée; à Szepinghai, une école pour filles pouvant recevoir 250 élèves; à Tayngtse, une résidence pour les Clercs de Saint-Viateur dans la ville de Szepinghai, sans donner aucune appréciation de cette construction. Je me contenterai de dire notre reconnaissance à l'Institut des Clercs de Saint-Viateur pour avoir doté notre mission

d'une si belle institution et de demander au Ciel de la rendre prospère et bienfaisante pour la formation de la jeunesse de Mandchourie.

Nous avions aussi décidé de construire une résidence, une chapelle et des catéchuménats à Lintung, mais des retards incontrôlables nous ont forcés de remettre la chose au printemps prochain.

Entreprises nouvelles et urgentes...

Nous aurions au programme des entreprises nouvelles, même urgentes, mais nos ressources pécuniaires ne nous les permettent pas. Il nous faudra cependant, dans un avenir rapproché, voir à l'installation de nouveaux postes; l'augmentation de nos missionnaires nous y forcera. Nous ne pourrions guère à l'avenir nous contenter des postes déjà existants. Il n'y a pas à chercher bien longtemps pour savoir où installer ces postes nouveaux, il y a 6 ou 7 villes ou villages qui ont sur place 200 à 300 chrétiens, où il n'y a pas de missionnaires résidents: Yamental, Liou Hou Toun, Talin, Tchang Ou, Kailong Yang, Ta

Incident comique

Un petit incident comique: un eugle, tous les dimanches, venait asséoir à l'ombre de l'habitation mporaire des Pères. La semaine nière, cette maison a été enlevée. Le homme, comme d'habitude, vnu se reposer sur son caillou... plein soleil de midi. Il ne tarde à manifester de l'inquiétude, se frotte les omoplates, se sent mal à l'aise et dérange. Je pense aux antités d'aveugle d'âme assés à nre de leur, superstitions et ne se sentent plus protégés par es. Puissent nos prières les aider rouver la lumière et le repos.

Au fil à plomb

A Nandom, on soupe sur le bal sans autre luminaire que la e (les plats du P. Coutin sont da

EDUCATIF

Beau livre qui plat à l'oeil et à l'esprit.

D'oligieuses appréciations en ont déjà été données par des autorités non seulement du Canada mais aussi de la France et de la Belgique.

L'auteur est soeur Marie-Stéphane, de l'Institut de Saints Noms de Jésus et de Marie.

Ce volume se vend \$1.00. On peut se le procurer chez les principaux libraires, chez les marchands de musique, au Service de Librairie du *Devoir* et à la maison-mère des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, 1410 Blvd. Mont-Royal, Outremont.

ATEZ-VOUS besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du

LA VIE SPORTIVE

Les joutes entre Canadien et Américains

Canadien jouera de nouveau au soir alors que les hommes de l'art recevront la visite des Américains de New-Haven et de la Ligue de Hockey Intercollegiale. Les joutes ont lieu à l'Arena du Forum, à la suite de la séance de patinage artistique. Les Américains de New-Haven ont battu les Canadiens de l'Université de Montréal 3 à 2. Les Américains de la Ligue de Hockey Intercollegiale ont battu les Canadiens de l'Université de Montréal 4 à 1.

Le McGill a triomphé de l'U. de Montréal

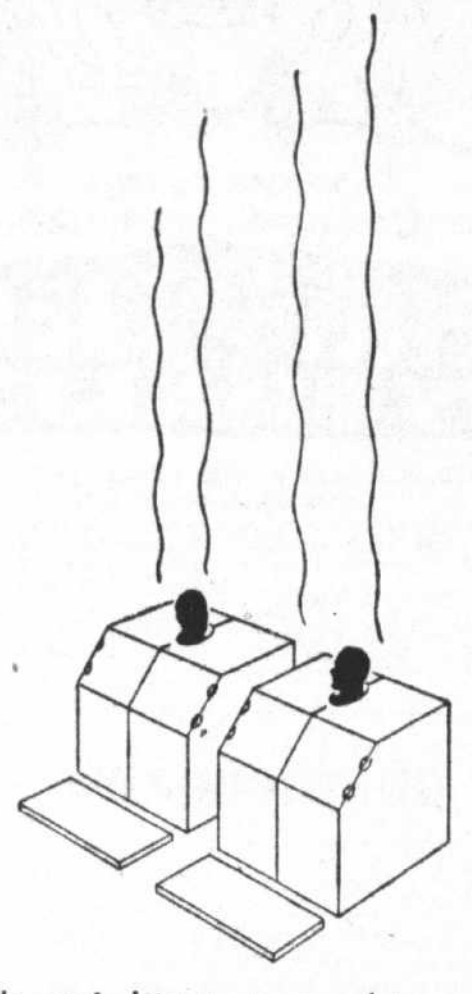
La rencontre entre les universités McGill et de Montréal hier soir, au Forum, dans les séries de la Ligue Intercollegiale Internationale fut un rude combat entre nos universitaires locaux et pas moins de treize punitions furent infligées au cours de cette partie dont deux majeures et Dickinson a eu la malchance de se faire fracturer un bras lorsqu'il alla donner avec force sur la bande après être venu en collision avec René Grignon, à la deuxième période.

Blanchissages dans la ligue de l'Automobile

Les trois parties disputées hier soir, à l'Arena Mont-Royal, dans les séries de la Ligue de l'Automobile ont causé des surprises car ces trois rencontres ont pris une tournure inattendue puisque les clubs Verdun, Dominion Square et Lefebvre et Frères ont eu facilement raison de leurs rivaux.

Bob Pastor perd contre Joe Louis

New-York, 30. — Le nègre Joe Louis, qui aspire au championnat mondial des poids lourds, a obtenu la décision des juges hier soir dans son combat de boxe de dix rondes disputé au Madison Square Garden contre Bob Pastor, mais le vainqueur de Max Baer n'a pu envoyer son rival au pays des rêves et de l'avis de l'arbitre Donovan le nègre aurait été battu si le combat avait été d'une plus longue durée.



"Quelle pensée lointaine ton regard évoque-t-il?" "Je me disais comme ma prochaine Sweet Caporal aura bon goût!"

CIGARETTES SWEET CAPORAL "La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé." — Lancel

La victoire du Cornwall

Cornwall, 30. — Les Volonts de Cornwall, sous la direction de Billy Er, ont remporté une autre victoire hier soir dans les séries de la Ligue de la Cité d'Ottawa. Ils ont vaincu les Volants de Verdun par un résultat de 6 à 2.

Meilleures conditions dans les Laurentides

Les conditions se sont pas mal améliorées dans les Laurentides depuis dimanche dernier et tout semble faire prévoir que les amateurs de ski auront enfin une fin de semaine passablement satisfaisante.

Le hockey professionnel et amateur

Hier soir LIGUE INTERCOLLEGE McGill 3, U. de M. 2. CET APRES-MIDI LIGUE MONTREAL U. de M. vs Concordia. McGill vs LCC Grads.

Le classement

Table with 4 columns: Team, G, P, N, Pts. Rows include Canadian, Maroons, American, Detroit, Rangers, Boston, Chicago, Philadelphia, Pittsburgh, Cleveland, New-Haven.

Le programme double cet après-midi

Table with 4 columns: Team, G, P, N, Pts. Rows include St-Jérôme, Joliette, Valleyfield, Verdun, St-François, Sherbrooke, Drummondville, Sault, Crémazie.

Les parties du Groupe Senior

Table with 4 columns: Team, G, P, N, Pts. Rows include McGill, Toronto, U. de M., Queen's, Harvard, Yale, Dartmouth, Princeton.

TARIF des annonces classifiées

1 sou le mot 25c minimum comptant. Annonces facturées 1/10 le mot. 40c minimum. NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSIES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 20c. FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, \$1.00 par insertion.

La Ligue Mont-Royal

Les séries de la Ligue Intermont-Royal se continueront à l'Arena du Forum, à la suite de la séance de patinage artistique. Les Américains de New-Haven ont battu les Canadiens de l'Université de Montréal 3 à 2.

Victor Delamarre contre Trudeau

A la suite du magnifique succès remporté par Victor Delamarre mercredi soir dernier, alors que l'homme fort du Lac Bouchette prit deux chutes consécutives sur Jean Pusie, le matchmaker Ray Lamontagne a décidé de retenir ses services pour lundi soir, au marché Saint-Jacques, et c'est contre Jacques Trudeau qu'il sera appelé à lutter dans une semi-finale limitée à une chute ou 30 minutes.

Cinq parties à l'affiche

La ligue de hockey Provinciale offrira l'un de ses derniers programmes de la saison demain après-midi alors que cinq parties seront à l'affiche et ces toutes ne manqueront pas de fournir des luttes intéressantes et d'attirer des assistances nombreuses.

Le programme de demain

Le programme de demain dans ce circuit est le suivant: St-François à Granby; Sault à Valleyfield; St-Jérôme à Joliette; Verdun à Drummondville; Crémazie à Sherbrooke.

Programme double cet après-midi

La Ligue Intermédiaire Montréal reprendra ses activités au Forum cet après-midi alors qu'un programme double sera offert. Dans la partie initiale l'Université de Montréal fera face au Concordia, tandis que dans la partie finale le McGill est aux prises avec les Grads du Lower Canada College.

Prenez ANTALGINE



COMMERCE à VENDRE

BEAU commerce à vendre dans petite ville de campagne \$80,000 d'affaires par année, aussi plusieurs fermes à vendre avec ou sans stock d'animaux. Geo. H. Lévesque, notaire, Roxton Falls, Qué. Tél. 1-2-37.

La Ligue Inter-Cité

La ligue de hockey Inter-Cité offrira son programme double cet après-midi à l'Arena du Forum, à la suite de la séance de patinage artistique.

Séance de boxe à Maisonneuve

Le club Chambré organise pour lundi soir prochain, à la salle du marché de Maisonneuve, une séance de boxe entre les meilleurs pugilistes amateurs de la cité alors que le programme suivant sera à l'affiche:

Les Anciens Canadiens

Quatre jours plus tard, l'Auguste faillit s'éventrer sur un rocher, au large des côtes de l'île Royale. Je ne sais par quel miracle le vaisseau dévia tout à coup et reprit le large.

Les Anciens Canadiens

Cinq jours durant nous voguâmes à la merci d'un mer en furie sans savoir où nous nous dirigerions. Les passagers durent remplacer les hommes de l'équipage épuisés de fatigue.

Les Anciens Canadiens

On mit le cap vers la côte. La tempête était au paroxysme, nos mâts semblaient atteindre les nues pour redescendre aussitôt dans l'abîme. Une secousse terrible nous annonça que le navire avait touché le fond.

Les Anciens Canadiens

A ce moment Madame Mézière, portant son jeune enfant, parut sur le tillac, les cheveux et les vêtements en désordre. Elle me cria désespérée: "Mon cher Saint-Luc, il faut donc mourir!" je me précipitai à son secours, quand une vague énorme, déferlant sur le pont, la précipita dans les flots.

Les Anciens Canadiens

Logements chauffés à louer Coolbrooke, N.-D.G. — Duplex chauffé, frigidaire, près église, école, 7, 8 pièces. Boleau, EL. 0960. 1-2-37



Affiliés à la Soc. Can. d'Histoire Naturelle et reconnus d'utilité publique par le Gouvernement de la Province de Québec. COMMISSION DES C. J. N.

MEMBRES EX OFFICIO. — F. MARIE-VICTORIN, F.E.C., J. BRUNEL, J. ROUSSEAU, R. GAUTHIER, respectivement président, secrétaire général, trésorier et chef du secrétariat de la S.C.N. MEMBRES DESIGNÉS PAR LE CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ. — F. ADRIEN, C.S.C., directeur général des C.J.N. — R. STE-ALPHONSE, C.N.D., sous-directeur. — Les chefs de service suivants: F. MARIE-VICTORIN (Botanique); Dr Georges PRÉ-

No 300 30 janvier 1937

Réponses au questionnaire

Sections A., B., C.

Je vous prie, mes chers amis, d'observer la brièveté des réponses. Il est vrai que le procédé n'est pas très pédagogique, mais "charité bien ordonnée commence par soi-même". Voyez-vous la tête du bonhomme qui voit se dresser devant lui une montagne de deux mille copies? Brille!

Les passages en italique ne sont que des développements des réponses.

Comme l'étude des sciences naturelles n'exclut pas la gaieté, j'ai cru bon de citer quelques réponses amusantes.

Personne ne s'en scandalisera, personne, non plus n'en sera offensé, puisque les auteurs en sont inconnus.

Au contraire, chacun reconnaîtra que ces quinze perles sont fort précieuses, puisque pour les recueillir, il a fallu ressasser cinquante mille réponses.

1. Q. — Nommez:

a) Cinq arbres qui restent toujours verts.

b) Cinq arbres qui perdent leurs feuilles à l'automne.

c) Cinq arbres employés en ébénisterie.

R. — a) Le sapin, l'épinette, le thuya (cèdre), le pin, le genévrier.

b) Le mélèze, le pin, le genévrier, le hêtre, le frêne, le peuplier, le saule, etc.

c) L'érable, le hêtre, le merisier, le cerisier, le tilleul, le noyer, etc.

N.B. On pourrait mettre ici le nom spécifique de chaque arbre.

2. Q. — Comment nommez-vous l'étude:

a) des poissons; b) des oiseaux; c) des insectes d) des arbres; e) des minéraux?

R. — a) Ichtyologie; b) ornithologie; c) entomologie; d) dendrologie; e) minéralogie.

3. Q. — Quels sont les cinq sens?

R. — La vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher.

4. Q. — Combien de pattes ont: a) les insectes; b) les araignées; c) les écrevisses?

R. — a) six; b) huit; c) dix (de là le nom de décapodes qui porte le groupe des crustacés auquel appartient l'écrevisse. Outre leurs cinq paires de pattes ambulatoires, dont la première est terminée par des pinces, les écrevisses ont trois paires de pattes-mâchoires).

5. Q. — Quels sont les trois états par lesquels passent les insectes à métamorphose complète?

R. — Larve, nymphe, pupa ou chrysalide, selon le cas; imago ou insecte parfait.

6. Q. — A quel ordre d'insectes appartient le papillon?

R. — A l'ordre des lépidoptères.

7. Q. — Quelles sont les parties d'un oiseau?

R. — Les ailes, les plumes, les os, les tendons, les muscles, les nerfs, les vaisseaux, les glandes, les organes, les sens, les membres, etc.

8. Q. — Nommez cinq fruits sauvages qu'on trouve sur le marché?

R. — Les fraises, les framboises, les myrtilles, les canneberges ou atocas, le raisin sauvage, les noix longues, les faïnes, les prunes sauvages, les cerises, les noisettes, etc.

9. Q. — Nommez:

a) cinq poissons d'eau salée.

b) cinq poissons d'eau douce.

c) La morue, le maquereau, le hareng, l'aiglefin, l'éperlan, le flétan, le saumon, etc.

R. — Le brochet, la perche, le crâne, l'achigan, le doré, la truite, le lépidostée osseux (poisson armé), etc.

Perle: le homard.

10. Q. — Quel est le caractère essentiel des ruminants?

R. — Leur estomac est divisé en quatre poches ou cavités.

11. Q. — Comment, à première vue, distinguerez-vous une taupe d'une musaraigne?

R. — Les pattes antérieures de la taupe sont larges, elles ressemblent à de petites pales; ce sont des pattes fouisseuses. Les pattes antérieures de la musaraigne sont étroites. Dans notre province, on rencontre plusieurs espèces de taupes et de musaraignes.

Perle: une taupe est un quadrupède poilu et ressemble à une souris tandis que l'araignée est un petit insecte.

12. Q. — Nommez:

a) cinq oiseaux insectivores.

b) cinq oiseaux aquatiques.

c) cinq oiseaux domestiques.

R. — a) L'hirondelle des granges, l'hirondelle pourprée, l'hirondelle à front blanc, l'hirondelle bicolorée, la fauvette cendrée, la fauvette de Blackburn, le pic écorché, le pic minuscule, le pic arctique, le pic de Canada, le pic à tête noire, le goglu, le grimpereau d'Amérique, etc.

b) Les harles ou becs-sciés, les

canards, la bernache, les goélands, les sternes, le plongeon à collier ou huard, la gallinule de la Floride, la foulque d'Amérique, les phalaropes, les sarcelles, les mouettes, etc.

c) La poule, le canard, l'oie, le pigeon, le dindon, la pintade, le faisan, le perroquet, le canari, la perruche, etc.

Perle: oiseaux insectivores: la taupe, le hérisson.

Oiseaux aquatiques: Groenland ailen de goeland.

Oiseaux domestiques: boeuf, vache, cheval, mouton, porc.

13. Q. — Pourquoi devons-nous protéger les oiseaux?

R. — Parce qu'ils sont les plus grands auxiliaires de l'homme.

Il existe beaucoup d'autres raisons, mais celle que l'on donne ici est la plus importante. Les oiseaux nous rendent d'immenses services. Certains détruisent les insectes qui nuisent à la forêt ou au jardin; d'autres font la chasse aux petits mammifères nuisibles; plusieurs nous évitent des épidémies en détruisant les cadavres d'animaux. Un grand nombre, en se nourrissant des graines de mauvaises herbes, empêchent ces champs d'être infestés, etc.

14. Q. — Quel ministère, à Québec, veille à la protection du gibier, des oiseaux et des poissons?

R. — Le ministère du travail, de la chasse et des pêcheries.

Aujourd'hui: ministère des mines et des pêcheries.

Ministre actuel: M. Onésime Gagnon.

Sous-ministre: M. L.-A. Richard.

Perle: Ministère des poissons.

15. Q. — Nommez dix de nos plantes indigènes qui, à votre avis, fuseraient avantageusement dans nos parterres.

R. — La pyrole elliptique, l'iris versicolore, l'épave rampante, le cyripède pubescent, le cyripède acule, presque tous nos asters, presque toutes nos solidages ou verges d'or, la sanguinaire du Canada, l'hépatique d'Amérique, le trille à grande fleur, la smilacine à grappe, le ménisperme du Canada, le parthenocisse, la spirée tomenteuse, etc.

16. Q. — Nommez:

a) cinq plantes de tourbières.

b) cinq plantes aquatiques.

c) cinq plantes des bois.

R. — a) La sarracenie pourpre, la linagrette dense, le lédon du Groenland, l'andromède glauque, le cyripède royal, la linagrette de Virginie, la kalmie à feuilles étroites, la kalmie à feuilles d'andromède, la rhodora du Canada, l'ailante à gros fruits, ailante caneberrge, etc.

N.B. Ne pas confondre tourbière avec terre noire.

b) Renoncule aquatique, lentille mineure, spirée polyrhize, rubanier flottant, calla des marais, bident de Beck, anacharis du Canada, valériane américaine, potamoïd, butome en ombelle, alisma graminifère, faux-nymphea lacuneux, nymphea odorant, nymphea-santale, etc.

c) Hépatique d'Amérique, trille à grande fleur, hydrophyllie de Virginie, Clintonie boréale, violette septentrionale, dentaire à deux feuilles, asarum du Canada, sanguinaire du Canada.

Perle: plantes de tourbières: trille, sarrasin, mil, luzerne.

17. Q. — Nommez:

a) trois mollusques.

b) trois crustacés.

R. — a) Huître, moule, escargot, limace, poulpe ou pieuvre, calmar, etc.

b) homard, crabe, écrevisse, cloporte, crevette, bernard l'ermite, araignée de mer, etc.

18. Q. — Nommez:

a) trois reptiles.

b) trois amphibiens.

c) trois animaux hibernants.

R. — a) couleuvre, proté, salamandre, serpent, triton, tortues, etc.

b) grenouille, tortue, ondatra ou rat musqué, castor, etc.

c) ours, taupes, campagnols, tortues, marmottes, crapauds, grenouilles, etc.

Perle: animaux hibernants: vache, boeuf, mouton, cheval, reptiles: grenouille, phoque, castor, amphibiens: marmotte, belette.

19. Q. — Nommez dix de nos plantes indigènes qui sont les premières à fleurir au printemps.

R. — Sanguinaire du Canada, épigée rampante, trille à grande fleur, trille dressé, hépatique à lobes aigus, cyripède acule, symlocarpe fétide, claytonie de Caroline, avulaire à grande fleur, petit gingeng, érythron d'Amérique, diclytrie du Canada, diclytrie cuculide, asarum du Canada, violette septentrionale, violette pubescente, etc.

N.B. Les mousses et les fougères sont des cryptogames et par conséquent, ne produisent pas de fleurs.

b) Les harles ou becs-sciés, les

— Michelle Pesant.
— Moi, j'ai un petit frère qui s'appelle Michel.
— Moi, je connais un petit garçon qui s'appelle Michel et qui est bien fin. C'est mon petit cavalier!.

(La directrice à Madame X.)
— Votre enfant m'a fait grand honneur ce matin, Madame.
— (L'enfant, qui ne comprend pas): Pourquoi vous ai-je fait honneur?

* * *
L'on voit que, si l'Eveil porte le nom d'école, ce n'est pas une école ordinaire. L'enfant, la contrainte, le grand sérieux en sont bannis, et c'est sous forme d'amusement que les Tout-Petits prennent contact avec la nature. Petit à petit, sans qu'ils s'en rendent compte, leur directrice, en causant avec eux, leur apprend à observer. Elle répond à leurs premiers pourquoi. Surtout elle ouvre leurs yeux à tous les spectacles de beauté de la terre laurentienne.

R. G.

BOITE AUX QUESTIONS

Q. — Les violettes que je vous envoie ont été récoltées dans la montagne Saint-Hilaire le 4 octobre. Comment expliquez-vous une floraison aussi tardive? C.B.D.

Chambly-Bassin.

R. — Les plantes à floraison printanière, comme les violettes, ont leurs fleurs à peu près toutes formées, dès l'automne, dans les bourgeons. Lorsque, après une gelée ou une forte baisse de température, survient une température élevée, il arrive fréquemment que les fleurs normalement printanières, s'épanouissent immédiatement.

Jacques ROUSSEAU

Offices de l'Eglise

Le dimanche 31 janvier
Sexagésime. Semidouble (Violet). Messe: Exsurg, sans Gl. avec Cr. 2e or. de saint Jean Bosco C. (par les 3 or. propres: collecte Deus; secrète Suscipe; postcommunio Corporis: consulter l'Addenda de l'Ordo à la page 304 et à la page 305); il n'y a pas de 3e or. aujourd'hui; préface de la Trinité. — Aux vœux du dim. mém. de saint Ignace, E. M. (1 Vp.) et de saint Jean Bosco C. (11 Vp.).

AU PRONE

Le dimanche 31 janvier

On annonce:

Mardi prochain, Purification: dont solennité dim. prochain R. 47;

Vendredi, le vendredi du mois: communion réparatrice, heure sainte.

Samedi prochain, 15e Anniversaire de la création de N. S. Père le Pape Pie XI.

Dim. prochain, Bénédiction des cierges et procession (dans les cathédrales et les églises paroissiales), cierges à vendre au profit de la Fabrique.

Dim. prochain, Communion de tous les fidèles aux intentions de N. S. Père le Pape, pour célébrer dignement le 15e anniversaire de sa Création et de son Couronnement: cette communion est demandée par Nos Seigneurs les Evêques de la Province de Québec. Dans toutes les églises et chapelles on entendra la messe et on fera aussi des prières spéciales pour N. S. Père le Pape.

(Dim. prochain, dans le dioc. de Saint-Basile, on fera la collecte pour le Denier de Saint-Pierre.)

Graphologie au "Devoir"

Blanca. — Délicate et imaginative, elle a du goût, de l'ardeur et une vive sensibilité. La vanité est coquette et le désir de plaire ne la laisse jamais.

Bonne et aimante, un peu jalouse et très susceptible. Elle aime à parler et elle parle beaucoup, des autres surtout, car elle tient à ses secrets et elle les garde bien.

Elle n'est pas pratique et pas du tout économe.

La volonté manque de résolution et d'initiative: elle se distingue par un peu d'obstination douce, d'ailleurs facilement vaincue.

Ceux qu'elle aime la dominent complètement. Elle est généreuse, capable de dévouement, courageuse et optimiste, et en général, très aimable. L'humeur n'est pas égale, cependant, et elle est maussade à ses heures. L'activité ressemble à l'humeur et dépend d'elle. Elle est tout à fait contente d'elle et la critique l'indigne.

Vive la France. — Oui, vous attendez longtemps et je le regrette, mais j'ai tant de correspondants et ils passent à tour de rôle.

Marc André. — L'esprit est clair, ardent et juste. Une belle simplicité éloigne toute vanité et le rend inimitable parce que toujours semblable à lui-même. Une bonté profonde et l'habitude de se dévouer.

Il y a chez lui un fonds de naïveté un peu crédule qui le porte à croire trop facilement à la sincérité.

Edouard VIII, Maroc, complètes 19c

Achetez et vendez collections de timbres.

Toute commande par poste avec enveloppe affranchie pour réponse.

Ouvrez le soir, lundis et vendredis

BEAVER STAMP ERG.

1234 O., Ste-Catherine - PL. 1956

Montréal

(Sur un couple de Pics dorés ou piverts):

— Il y a moyen de reconnaître le papa et la maman... s'écrie une fillette.

— Oui? Comment donc?

— Le papa a une moustache et la maman n'en a pas. C'est comme mon papa et ma maman à moi.

En effet, chez les Pics dorés, le sexe se distingue par la présence ou l'absence d'une ligne noire près du bec.

* * *

— J'ai le cadre du petit Jésus des Jeunes Naturalistes: je l'ai accroché au-dessus de mon lit...

— J'en ai un petit Jésus, moi aussi. Il était dans mon arbre de Noël. Je veux toujours le garder avec moi puis l'embrasser; je l'aime trop!

— Je le prie, moi, le petit Jésus: je le prie le soir, tous les soirs, toujours le soir.

— (Le confrencier): C'est bien, mais tu peux le prier un peu le matin aussi...

* * *

— Comment t'appelles-tu, ma belle petite fille?

DUPUIS

Conditions spéciales de paiements différés durant notre vente semestrielle de

MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT

PAS DE VERSEMENT COMPTANT

Paiements mensuels pour convenir à votre budget

Tous nos prix sont établis sur une base de comptant et ils sont si bas que, lorsqu'il s'agit de conditions faciles, il nous faut nécessairement demander un léger supplément pour couvrir les frais des transactions à crédit; mais, même dans ce cas, vous réaliserez qu'il est avantageux d'acheter chez Dupuis.

Quels sont les avantages d'acheter vos meubles et articles d'ameublement durant cette vente semestrielle?

En voici quelques - uns:

- 1-Vous bénéficiez de plus bas prix et vous vous protégez contre la hausse prochaine;
- 2-Vous n'avez RIEN à verser comptant;
- 3-Paiements mensuels pour convenir à votre budget;
- 4-Entreposage gratuit jusqu'à demande;
- 5-Vos meubles actuels sont acceptés en acompte;
- 6-Livraison gratuite sur toutes nos routes régulières.

OUVERTS LE SAMEDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES.

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président ARMAND DUPUIS, ass. gér.

A.-J. DUGAL, v.-p. et dir. gér.

rité des gens, qu'il juge d'après lui-même. C'est une jolie disposition mais un peu dangereuse: il fera bien de s'en défier.

La volonté est résolue, ferme et égale: ce qu'il a décidé, après avoir réfléchi, il le fait et rien ne l'en empêche.

Il est souvent un peu triste mais les réactions sont rapides, parce qu'il est actif, ambitieux et courageux. Avec cela on réussit à faire son chemin et il le fera.

Besoin d'affection et de confiance: lui-même est timide et ne se confie pas facilement. Il aime la paix et il est toujours disposé à faire des concessions pour l'obtenir.

Il inspire l'estime et la sympathie et il les mérite parfaitement. L'humeur est très variable et il faut peu pour l'altérer.

Cicéron de Sherbrooke. — L'esprit est précis, fin et juste avec une pointe de subtilité qui le porte à séparer les cheveux en quatre. Il a du jugement et c'est un raisonneur.

Bon, aimant avec un grand besoin d'affection, il a très peu d'égoïsme et il sait se dévouer.

Actif, ambitieux et capable, il a de l'énergie et de la bonne volonté.

La volonté est active, impulsive, ardente, autoritaire et, sur certains sujets, tenace. Idées personnelles et arrêtées: besoin de contredire et de discuter pour les défendre et, quand il le peut, les imposer.

Il est prudent, et même, un peu défiant. Pratique, exact, soigneux jusqu'à la minutie; cela le rend grognon quand on dérange ses affaires.

Impatience et petites promptitudes. Feux de paille.

Gaspésie. — Impressionnable et sensible, elle a une imagination vive, qui la porte parfois à exagérer ses griefs, car elle est susceptible.

Bon cœur aimant et exclusif. Elle est facilement attristée et pas toujours de bonne humeur.

Beaucoup de bon sens, de droiture et de sincérité lui font voir à la réflexion, — ses erreurs et ses torts. L'orgueil est grand et elle trouve pénible de les avouer.

Très timide avec des dehors d'assurance.

La volonté est ferme: la disposition à contredire et à discuter vivement est marquée. Le jugement se forme bien et elle aura, — avec le temps, — beaucoup de personnalité.

Active, persévérante, assez pratique, elle est en voie de devenir une femme intelligente, bonne, aff-

J. W. S. ou L. — (Je ne suis pas sûr de cette dernière initiale.) Sensé, d'esprit clair et raisonneur, il a cependant une imagination vive, qu'il serait bon de surveiller car elle favorise une tendance à certaines exagérations.

Bon et généreux, sincère et ouvert, il est sociable, il aime à voir ses amis, à causer et il est gai et très bienveillant.

Tout simple, exempt de vanité ou de prétention il les déteste chez les autres.

La volonté n'est pas forte: il est un peu routinier et il manque d'initiative; facilement influencé, ni résolu, ni tenace. C'est la lacune de cette jolie nature aimable, bienfaisante et sympathique.

Tirez vos conclusions. Je ne réponds pas à ce genre de questions, ce serait, dans certains cas, impossible, et cela demanderait un grand travail, quand les réponses peuvent être trouvées.

Jean DESHAYES

Coupon graphologique

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE de JEAN DESHAYES

au "DEVOIR"

Samedi, le 30 janvier 1937. Bon pour 2 sem. Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner cet envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adresse: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

LE MONDE DES TIMBRES



De la république de Panama nous est venue une série de 26 timbres, postalière et poste aérienne émis à l'occasion du 4ème Congrès postal panaméricain. Nous reproduisons ici quatre de ces vignettes de belle 10c, orange (avion) représentant sous forme allégorique "l'union de l'Atlantique à l'Océan Pacifique"; 50c, orange, le passage d'un navire mexicain au canal de Panama; 20c, orange (avion) vue de de Panama prise des airs et 5c; bleu, effigie de l'illustre Simon Bolivar plusieurs pays sud-américains doivent leur libération de la domination politique de l'Espagne.

LES VENDREDIS DE L'ECOLE NORMALE

10 OCTOBRE 1936

Le français et

glais à l'ECOLE

Lire à ce sujet "é

école à l'AUTRE

Nous pouvons

mer que l'auteur